

UNIVERSITE LUMIERE  
LYON 2

D.E.A.

Sciences de l'Information et de la Communication

option: Langages et Symboliques de la Communication et des Médias

MEMOIRE DE D.E.A.

LECTURE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE  
L'EXCLUSION DANS LE DISCOURS DE PRESSE

VALERIE BERTRAND

Sous la direction de MAHFOUD GALLOUL

juin 1995

Université Lumière  
Lyon 2

Ecole Nationale Supérieure des Sciences  
de l'Information et des Bibliothèques

Université Jean-Moulin  
Lyon 3

UNIVERSITE LUMIERE  
LYON 2

D.E.A.

Sciences de l'Information et de la Communication

option: Langages et Symboliques de la Communication et des Médias

MEMOIRE DE D.E.A.

LECTURE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE  
L'EXCLUSION DANS LE DISCOURS DE PRESSE

VALERIE BERTRAND

Sous la direction de MAHFOUD GALLOUL

juin 1995

Je remercie Mahfoud Galloul  
pour ses conseils opportuns  
et nos rencontres fructueuses.

Remerciements à Jean-François Tétu  
pour l'aide apportée dans le choix du  
corpus de presse.

# LECTURE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE L'EXCLUSION DANS LE DISCOURS DE PRESSE

VALERIE BERTRAND

sous la direction de MAHFOUD GALLOUL

LYON 2

## Résumé:

L'exclusion est une prénotion paraissant révéler une nouvelle problématique de la pauvreté et, ainsi, une nouvelle grille de lecture du social. Cette dernière est le fruit de la création d'une catégorie spécifique témoignant de représentations sociales émanant d'une idéologie dominante. Quelles sont les représentations collectives de l'individu qualifié d'exclu? Se trouve-t-on, réellement, face à de nouvelles représentations sociales? De quoi ce dernier est-il en fin de compte exclu? L'étude portera sur une analyse de presse concernant trois événements mettant en scène l'exclusion et tentera de trouver la réponse à ces questions dans le discours médiatique entendu, ici, comme caisse de résonance des représentations collectives.

Descripteurs: exclusion; pauvreté; représentations sociales; idéologie; typifications; normes; travail; médias; discours; citoyenneté; acteurs.

## Abstract:

Exclusion is a notion that seems to reveal a new approach of poverty and, thus, a new reading map of social items. The latter is the result of the setting up of a specific category attesting social representations proceeding from a prevailing ideology. What are the collective representations of the so called excluded person? Do we really face new social representations? What is the latter actually excluded from? The study will bear on a press analysis about three events staging exclusion, and will try to answer those questions through media speech here understood as echo of collective representations.

Keywords: exclusion; poverty; social representations; ideology; standards; work; media; discourse; citizenship; social actors.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	P.6
CHAPITRE I. DES PAUVRES AUX EXCLUS	
EVOLUTION D'UNE PROBLEMATIQUE ?.....	P.13
SECTION I. CONSTRUCTION SOCIALE D'UNE CATEGORIE.....	P.13
SECTION II. UNE IDEOLOGIE DOMINANTE: LE TRAVAIL, L'UTILITE.....	P.15
SECTION III. L'EXCLUSION DE LA CITOYENNETE .....	P.23
SECTION IV. DES REPRESENTATIONS QUI PERDURENT ?.....	P.27
SECTION V. FORMULATION DES HYPOTHESES.....	P.33
CHAPITRE II. PRESENTATION DU CORPUS ET	
DE LA METHODE D'ANALYSE.....	P.34
SECTION I. LE CORPUS DE PRESSE.....	P.34
SECTION II. METHODE D'ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE.....	P.35
A) Analyse des titres et de la « Une ».....	P.35
B) Analyse des articles.....	P.36
SECTION III. PRESENTATION DE L'ENTRETIEN.....	P.38

CHAPITRE III. LA REQUISITION DU 7, RUE DU DRAGON.....	P.39
SECTION I. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 19 DECEMBRE.....	P.39
1. LES TITRES.....	P.39
A) Analyse.....	P.40
a) Les cadrages.....	P.40
b) Les acteurs.....	P.42
c) Récapitulatif.....	P.45
2. LES ARTICLES .....	P.45
A) Présentation des tableaux .....	P.45
B) Analyse .....	P.50
a) Les cadrages .....	P.50
b) Les acteurs .....	P.51
c) Récapitulatif .....	P.53
SECTION II. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 20 DECEMBRE.....	P.53
1. LES TITRES.....	P.54
A) Analyse.....	P.56
a) Les cadrages.....	P.56
b) Les acteurs.....	P.59
c) Récapitulatif .....	P.60
2. LES ARTICLES.....	P.61
A) Présentation des tableaux .....	P.61
B) Analyse .....	P.72
a) Les cadrages .....	P.72
b) Les acteurs .....	P.75
c) Récapitulatif .....	P.78

SECTION III. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 21 DECEMBRE..... P. 79

1. LES TITRES .....	P.79
A) Analyse .....	P.81
a) Les cadrages .....	P.81
b) Les acteurs .....	P.84
c) Récapitulatif .....	P.85
2. LES ARTICLES .....	P.85
A) Présentation des tableaux.....	P.85
B) Analyse .....	P.93
a) Les cadrages .....	P.93
b) Les acteurs .....	P.94
c) Récapitulatif .....	P.97

SECTION IV. CONCLUSION SUR L'EVENEMENT .....

CHAPITRE IV. LA MANIFESTATION CONTRE LES EXCLUSIONS:

    Une intrusion dans le champ de la revendication?..... P.101

SECTION I. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 9 JANVIER..... P.101

1. LES TITRES.....	P.101
A) Analyse.....	P.102
a) Les cadrages.....	P.102
b) Les acteurs.....	P.104
c) Récapitulatif.....	P.106
2. LES ARTICLES .....	P.106
A) Présentation des tableaux.....	P.106
B) Analyse .....	P.112
a) Les cadrages .....	P.112
b) Les acteurs .....	P.113
c) Récapitulatif .....	P.119

SECTION II. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 10 JANVIER.....	P.119
1. LES TITRES .....	P.119
A) Analyse .....	P.120
a) Les cadrages .....	P.120
b) Les acteurs .....	P.121
2. LES ARTICLES .....	P.121
A) Présentation des tableaux .....	P.121
B) Analyse .....	P.124
a) Les cadrages .....	P.124
b) Les acteurs .....	P.124
c) Récapitulatif .....	P.128
SECTION III. CONCLUSION SUR LA MANIFESTATION .....	P.128
CHAPITRE V. LA TENTATIVE D'INAUGURATION DE « L'UNIVERSITE POPULAIRE »: Une intrusion dans le champ de la citoyenneté?.....	P.131
SECTION I. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 30 JANVIER .....	P.131
1. LES TITRES .....	P.131
A) Analyse.....	P.132
a) Les cadrages .....	P.132
b) Les acteurs.....	P.133
2. LES ARTICLES .....	P.134
A) Présentation des tableaux .....	P.134
B) Analyse .....	P.139
a) Les cadrages .....	P.139
b) Les acteurs .....	P.140
c) Récapitulatif .....	P.142

Section II. ANALYSE DES DISCOURS DE PRESSE DU 31 JANVIER.....	P.143
1. LES TITRES.....	P.143
A) Analyse .....	P.144
a) Les cadrages .....	P.144
b) les acteurs .....	P.146
2. LES ARTICLES .....	P.146
A) Présentation des tableaux.....	P.146
B) Analyse .....	P.150
a) Les cadrages .....	P.150
b) Les acteurs .....	P.151
c) Récapitulatif .....	P.155
Section III. CONCLUSION SUR L'ECHEC DE L'INAUGURATION DE « L'UNIVERSITE POPULAIRE » .....	P.156
CHAPITRE V. LA VOIX DE D.A.L. ....	P. 158
SECTION I. CHAMP D'ACTION DE L'ASSOCIATION.....	P.158
SECTION II. UNE POPULATION SPECIFIQUE: « LES MAL LOGES ».....	P.162
CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....	P.166
BIBLIOGRAPHIE.....	P.169
ANNEXES .....	VOLUME 2

# INTRODUCTION

En quelques décennies, nous sommes passés d'un débat sur la pauvreté résiduelle et l'inadaptation individuelle à une problématique sur l'exclusion en général.

Notion générique, celle-ci ouvre sur d'autres termes aux contenus extrêmement labiles: précarité, Rmistes, S.D.F., C.L.D. ...

Le vocabulaire, organisé en champs linguistiques notionnels, évolue, change de significations. De nouveaux mots sont créés, des passerelles de sens apparaissent, des frontières se déplacent qui sont autant de grilles de lecture pour repérer un changement dans les discours et donc une transformation des problématiques sociales. Présente à la « Une » des quotidiens, cheval de bataille des élections, objet de sondage, l'exclusion se conjugue et se décline à l'infini. Cette dernière, au cœur du débat social, a même ses mensuels de presse spécialisée: La Rue, Macadam, Le Réverbère, Sans-abri, Le Lampadaire...

Objet nouvellement investi par les sciences sociales, l'exclusion est décryptée par les sociologues, psychologues, économistes...

Sont ainsi effectuées des recherches axées sur la pauvreté et ses « seuils », sur la « désocialisation », sur le vécu du chômage, sur la vie en banlieue, sur les immigrés, sur les pathologies mentales des populations exclues, sur l'évaluation de certaines mesures telles le R.M.I. ...

Tout à tour, on le voit, l'exclu prend le visage du chômeur, de l'étranger, de l'homme seul, du malade quand il n'est pas tout à la fois.

Ouvrages scientifiques, monographies présentant des tranches de vie (« Histoire des Rouillard: une famille d'assistés » de J. Nicolas), investigations « journalistico-ethnologiques » (« S.D.F. » d'H. Prolongeau), témoignages de bénévoles ou de responsables d'associations (« Soupes de nuit » de D. Brignou), masses compactes de rapports et de synthèses en tout genre, l'exclusion est au cœur des discours et tous tentent avec difficulté d'en circonscrire le champ.

Il semblerait, dès lors, que l'exclusion, saturée de sens, soit mosaïque ou bien perde justement sa signification et ne devienne plus qu'un simple signifiant, qu'une pauvre enveloppe vidée de son signifié.

Par là, l'exclusion fonctionnerait comme un opérateur linguistique et produirait des énoncés dont la démonstration ne serait même pas à justifier. Le terme, générique et englobant, fonctionnerait comme une métonymie expliquant l'effet par la cause ou bien le contenu par son contenant.

Ainsi, nous assisterions, impuissants, à un trop plein de sens et à une évacuation de celui-ci : les exclus, en effet, ne sont pas « les pauvres », « les inadaptés », le « quart-monde », l'exclusion n'est pas « la misère » puisque justement le terme même d'exclusion a été construit pour nommer cette réalité apparemment nouvelle.

Nous voilà donc face à une notion récente, de plus en plus sollicitée, « porteuse » pour ainsi dire, semblant tout résumer, tout expliquer mais cependant fort complexe et apparemment vide de sens parce que, justement, saturée.

Dès lors, nous pourrions avancer l'idée que l'exclusion est une prénotion de la sociologie spontanée et que pour l'approcher nous devons rompre avec ce que P. Bourdieu appelle « le sens commun » c'est à dire les représentations partagées par tous les sujets sociaux produites par et pour la pratique.

De plus, l'exclusion fait partie de ces réalités désignées au chercheur en tant que « posant problème ». Ainsi, il y a « (...) imposition de problématique que le chercheur subit et dont il se fait le relais toutes les fois qu'il reprend à son compte les questions qui sont dans l'air du temps ».<sup>1</sup>

L'imposition de problématique est très forte quand on étudie des populations dominées c'est à dire celles qui « posent problème » à la classe dominante.

C'est, ainsi, le cas des études concernant l'immigré qui, comme le note A. Sayad,<sup>2</sup> cumule toutes les formes de domination : « l'immigré dont on parle (dont parlent la science et toutes les sciences, dont parle le discours politique, etc...) n'est à vrai dire que l'immigré tel qu'on l'a constitué, tel qu'on l'a déterminé. Celui-ci incarne toutes les formes de domination possible : il est à la fois l'ouvrier, le colonisé, le délinquant, l'aliéné mental, le chômeur etc... de sorte que comme toutes les populations dominées (...) il n'est pas d'objet social dont la problématique soit aussi imposée ».

---

<sup>1</sup> P. Bourdieu, *Réponses*, Seuil, 1992, p. 210

<sup>2</sup> A. Sayad, « coûts et profits de l'immigration. Les présupposés politiques d'un débat économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 61, mars 1986, pp. 79-82

L'exclu est donc celui qui a été constitué, interprété comme tel par le corps social. C'est ici qu'interviennent les représentations sociales en tant que système d'interprétation du réel, « régissant notre relation au monde et aux autres, orientant et organisant les conduites et les communications sociales ».<sup>1</sup>

Nous devons donc compter avec ces représentations collectives qui, comme le précise E. Durkheim, « une fois constituées deviennent des réalités partiellement autonomes ».<sup>2</sup>

Ces réalités, amnésiques de leurs conditions de production, façonnent l'objet et diffusent leur manière de lire le monde.

Il nous faut donc, dans le cas présent, rompre avec « le sens commun », déconstruire cet objet, le désarticuler, en quelque sorte, pour le faire parler, se révéler, et découvrir, enfin, les représentations collectives ainsi que l'appareillage idéologique et normatif dont il témoigne.

Ne pas opérer ce travail reviendrait à légitimer le « pointage », la désignation de telle ou telle catégorie comme « posant problème » et légitimer, dès lors, les représentations collectives et l'appareillage normatif en vigueur.

Cette prénotation qu'est l'exclusion a le pouvoir de tout résumer mais aussi de typifier l'individu qui est porteur de cette désignation.

A titre d'exemple, nous citerons un bref extrait des petites annonces présentes dans les journaux « spécialisés » sur l'exclusion:

« Accueille à la campagne dans maison sans confort, jeune fille seule, sans abri ou Rmiste désirant s'en sortir. Ecrire au journal. » (Macadam, septembre 1994).

« Recherche une jeune femme isolée ou S.D.F, patiente avec les enfants, non fumeuse et végétarienne pour une vie de famille agréable. Ecrire au journal » (Macadam, février 1995).

« Offre à femme S.D.F. non fumeuse, non alcoolique voulant sérieusement travailler une place d'employée de maison. Période d'essai. » ( Le Lampadaire, n° 36).

A lire ces lignes, on s'aperçoit que la position d'exclu devient un statut définissant l'individu, le donnant à lire au corps social dans sa spécificité au même titre que le sexe ou la couleur de la peau.

---

<sup>1</sup> D. Jodelet, Les représentations sociales, P.U.F., 1989, p. 36

<sup>2</sup> E. Durkheim « Les représentations individuelles et les représentations collectives », in Sociologie et philosophie, P.U.F., 1973, p. 4

En même temps, on serait face à des personnes « exclues » mais pouvant adhérer à certaines doctrines plus ou moins « écologistes »: des personnes S.D.F., c'est à dire dormant dehors, ne fumant pas, ne buvant pas et choisissant de se nourrir exclusivement de végétaux...

Dès lors, il semblerait que l'exclusion soit, non seulement un statut qualifiant l'individu, mais aussi un attribut pouvant être accolé à un choix d'un mode de vie spécifique.

Nous disions plus haut que l'exclusion nous semblait vide de sens car saturée de significations, nous pouvons ici nous interroger sur la réalité même de l'exclusion. Réalité qui semble niée, aseptisée, détachée de son aspect de détresse et de misère, n'empêchant pas des choix élitistes émanant de classes sociales dominantes (comportement alimentaire par exemple).

Ainsi, nous serions face à une dimension « virtuelle » de l'exclusion, virtualité constituant un barrage de plus à notre quête du sens.

De plus, par la présence de certaines expressions, il nous semble entendre un rappel à la norme: « voulant sérieusement travailler », « désirant s'en sortir », « non alcoolique ». Ainsi, l'exclusion, typifiant l'individu, entendue comme un statut, serait liée au système normatif et opérerait une lecture de l'espace sous la forme du dedans/dehors, du normatif et du « hors normes » induisant une suspicion quant à la réelle volonté d'intégration et débouchant, dès lors, sur la responsabilité individuelle de l'exclu.

Nous serions donc face à une représentation mettant en scène un individu couchant dehors, isolé, mais possédant la faculté d'opérer des choix comportementaux et soupçonné de ne pas vouloir s'intégrer. Vertige des paradoxes...

Prénotion, représentations collectives émanant d'une idéologie dominante, rapport aux normes et à l'ordre social, l'exclusion est mosaïque.

Afin de mieux cerner cette notion, nous allons partir de sa mise en discours médiatique et nous nous pencherons, plus précisément, sur trois événements liés les uns aux autres et qui sont: la « réquisition », le 18 décembre 1994, d'un immeuble rue du Dragon, à Paris, appartenant à la société Cogédim, en faveur de familles expulsées ou sans-abri. La manifestation du 8 janvier 1995 « contre les exclusions » et

la tentative d'inauguration d'une « Université populaire » dans les locaux réquisitionnés de la rue du Dragon durant le week-end du 28 au 29 janvier 1995.

Ces trois événements se situent dans une évolution de problématique qui va de l'exclusion du logement à l'exclusion du savoir. C'est, de plus, dans un axe conflictuel avec le pouvoir, que va s'opérer une lutte d'acteurs pour pénétrer dans certains champs jusque là réservés. Les faits seront donc structurés par le conflit mais aussi par la mobilisation de certains acteurs interpellant les institutions.

Ce conflit nous permettra de repertorier les acteurs, les champs et les différents enjeux présents dans le discours sur l'exclusion.

Si nous cherchons la mise en scène du discours sur l'exclusion dans le champ médiatique c'est que celui-ci est le théâtre d'expression des représentations collectives.

discours

En effet, nous ne sommes jamais confrontés à des objets donnés à voir mais à des modèles déjà construits des choses nous permettant de lire le monde et, par là, d'appréhender le réel à travers un espace de représentations.

Nous pourrions avancer l'idée, développée par M. Foucault<sup>1</sup>, que la connaissance des choses passe nécessairement par leur discours c'est à dire leur énonciation, leur désignation par les mots.

Ainsi, le journal n'est pas confronté à des choses mais à une lecture, une traduction particulière de ce réel.

C'est ce qui fait dire à M. Mouillaud, citant G. Tuchman, que « les événements sont le produit de stratégies et non pas des données dont il suffirait d'enregistrer l'occurrence ».<sup>2</sup>

Dans le même sens, M. MC Luhan note que « la presse ne tarda pas à sentir que les nouvelles n'étaient pas faites que pour être rapportées, mais aussi pour être recueillies et trouvées, et même, pour être faites ».<sup>3</sup>

Ainsi, tout donné ne ferait pas information, il y aurait un cadre filtrant posé sur la réalité, un tri des informations.

C'est ce qu'ont souligné H. Molotch et M. Lester par l'emploi de la notion de « corpus créé », sorte d'échantillonnage produit à partir de ce qui se passe.

<sup>1</sup> M. Foucault, Les mots et les choses, Gallimard, 1993

<sup>2</sup> M. Mouillaud, J.F. Tétu, Le journal quotidien, P.U.L., 1989, p. 12

<sup>3</sup> M. MC Luhan, Pour comprendre les médias, Seuil, 1968, p. 234

Ainsi, le tri n'est pas ce qui se passe réellement, mais ce à quoi nous sommes attentifs, c'est à dire ce que nous pouvons lire à travers nos représentations et, en même temps ce qui sera donné à voir du réel, c'est à dire une certaine perspective émanant de l'idéologie dominante ou de connaissances implicites des acteurs du champ du pouvoir, bref de ceux qui donnent à lire ce réel.

Ainsi, chaque société comprend des institutions, c'est à dire des dispositifs légitimant, pérennisant les représentations dominantes, chargés de sélectionner ce qui est lisible (le corpus appartient au social) mais aussi ce qui est dicible: « (...) on sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi ».<sup>1</sup>

Il y a donc production de l'ordre de l'importance de l'information. Dès lors, il y a inscription dans le texte d'un certain nombre de choses du social, ainsi, le texte est pris dans une stratégie discursive.

Les médias sont donc porteurs de représentations dominantes cristallisées, figées par le dispositif institutionnel.

Ainsi, nous pourrions dire que les journaux, tous différents, polémiquent entre eux à l'intérieur d'un champ délimité. Ces derniers fonctionneraient, en fait, comme des caisses de résonance des représentations collectives.

De plus, même si ce champ médiatique peut fabriquer ou bien imposer une représentation, cette dernière, comme le souligne P. Champagne, « ne fait que bien souvent renforcer les interprétations spontanées et mobilise donc d'abord les préjugés et tend, par là, à les redoubler »<sup>2</sup>.

En même temps, le champ médiatique met en avant certains acteurs et certaines tensions, on pourra ainsi évaluer la place de l'exclusion dans les discours et analyser les conditions de mise en scène de cette dernière.

C'est donc sous cet angle que nous situerons notre problématique que nous qualifierons, pour l'instant, de provisoire: comment les différents journaux vont-ils rendre compte de ces événements? Comment s'opérera la mise en discours de cette prénotation opaque et floue qu'est l'exclusion? Quelles représentations collectives transparaîtront dans ces discours?

---

<sup>1</sup> M. Foucault, L'ordre du discours, Gallimard, 1971, p. 11

<sup>2</sup> P. Champagne, « La vision médiatique », in P. Bourdieu, La misère du monde, Seuil, 1993, p. 62

Quelle sera, en fin de compte, la lisibilité de l'exclusion? Quelles seront les tensions existantes à l'intérieur de ce champ?

Nous étudierons, dans un premier temps, les représentations collectives de l'exclusion en nous appuyant sur les problématiques actuelles mais aussi sur des apports historiques, ce qui nous permettra de dégager des paradigmes et, ainsi, d'établir nos hypothèses de recherche.

Dans un deuxième temps nous ferons une analyse des discours de presse en étudiant les différentes stratégies déployées et le vocabulaire employé, véhicule privilégié des représentations sociales. Utiliser un mot présuppose, en effet, toute une stratégie mettant en scène un champ notionnel, une représentation ambiante de l'objet donnant une résonance particulière à celui-ci. En nommant ce qui est représenté, le discours énonce, déjà, le contenu même de la représentation.

Il nous faudra, en quelque sorte, interroger les univers référentiels du discours, « s'en prendre au discours » comme le suggérait M. Foucault afin d'étudier les représentations de l'exclusion véhiculées par les médias ainsi que le jeu des acteurs présents à l'intérieur du champ.

Pour finir, nous relaterons un entretien effectué à Paris avec J.B. Eyraud, président de l'association D.A.L. (Droit au logement), faisant partie des acteurs principaux des événements. Nous étudierons, ainsi, les représentations que ces acteurs ont de l'exclusion mais aussi de leur action, de leur positionnement et de leur lutte pour pénétrer dans un champ spécifique en questionnant les conditions et les lieux où se construisent « l'exclusion » en tant que « doxa » ou catégorie performative particulière propre à des groupes.

# CHAPITRE I. DES PAUVRES AUX EXCLUS

## EVOLUTION D'UNE PROBLEMATIQUE ?

### Section I. Construction sociale d'une catégorie

Chaque société se donne les pauvres ou les exclus qu'elle choisit au sens où le « recensement » de ces derniers obéit à une grille de lecture de la réalité décidant des individus qui feront partie ou non de cette catégorie.

Ces systèmes de classification sont, non seulement, des grilles de lecture mais aussi des systèmes d'action qui génèrent d'autres processus comme la stigmatisation, la désignation...

Il semble y avoir, apparemment, accord de sens sur le contenu de ces catégories, néanmoins des tensions, des redéfinitions du social sont sans cesse présentes pour élargir ou restreindre les frontières de ces catégories (pensons, par exemple, au débat sur le R.M.I. pour les jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans).

Ces catégorisations peuvent être rapprochées de ce que P. Berger et T. Luckmann appellent les « schémas de typification en fonction desquels les autres sont appréhendés et traités ».<sup>1</sup>

C'est donc par cette grille de lecture, ces typifications, que le réel sera appréhendé et traduit. Ainsi, « ces schémas types permettent la localisation des individus dans la société et leur traitement ».<sup>2</sup>

Ces schémas témoignent de représentations sociales qui, comme les définit D. Jodelet, « nous guident dans la façon de nommer et définir les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter et de statuer sur eux ».<sup>3</sup>

Ces représentations sociales sont donc une appropriation, une symbolisation du réel mais aussi une interprétation conférant une signification à ce dernier.

---

<sup>1</sup> P. Berger, T Luckmann, La construction sociale de la réalité, Méridiens, 1994, p. 47

<sup>2</sup> Idem p. 61

<sup>3</sup> D. Jodelet, Les représentations sociales, P.U.F., 1989, p. 31

S. Moscovici<sup>1</sup> analyse deux processus dans la constitution des représentations.

Tout d'abord, l'objectivation, qu'il définit comme un processus d'appropriation, de traduction, c'est à dire de constitution du réel et, d'autre part, l'ancrage, qu'il définit comme l'inscription de cette constitution au sein des rapports sociaux.

Ainsi, nous aurions un premier processus objectivant le pauvre ou l'exclu c'est à dire le désignant comme tel, et, un deuxième, inscrivant la légitimité de cette désignation au sein du social.

Il y aurait donc un accord général sur la typification de ces individus en même temps que des tensions pour délimiter les frontières de cette catégorie.

Néanmoins, ces catégories, témoignant de représentations sociales, sont elles mêmes constituées par ce que nous pourrions appeler, à l'instar de Louis Althusser, l'idéologie dominante. Cette dernière imposerait sa vision du monde qui serait, bien entendu, conforme à ses intérêts. C'est par les travaux de L. Althusser considérant l'idéologie comme « un système (possédant sa logique et sa rigueur propre) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon le cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée », <sup>2</sup> que le pont entre représentations et idéologie a pu être dressé.

Ainsi, nous pourrions dire que l'idéologie institue des liens entre un ensemble de représentations sociales ou bien encore, en suivant P. Robert et C. Faugeron que « les représentations des objets sont des applications de l'idéologie qui sont livrées dans les discours sous forme d'éléments fragmentaires (images, catégorisations) que le chercheur va organiser comme symptômes afin de découvrir les différents modèles de représentations collectives de l'objet considéré ». <sup>3</sup>

Car c'est bien dans les pratiques discursives et dans les discours, cette « parole-en-acte », que vont apparaître les représentations sociales donnant à lire l'idéologie, cette dernière comportant une dimension matérielle tournée vers l'action: « les idées, par exemple, n'ont d'existence que sous des formes matérialisées: ce sont des paroles, des écrits, des images, des sons... » <sup>4</sup> Un discours n'est jamais une pure parole, il « exprime aussi une activité qui est agie autant que parlée ». <sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> S. Moscovici, La psychanalyse, son image et son public, P.U.F., 1976

<sup>2</sup> L. Althusser, Pour Marx, Maspéro, 1965, p. 238

<sup>3</sup> P. Robert, C. Faugeron, La justice et son public. Les représentations sociales du système pénal, Masson, 1978, p. 40

<sup>4</sup> R. Fossaert, « Les structures idéologiques », in La société, tome 6, Seuil, 1983, p. 42

<sup>5</sup> Idem p. 112

Ainsi, le discours révélant les représentations sociales pourrait être le lieu même de l'idéologie.

L'idéologie, système de représentations, régulant celles-ci mais aussi les attitudes, les stéréotypes, les croyances nous semble être au coeur même de notre problématique.

Tout d'abord parce que nous nous intéressons à la construction d'une certaine catégorie c'est à dire à une sorte de découpage du réel et d'institution de ce réel qui a donc à voir avec la norme.

Ensuite parce que nous nous penchons sur les représentations sociales de l'exclusion véhiculées par les discours.

Nous devons donc, dès lors, nous intéresser à cette idéologie, tenter d'en cerner les contours afin de comprendre comment et pourquoi la présence d'individus exclus est possible dans notre société et savoir de quoi ces individus sont exclus.

## Section II. Une idéologie dominante: le travail, l'utilité

« Que faites-vous dans la vie ? » Cette question, apparemment banale et couramment posée, porte toujours sur le travail et recèle, en fait, toute une problématique sociale organisée autour de cette notion.

Cette question demande, en profondeur, ce que fait l'homme de ses pulsions, comment ce dernier les inscrit dans un réseau social basé sur le travail, annihilant, par là, toutes les autres formes de socialisation ou de connexions symboliques possibles.

En même temps, le fait même de poser cette question pousserait l'interlocuteur à justifier sa place sociale, sa présence au sein de la société et, par là, son droit d'exister.

Ainsi, le travail serait, pour reprendre la formule d'Y. Barel, ce « Grand Intégrateur ».<sup>1</sup>

Ce modèle ou ce « paradigme » remplirait trois fonctions essentielles qui sont l'organisation sociale, le maintien de l'ordre et la création du sens.

---

<sup>1</sup> Y. Barel, « Le Grand Intégrateur », Connexions, n° 56, 1990, pp. 85-100

« S'est créée et développée une civilisation du travail, c'est à dire un ordre humain où toute la société et tous ses composants commencent à s'articuler ou se ré-articuler autour du travail ». <sup>1</sup>

Le travail et la souffrance, châtements divins, semblent donc être, encore de nos jours, la grille de lecture du social.

Si l'on se penche sur l'histoire des sociétés, on s'aperçoit que le travail jouait déjà ce rôle de « Grand Intégrateur » en structurant toutes les relations sociales.

M. Mollat, grand spécialiste de la pauvreté au Moyen Age, nous dit que « le travail, en effet, -ou la fonction correspondant à l'état social- constitue la référence dont dépend la qualité du pauvre ». <sup>2</sup>

Ainsi, des mots différents vont désigner ce dernier selon sa situation face au travail. Jusqu'au 18<sup>ième</sup> siècle, le pauvre, au sens le plus large du terme, c'est celui qui souffre. En un sens plus strict, c'est celui qui n'a que son travail pour subsister et qui au moindre accident est menacé de disette.

S'il y a une acceptation très large du mot pauvre, l'on disposait toutefois d'autres termes pour désigner ceux qui étaient tombés dans la pauvreté: les indigents ou les mendiants.

A cet égard, l'évêque Camus nous donne une définition très précise: au pauvre qui n'a que son labeur pour entretenir sa vie, il oppose le mendiant qui est non seulement « privé de tous revenus mais réduit à un tel point de misère qu'il ne peut gagner sa vie par son travail, encore qu'il le désirerait, soit qu'il en soit empêché par infirmités et maladies soit par manquement d'emploi, étant en pleine santé et ayant une industrie suffisante si elle était mise en besogne ». <sup>3</sup>

Une troisième catégorie comporte les « pauvres honteux », au statut honorable mais tombés dans la pauvreté par accident.

Une dernière catégorie de pauvres est aussi désignée: celle des vagabonds.

Pour le juriste Simon, le vagabond est celui « qui a quitté son domicile et le lieu de sa demeure ordinaire pour voler et brigander et comme on dit vaguer de lieu en autre, oisif et plus ordonné à mal faire qu'à bien faire ». <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Idem p. 91

<sup>2</sup> M. Mollat, Les pauvres au Moyen Age, Editions Complexe, 1992, p. 354

<sup>3</sup> J.P. Gutton, La société et les pauvres en Europe du 16<sup>o</sup> au 18<sup>o</sup> siècle, P.U.F., 1974, p. 24

<sup>4</sup> Idem p. 11

On voit donc se dessiner deux profils de pauvres: un pauvre désirant travailler mais ne le pouvant pas et un pauvre oisif, responsable de son état, et générateur de troubles au sein de la collectivité.

On sait que les attitudes à l'égard de la pauvreté ont souvent évolué de façon contradictoire. Ce qu'il est important de signaler, ici, c'est que ces attitudes dépendaient de « l'utilité » sociale du pauvre.

En effet, prenant l'exemple de la charité, B. Geremek<sup>1</sup> nous dit que le pauvre humble, méritant, souffrant réellement et acceptant son sort, fournissait, par ses prières, des occasions de sanctifications au riche qui pouvait, dès lors, justifier sa richesse et en jouir sans honte.

Ainsi, le pauvre était l'intermédiaire entre Dieu et les hommes. Dès lors, celui-ci « se situait dans une situation fonctionnelle par rapport à la société ».<sup>2</sup>

Il n'en va pas de même, en revanche, pour le pauvre oisif qui remet en question l'acte du don. En effet, ses qualités morales étant considérées comme douteuses puisque celui-ci refusait de se plier aux normes du travail, sa prière ne pouvait pas être sincère et, ainsi, ne pas profiter à son bienfaiteur, le riche en l'occurrence.

Une séparation s'opère entre les pauvres avec d'un côté, les « bons pauvres », les humbles et de l'autre, les « mauvais », « les parasites, les marginaux, les réfractaires au travail et les faux mendiants confondus sous le vocable générique de gueux »,<sup>3</sup> non assujettis à l'ordre social en vigueur.

La notion d'utilité est d'ailleurs présente jusque dans les appellations de l'époque.

B. Geremek rapporte la condamnation au 14<sup>ème</sup> siècle de Colin Lenfant comme « inutile au monde ».<sup>4</sup>

« Inutiles au monde », « poids inutiles de la terre », ces formules, souvent rencontrées dans les traités sur les « gueux » ou dans les actes de condamnation, dénoncent le « parasitisme » ou bien, pour reprendre les propos de P. Sassier, « la désutilité »<sup>5</sup>, c'est à dire le fait d'être à la charge de la communauté.

Néanmoins, une deuxième dimension se greffe à l'oisiveté: celle de l'errance.

B. Geremek rapporte l'expression moyenâgeuse de « sans demeure fixe »<sup>6</sup> pour qualifier l'individu « vivant partout » c'est à dire « nulle part ».

<sup>1</sup> B. Geremek, La potence ou la pitié, Gallimard, 1990

<sup>2</sup> B. Geremek, Truands et misérables dans l'Europe moderne, Gallimard, 1980, p. 143

<sup>3</sup> M. Mollat, Les pauvres au Moyen- Age, Editions Complexe, 1992, p. 354

<sup>4</sup> B. Geremek, voir références citées plus haut, note n° 2

<sup>5</sup> P. Sassier, Du bon usage des pauvres, Fayard, 1990, p. 115

<sup>6</sup> B. Geremek, voir références citées plus haut, note n° 2

Celui ci, non inscrit symboliquement dans un espace c'est à dire dans un réseau de relations, n'avait donc pas de place au sein de la société et constituait, en même temps, par cette absence de lien social, un danger qu'il fallait évincer.

Mais l'interdiction de cette errance avait aussi un but économique. En effet, après les épidémies de peste, la pénurie de main d'oeuvre entraîna l'errance des travailleurs se vendant aux plus offrants et faisant ainsi augmenter les salaires.

Fixer les corps revenait alors à fixer les salaires et une ordonnance promulgua l'interdiction de l'errance professionnelle: « Ils doivent accepter le travail et les salaires des années précédant la peste et ne doivent pas quitter le service avant l'expiration des délais ».<sup>1</sup>

Ainsi, nous nous trouvons face à une typification des pauvres selon leur attitude face au travail et leur appartenance ou non à l'espace social.

Nous retrouvons cette dimension d'appartenance à une communauté dans l'organisation de l'assistance concernant le choix des pauvres à secourir: « la question de la domiciliation est un des éléments qui constitue les critères de distinction entre les bons et les mauvais pauvres ».<sup>2</sup>

Dès lors, tout un arsenal de mesures répressives fut mis en place: l'ordonnance de Jean le Bon réunit dans une même condamnation chômeurs et truands; des convois organisés refoulèrent, exclurent les pauvres dans les campagnes afin de « soulager » les villes de leur présence; des pratiques totalitaires comme l'enfermement, fort bien décrites par M. Foucault<sup>3</sup>, furent mises en oeuvre; des procédés de stigmatisation tels que des brûlures par scarification ou des croix jaunes cousues sur les vêtements tentèrent de désigner l'errant et le pauvre, de les donner à voir à la collectivité dans leur exclusion et, par là, de s'appropriier leur corps indiscipliné.

Cette idéologie dominante de l'utilité sociale se retrouve dans les débats du Comité de mendicité instauré après la révolution<sup>4</sup>.

De la séance du 6 juin 1790 ressort cet avis: « il ne faudrait même pas accorder le nécessaire à ceux qui refusent de travailler ». Un certain Lelong, trouva, à cet égard, une idée tout à fait intéressante: « je proposerais volontiers de les placer dans un

---

<sup>1</sup> Idem p. 71

<sup>2</sup> J. B. Martin, La fin des mauvais pauvres, Champ Vallon, 1983, p. 16

<sup>3</sup> M. Foucault, Histoire de la folie à l'âge classique, Gallimard, 1985

<sup>4</sup> Des extraits de ces débats sont cités par J.P. Gutton, La société et les pauvres en Europe du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, P.U.F., 1974

endroit où l'eau viendrait et où ils seraient obligés de pomper sans cesse pour ne pas être mouillés »...

Le 15 juillet 1790, La Rochefoucauld-Liancourt s'écrit: « si le mendiant dit: faites-moi vivre, la société répond: donne-moi ton travail ».

Ainsi, le travail et l'utilité sociale semblent conditionner depuis toujours le fonctionnement de la société en régulant les conduites et en fixant l'homme à sa tâche. A ce propos, K. Marx nous dit que « dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapport de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de consciences sociales déterminées.»<sup>1</sup>

En ce sens, ce serait d'abord les rapports de production, c'est à dire l'activité laborieuse qui serait créatrice de la grille de lecture du social. On retrouve, ici, la troisième fonction du « Grand Intégrateur » développée par Y. Barel, celle de la création du « sens » à l'intérieur du social.

En même temps ce « Grand Intégrateur » qu'est le travail semble conditionner tout un appareillage normatif, ainsi, le non travailleur serait, bien sûr, accusé d'oisiveté mais aussi soupçonné de tous les vices.

A cet égard, K. Marx va différencier le prolétariat en étudiant le rôle révolutionnaire de ce dernier et l'exploitation abusive dont il a été victime et le Lumpen-Prolétariat qui « constitue une masse nettement distincte du prolétariat industriel, pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens sans-aveu et sans feu ».<sup>2</sup>

Pour K. Marx, le Lumpen-Prolétariat n'a pas été fortifié par la rude école du travail et c'est cette inutilité et en même temps ce « parasitisme » qui lui sont reprochés.

Nous retrouvons chez K. Marx, la séparation entre les « bons pauvres », travailleurs exploités et les « mauvais pauvres », « oisifs », non inscrits symboliquement dans un lieu (« rôdeurs ») et soupçonnés de comportements dangereux et déviants (« pépinière de voleurs et de criminels en tout genre »).

---

<sup>1</sup> K. Marx, Contribution à la critique de l'économie politique, Editions sociales, 1972, p. 4

<sup>2</sup> K. Marx, Les luttes de classe en France 1848-1850, Editions sociales, 1967, p. 58

Un détour par l'ancien Code Pénal en vigueur jusqu'en 1994 peut, ici, s'avérer intéressant.

La mendicité et le vagabondage constituaient des délits appartenant au registre de la sécurité publique.

La sécurité publique peut-être définie comme la situation dans laquelle se trouve une société lorsque celle-ci est à l'abri de troubles nés de la commission d'actes délictueux.

Si le droit pénal assure la protection de la sécurité publique, on considère, néanmoins, et ceci dans un sens plus restrictif « que cette protection résulte d'une façon préventive (réglementations) assortie de sanctions répressives concernant certaines catégories de personnes dont le statut ou plus encore le mode de vie peut-être plus ou moins générateur de troubles pour la collectivité (ainsi en va-t-il des étrangers, des nomades et membres de professions non sédentaires, des vagabonds et des mendiants et, plus nettement des individus groupés en association de malfaiteurs) »<sup>1</sup>.

En un sens plus restrictif, la sécurité publique est la situation vers laquelle tend l'ensemble des dispositions qui ont pour objet de neutraliser ou d'éliminer le potentiel dangereux de certains individus.

Ainsi, le législateur a incriminé non pas des faits délictueux mais un « état dangereux ». Par là, le Code Pénal n'a pas attendu l'école Positiviste pour réagir contre le vagabondage et la mendicité, mode de vie jugé criminogène et non pas acte ponctuel. Les peines, qui s'apparentaient à des mesures de sûreté, formaient tout un arsenal de mesures « ante delictum » déclenché par l'état jugé socialement dangereux de l'individu.

Concernant plus spécifiquement les articles de loi, l'errant était qualifié de sans-aveu, c'est à dire n'appartenant à aucun corps constitué. N'être avoué de personne c'était n'être reconnu par personne, ne pas avoir de garant, être isolé. Ainsi, le non-avoué était un exclu, un étranger du corps social.

L'absence de domicile, l'absence de moyen d'existence et l'absence de métier venaient se greffer à cette infamie.

Concernant les articles relatifs à la mendicité, ceux-ci prévoyaient des peines plus lourdes si le mendiant était arrêté hors de son canton de résidence.

---

<sup>1</sup> R. Merle, A. Vitu, Traité de droit criminel, Cujas, 1981, p. 168

On voit donc bien que c'est l'absence de travail et l'absence d'inscription dans un espace symbolique qui en découle qui sont au coeur de la problématique de la pauvreté.

Car il ne faut pas oublier que, comme le souligne B. Geremek, les vagabonds étaient, en règle générale, des paysans se louant de régions en régions pour subsister et que cette errance était d'abord due à leur pauvreté.

Ainsi, on peut dire que le vagabondage n'apparaît pas comme un état en soi, mais comme une réponse à la précarité du travail, précarité entraînant donc une errance et, ainsi, une absence d'appartenance à la communauté.

Avec R. Castel, nous pourrions dire que c'est la question de la « désaffiliation », la perte des liens sociaux par l'absence ou la nature précaire du travail qui est ici abordée.

R. Castel ajoute d'ailleurs que « les vagabonds sont en fait, dans les sociétés pré-industrielles, l'équivalent des immigrés: étrangers, parce qu'ils cherchent des moyens de survivre hors de leur pays ».<sup>1</sup>

La construction d'un « paradigme » négatif du vagabondage, faisant peser sur tout errant un manteau d'infamie et une suspicion de dangerosité sociale, avait une fonction dissuasive en direction des miséreux et cherchait, ainsi, à fixer les corps.

En effet, cet individu détaché de tout, n'étant pas à « sa » place, représentait un danger pour l'ordre social et l'on peut dire que ces derniers assumaient déjà, à l'époque préindustrielle, la fonction des « classes dangereuses » du 19<sup>ième</sup> siècle.

A ce stade, nous avons donc noté une typification des pauvres en deux catégories les « bons pauvres »: humbles, méritants, inscrits socialement dans un espace et les « mauvais pauvres », accusés d'oisiveté et considérés comme socialement dangereux pour l'ordre établi par leur absence d'inscription dans le social.

Avec l'avènement du libéralisme et le détachement de la sphère économique, devenue peu à peu autonome, est apparue la notion de responsabilité individuelle.

Comme le souligne P. Rosanvallon, la suppression des articles de loi concernant la mendicité et le vagabondage, dans le nouveau code pénal, pourrait se lire comme un désengagement de l'Etat dont « l'insertion des membres de la collectivité n'est plus un devoir »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> R. Castel, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995, p. 99

<sup>2</sup> P. Rosanvallon, La nouvelle question sociale, repenser l'Etat-Providence, Seuil, 1995, p.187

Ainsi, chacun étant responsable de son état, la pauvreté peut se lire, insensiblement, soit comme une conduite choisie, et les pauvres sont ainsi décrits comme des marginaux, soit comme une « maladie » dont les causes sont à rechercher dans la personne même du pauvre. Ainsi, le pauvre devient un inadapté, un cas social et une cohorte de sociologues, psychologues, médecins et bien sûr travailleurs sociaux vont se pencher sur son mode de vie afin de socialiser ce dernier.

On remarque donc, à lire ces lignes, que cette idéologie dominante qu'est le travail n'a jamais été remise en question.

C'est, en effet, sur l'individu jugé marginal, dangereux ou encore inadapté que se sont focalisées les interrogations.

Si Marx étudiait l'exploitation des travailleurs, celui-ci n'a jamais remis en cause l'idéologie dominante et les quelques auteurs qui se sont risqués, plus tard, à cet exercice, comme P. Laffargue, s'insurgeant contre « cette folie qu'est l'amour du travail, cette passion moribonde du travail poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales, sacro-sanctifiée par les prêtres, les économistes et les moralistes, alors que toutes les misères individuelles et sociales sont nées, justement, de cette passion pour le travail »<sup>1</sup>, se sont vus désignés par l'étiquette « d'utopistes »...

On a vu, au début de cette section, que le travail était encore l'idéologie dominante de notre société et les théories de « l'excellence » sont d'ailleurs là pour le prouver.

Même si, de nos jours, le discours concerne plus l'exclusion et la solidarité, il n'en reste pas moins que « l'excellence », très en vogue dans les années 80, est encore bien présente dans le monde du travail.

Des cercles de pilotage aux cercles de qualité en passant par la gestion managériale à la mode japonaise, le fonctionnement des entreprises décèle un vocabulaire riche en significations: leaders, self made, autonomie... Le modèle individualiste et la distinction d'avec la « masse » atteint ici un paroxysme dans ce que nous pourrions appeler la « méritocratie ».

Le bref rappel historique que nous venons d'évoquer démontre que l'errance, couplée à la précarité du travail, a toujours posé problème et a été interprétée comme une déviance à sanctionner, comme un désordre social.

L'idéologie du travail, jamais remise en cause, a découpé les pauvres en une catégorie « bonne » comprenant les humbles, les faibles toujours domiciliés et une catégorie

---

<sup>1</sup> P. Laffargue, Le droit à la paresse, Maspéro, 1976, p. 121

« mauvaise » englobant les précaires, les oisifs, les non-inscrits dans l'espace social prenant tour à tour le visage des « classes dangereuses », des immigrés, des inadaptés, bref de l'Autre, dangereux pour l'ordre social et toujours responsable de sa propre exclusion.

Ainsi, la situation de chômage ou de travail précaire peut être considérée comme plus que l'absence de travail car c'est l'inscription dans la société, la justification de celle-ci, bref, comme nous le disions en début de section, le droit même d'exister qui est ici remis en cause.

A cet égard, dans « Le livre du meurtre » publié à Londres en 1839<sup>1</sup>, on se propose d'asphyxier les enfants des classes ouvrières « dangereuses » arguant que ces derniers sont d'emblée condamnés au crime et donc à l'échafaud...

A l'heure actuelle, la notion d'exclusion semblerait renvoyer à une responsabilité, non plus individuelle, mais sociale.

De plus, le phénomène ne concernerait plus une pauvreté résiduelle, marginale mais un nombre croissant de personnes. Ainsi, ce ne serait plus l'oisiveté, mère de tous les vices entraînant le non-respect des normes, qui serait responsable de la présence « d'inutiles au monde » mais, plus globalement, la « crise économique » c'est à dire l'impossibilité pour une société fonctionnant sur le « paradigme » du travail, de fournir un emploi stable à l'ensemble de ses membres, ces derniers adhérant à cette idéologie de l'utilité sociale.

Nous allons tenter de cerner, dans la prochaine section, les problématiques liées à la notion d'exclusion et savoir ce que cache cette notion générique.

### Section III. L'exclusion de la citoyenneté

On vient de voir que l'inutilité sociale remettait en question le droit même d'exister. R. Castel<sup>2</sup>, paraphrasant B. Geremek, émet le constat que les exclus d'aujourd'hui sont les « inutiles » d'hier.

---

<sup>1</sup> L. Chevalier, Classes laborieuses et classes dangereuses, Editions Pluriel, 1978, p. 218

<sup>2</sup> R. Castel, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », in J. Donzelot, Face à l'exclusion, le

En même temps, ce dernier se penche sur la notion de « désaffiliation », c'est à dire sur la perte du lien social entraînée par l'absence de travail et la dégradation des autres formes de socialité telles que les relations familiales et les connaissances de voisinage, en précisant que c'est l'apparition d'une zone de « vulnérabilité » (emplois précaires, isolement) qui alimente l'exclusion considérée par l'auteur comme la zone de « désaffiliation ».

Ainsi, l'auteur compare le vagabond et le « S.D.F. » en notant que ces derniers, par leur absence d'inscription symbolique et spatiale, sont en fait absents du monde.

Cette absence du monde se révèle aussi par l'absence de consommation.

Si l'on suit J. Baudrillard<sup>1</sup> dans l'analyse de la société de consommation, on s'aperçoit que les objets ne sont pas consommés pour eux-mêmes mais pour le sens, le signe social qu'ils représentent.

Ainsi, ne travaillant pas, ne consommant pas, les exclus seraient d'abord exclus d'un rapport de sens, d'un signifié avec le monde et, par là, seraient « hors communication ».

En fait, ces derniers « occuperaient une position de surnuméraires, en situation de flottaison dans une sorte de no man's land social et seraient non intégrés et sans doute non intégrables au sens où Durkheim parle de l'intégration comme de l'appartenance à une société formant un tout d'éléments interdépendants.»<sup>2</sup>

Ainsi, ces nouveaux « inutiles au monde » séjourneraient dans notre société sans vraiment lui appartenir.

On peut, à ce niveau, s'étonner du fait que plus de 10% de chômeurs présents dans une société ne puissent constituer un groupe et déclencher un mouvement social.

On pourrait avancer, ici, le fait que les chômeurs ne faisant rien de socialement utile, ne peuvent donc pas exister et jouer pleinement un rôle d'acteur.

Non-acteurs du social, ces derniers n'auraient pas accès à la Parole mais feraient l'objet d'un discours qui, comme nous l'avons déjà noté, est de plus en plus abondant.

Ce discours conférerait, de surcroît, une identité d'exclus traduite sous forme négative: inutilité, non force sociale, isolement.

Cette identité, proche d'une disqualification sociale, interdirait la possibilité même

---

modèle français, Esprit, 1991

<sup>1</sup> J. Baudrillard, La société de consommation, Folio, 1993

<sup>2</sup> R. Castel, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995

d'ancrage et de constitution d'un groupe par ces individus ainsi désignés.

Dès lors, l'exclu serait donné à voir, dans l'anéantissement de sa parole, à la collectivité toute entière. Se dessinerait, ainsi, un fonctionnement social où le fossé entre les acteurs sociaux et les individus considérés comme inutiles et privés de tout accès à la Parole, c'est à dire socialement invalidés, se creuserait.

Privés du droit à la Parole, isolés socialement, n'ayant pas de « représentation », les exclus seraient d'abord exclus du champ de la citoyenneté.

Comme le dit G. Procacci, « La notion d'utilité élargie au corps social sous la forme du travail socialement utile offre un critère de citoyenneté ».<sup>1</sup>

A cet égard, il convient de noter que l'absence de domicile interdit l'acte civique du vote. En poursuivant la comparaison effectuée par R. Castel entre le vagabond et la personne sans domicile fixe, nous pouvons ajouter que si le vagabond était exclu pénalement du social, le « S.D.F. », lui, en est exclu par l'absence de sa voix dans le débat politique.

Ces deux formes d'exclusion sanctionnent la même absence d'inscription dans le tissu social, le même isolement de ces individus « sans-aveu », dont personne ne veut se porter garant et reconnaître comme acteurs du jeu social.

Ainsi, les exclus n'ont pas accès à l'expression politique et ne sont pas considérés comme citoyens.

En suivant P. Bourdieu,<sup>2</sup> nous pourrions dire que les exclus font l'objet d'une censure dans le sens où ces derniers sont exclus des groupes et des places d'où l'on parle.

Prenant l'exemple de la problématique des banlieues, F. Dubet et D. Lapeyronnie<sup>3</sup> nous disent que les exclus et les minorités ne « sont pas vus et entendus » et que « la violence émeutière est souvent la seule façon d'être reconnu, l'instrument légitime de la « lutte pour être vu » pour des gens réduits au silence ».

Il semblerait donc que les exclus, fruit d'une catégorisation du social basée sur l'idéologie dominante de l'utilité, soient des personnes exclues de l'acte de Parole, c'est à dire du champ de la citoyenneté et, par là, de l'acte politique; ces derniers représentant une non force sociale, une absence, un vide.

Nous retrouvons cette censure du discours de l'exclu dans les apports historiques.

---

<sup>1</sup> G. Procacci, Gouverner la misère, Seuil, 1993, p. 80

<sup>2</sup> P. Bourdieu, Ce que parler veut dire, Fayard, 1993

<sup>3</sup> F. Dubet, D. Lapeyronnie, Les quartiers d'exil, Seuil, 1992

En effet, la difficulté rencontrée par les historiens dans l'étude du paupérisme réside dans le fait que les pauvres « sont des muets qu'il faut faire revivre avec des documents dont les auteurs se recrutent presque tous hors de leur rang. »<sup>1</sup>

On s'aperçoit donc, que de tout temps, les pauvres n'étaient pas les énonciateurs de leurs discours mais que d'autres, déjà, parlaient à leur place.

A cet égard, il y eut en novembre 1993, une vague de froid qui fit plusieurs victimes parmi des personnes sans domicile. Les journaux firent la « Une » pendant deux jours sur cet événement. Néanmoins, nous avons été frappés par le quasi-silence de la presse concernant la manifestation et le campement des personnes sans domicile devant les fenêtres du Ministère des Affaires Sociales.

On voit bien, à cet instant, que les médias, porteurs des représentations collectives, ont mis en scène, non pas les exclus mais des acteurs parlant de ces derniers et ayant « autorité » pour le faire, en même temps qu'ils ont censuré la parole des exclus et leurs revendications dans le champ politique.

Au stade de ce de travail, nous nous sommes penchés sur la création sociale d'une catégorie, l'exclusion, émanant de l'idéologie dominante de l'utilité sociale et du travail.

Nous avons vu que celle ci, entendue sous forme de pauvreté, se découpait en une sorte de schize opérant une lecture fondée sur le schème de la séparation entre les pauvres mettant en avant une représentation négative axée sur le non-respect des normes.

A l'heure actuelle, il semblerait que la problématique de l'exclusion semble renvoyer à une responsabilité non plus individuelle mais sociale.

En même temps, nous avons noté l'impossibilité pour les exclus d'être énonciateurs de leurs discours et acteurs du champ politique.

Nous allons nous interroger, avant de formuler nos hypothèses, sur les représentations sociales de l'exclusion en comparant celles ci aux représentations de la pauvreté décrites plus haut.

---

<sup>1</sup> J. P. Gutton, La société et les pauvres en Europe du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, P.U.F., 1974, p. 5

## Section IV. Des représentations qui perdurent ?

Afin de découvrir les représentations de l'exclu, nous allons nous pencher sur les modes de gestion de l'exclusion et, plus particulièrement, sur le modèle du R.M.I.

La loi sur le R.M.I. réaffirme au nom des droits de l'homme le devoir social de la nation vis-à-vis des plus pauvres.

Celui-ci s'adresse à « toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi se trouve dans l'incapacité de travailler ».

Le R.M.I. a comme but l'insertion sociale c'est à dire le maintien ou la restauration du lien social reliant l'individu à la collectivité. Néanmoins, ce revenu est subordonné à la notion de contrat engageant l'Etat mais aussi l'individu devant, pour continuer à percevoir cette allocation, montrer une véritable volonté d'insertion.

Ainsi, le R.M.I., par son fondement même, est une notion floue située entre le droit et le contrat.

Cette notion floue de la contrepartie peut s'expliquer justement par le modèle dominant de la notion de travail: « en aucun cas, le lien entre revenu et activité ne doit être rompu. Rien ne serait plus grave que de laisser se développer l'idée folle selon laquelle il serait possible, en France, d'être payé à ne rien faire. Au R.M.I. doit être indissociablement liée une activité minimum. La solidarité c'est donnant-donnant. »<sup>1</sup>

On retrouve ici l'empreinte du jugement libéral sur la pauvreté: le pauvre doit aussi se prendre en charge lui-même c'est à dire faire des « efforts » afin de « mériter » cette allocation qui ne doit pas être considérée comme un dû.

En fait, le R.M.I. est situé dans la logique du travail. C'est par ce revenu, fruit d'un effort (stages, obligations diverses...), que l'insertion c'est à dire le lien social sera possible, « l'idée maîtresse étant, selon l'expression utilisée, d'insérer par l'économique ». <sup>2</sup>

Si l'on se penche sur les choix qui ont présidé à fixer le montant du R.M.I., on retrouve l'importance de la notion de travail. A cet égard, J.M. Belorgey précise: « nous nous sommes attachés à conserver une distance de respect avec le S.M.I.C. qui

<sup>1</sup> J. Godfrain, J.O., Débats parlementaires, 1988, cité par S. Paugam, La société française et ses pauvres, P.U.F., 1993, p. 100

<sup>2</sup> S. Paugam, références déjà citées, note n°2, p. 131

n'a jamais consisté à cautionner le thème de l'incitation à la paresse. Simplement, il existe un risque de sentiment d'indignation et de rejet, voire de racisme de la part des travailleurs au S.M.I.C. à l'égard du bénéficiaire du R.M.I. On est confronté à un imaginaire multiforme en la matière: celui de l'incitation à la paresse, du complot contre le travail. »<sup>1</sup>

C'est donc par rapport à l'idéologie de l'utilité et du prix minimum de cette utilité, le S.M.I.C., que va se calculer le montant du R.M.I. En même temps, cet écart entre R.M.I. et S.M.I.C. est décrite par l'auteur comme une « distance de respect ». Le pauvre, l'inutile devant être respectueux face au travailleur, c'est donc la disqualification sociale qui est ici mise en scène, le pauvre étant considéré, dans une vision hiérarchique du social, comme inférieur au travailleur.

Saint Augustin se demandait « qui pourrait supporter le pauvre orgueilleux ? », les notables du 19<sup>ième</sup> siècle se demandaient, eux, « qui pourrait supporter le pauvre revendicateur ? »<sup>2</sup>

Il semblerait que le 20<sup>ième</sup> siècle ne supporte pas la vision d'un pauvre « irrespectueux » lui préférant, nettement, celle d'un pauvre silencieux et humblement agenouillé devant son allocation.

Si l'on se penche sur les débats du Comité de mendicité de la période révolutionnaire, on s'aperçoit que ces derniers révélaient les mêmes préoccupations: « l'homme secouru par la nation et qui est à sa charge doit cependant se trouver dans une situation moins bonne que s'il n'avait pas besoin de secours et qu'il puisse exister par ses propres ressources. »<sup>3</sup>

C'est donc la notion d'incitation au travail qui est ici clairement établie, couplée, dès lors, à une suspicion d'oisiveté ou « d'installation dans la dépendance ».

Souvenons-nous des petites annonces des journaux spécialisés sur l'exclusion citées en introduction, les expressions « voulant sérieusement travailler », « désirant s'en sortir », révèlent bien la persistance de certains jugements sur le comportements des pauvres ou des exclus.

---

<sup>1</sup> J.M. Belorgey, « Lever les malentendus » in R. Castel, J.F. Laé, Le Revenu Minimum d'Insertion, une dette sociale, Editions L'Harmattan, 1992, p. 37

<sup>2</sup> G. Ricci, « Naissance du pauvre honteux », Annales E.S.C., 1983, cité par P. Hintermeyer, « Mise en perspective historique du rapport social à la pauvreté », Actions et recherches sociales, 1983, n°4, pp. 55-65, p. 63

<sup>3</sup> Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité, juin 1790, cités par S. Paugam, La société française et ses pauvres, P.U.F., 1993, p. 97

La seule différence notable entre la commission du R.M.I. et les débats du Comité de mendicité porte sur le jugement de l'Etat clairement énoncé à la période révolutionnaire contrairement à la situation actuelle reportant la persistance de représentations négatives de la pauvreté sur la population. C'est, en effet, cette dernière qui est décrite comme « pouvant s'indigner » du montant de l'allocation. L'Etat, ici, se désengage de toutes représentations, se cantonnant à un simple rôle de gestion des tensions sociales. Ainsi, il serait clairement énoncé que l'idéologie du travail ne serait pas imposée par une classe spécifique mais portée, et donc par là légitimée, par toute la collectivité.

Cette persistance des représentations sociales de la pauvreté se retrouverait jusque dans le fonctionnement des attributions.

Il semblerait, de prime abord, en lisant le texte de loi instaurant le R.M.I., que les anciennes dichotomies entre les pauvres aient disparu et que les allocations différentes correspondant à des handicaps spécifiques se soient converties en une mesure générale regroupant toutes les formes d'exclusion.

Néanmoins, en analysant certains compte-rendus des C.L.I.,<sup>1</sup> on remarque un classement entre les allocataires et des différences de traitement.

Tout d'abord, il faut savoir que le R.M.I. ne peut être attribué qu'à une population domiciliée, ainsi, on retrouve la séparation déjà présente au Moyen Age entre les « bons pauvres » domiciliés et les « mauvais », non inscrits symboliquement dans un lieu, et, par là, absents de la collectivité.

I. Astier, relatant le fonctionnement d'une C.L.I. relève que « le plus haut degré de responsabilité est assigné à l'homme célibataire, sans domicile fixe sur lequel plane une grande suspicion quant à sa réelle volonté d'insertion » et ajoute « il ne paraît pas nécessaire d'avoir la même attitude vis à vis des femmes qui ne sont pas perçues comme susceptibles de ce réflexe quasi spontané qu'est le vagabondage. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Les commissions locales d'insertion sont chargées d'émettre un avis pour le préfet sur la mise en oeuvre et la pertinence de chaque contrat d'insertion et de se prononcer sur le renouvellement du R.M.I. par périodes comprises entre trois mois et un an pour chaque bénéficiaire.

Cette commission est composée d'élus, de professionnels du travail social et de représentants d'entreprise.

On voit donc, par la présence d'acteurs de l'entreprise, que le R.M.I. est donc une mesure sociale couplée aux valeurs de l'entreprise et de la rentabilité.

Il est à noter que le bénéficiaire de l'allocation n'est pas entendu dans ces C.L.I. Ainsi, comme nous le disions plus haut, celui-ci n'a pas accès à la Parole, un discours s'opère sur lui, dans un lieu dont il est exclu.

<sup>2</sup> I. Astier, « Chronique d'une commission locale d'insertion », in J. Donzelot, Face à l'exclusion, le modèle français, Editions Esprit, 1991, p. 72 Il est à noter que l'auteur analyse les discours portés sur l'exclusion dans les C.L.I. sans, bien sûr, y adhérer.

Apparaît donc, ici, un discours normatif jugeant le comportement de l'individu: celui-ci est dépeint comme irrespectueux des normes sociales communes et, de plus, responsable, médicalement parlant (« réflexe »), de son errance.

Nous retrouvons, en lisant ces lignes, les discours du 19<sup>ième</sup> siècle professés par les psychiatres ou les criminologues tels Pitres, Régis, Foville ou bien encore Charcot mettant en scène le vagabond dans une pathologie mentale liée « au besoin d'oxygène », à « la dromomanie »<sup>1</sup> ou bien encore à « l'automatisme ambulatoire », l'industrialisation naissante ayant propagé son discours jusque dans les méandres de la psychiatrie.<sup>2</sup>

C'est encore sous la catégorie « d'incapables » citée par A. Pitrou<sup>3</sup> que nous retrouvons ces personnes qualifiées aussi « d'inemployables ». Ces dernières sont décrites comme « alcooliques et ayant une habitude de vie errante » ou bien encore comme « bonnes à rien, paresseuses et marginales ».<sup>4</sup>

Nous observons, ainsi, que c'est uniquement par le moyen du travail que sera entendue la possibilité ou non d'une insertion et que les jugements vont se greffer sur des traits comportementaux et sur le respect de normes morales et sociales.

En ce sens, le contrat d'insertion portera, pour ces catégories, non pas sur une possibilité de stages professionnels mais sur la normalisation des conduites: arrêter l'alcool, gérer un budget, participer à « un bilan social » entendue ici comme des « solutions refuges »<sup>5</sup> n'offrant pas de réelle réintégration sociale.

En ce sens, ce sera la socialisation, « l'éducation sociale » des plus pauvres qui sera, ainsi, mise en place par tout un réseau d'acteurs sociaux (psychologues, assistantes sociales, éducateurs) rappelant les modes de gestion des populations dites « quartmondistes » ou bien encore les procédés de normalisation du comportement des classes laborieuses du 19<sup>ième</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> G. Heuyer, Les troubles mentaux, étude criminologique, P.U.F., 1968, p. 417 et suivantes

<sup>2</sup> Se reporter, à cet égard, à l'ouvrage de J.C. Beaune, Le vagabond et la machine, Editions Champ vallon, 1983, décrivant la volonté de mécanisation des gestes, d'une « mise en ordre » des populations ouvrières, bref d'une normalisation des comportements par l'intermédiaire de la mécanisation du travail et de l'usine.

<sup>3</sup> A. Pitrou, « Quelle insertion pour les incapables? », in Le R.M.I. à l'épreuve des faits, ouvrage collectif M.I.R.E., 1991, pp. 247-260

<sup>4</sup> Idem, p.250. Il est à noter que l'auteur étudie les dossiers R.M.I. signés dans la région des Alpes - de-Haute-Provence et analyse les discours tenus sur l'exclu sans, bien sûr, y adhérer.

<sup>5</sup> Ibid. p. 252

Pour finir de brosser le tableau de ce « mauvais pauvre », A. Pitrou ajoute que « l'allocataire doit être « recommandable » au plein sens du terme ».<sup>1</sup>

Ainsi, nous retrouverions la dimension négative de l'individu ne travaillant pas, sans domicile fixe c'est à dire non inscrit symboliquement dans l'espace social et donc, par là, « sans aveu ».

Cet « incasable » serait donc ce nouvel « inutile au monde », dont personne ne veut se « porter garant », dont l'existence n'est légitimée par aucun membre de la collectivité. S'il y a encore des « mauvais pauvres » au 20<sup>ième</sup> siècle, il nous faut noter, aussi, la présence des « bons pauvres » proches de ceux du Moyen Age et regroupés, généralement, dans la catégorie « nouveaux pauvres ».

Néanmoins, I. Astier nous dit que « ce groupe (...) est composé de deux sous-groupes: (le premier sous-groupe étant formé par) ceux qui s'installent dans la pauvreté et que l'on soupçonne de savoir tirer les ficelles de la manne de l'aide sociale et qui sont les chômeurs de longue durée ».<sup>2</sup>

On voit, ici, que la représentation de l'exclu obéit à une idéologie libérale mettant en cause la responsabilité individuelle. En effet, le chômeur de longue durée est soupçonné de fainéantise ou de « parasitisme » c'est à dire, pour reprendre les propos de P. Sassier, de « désutilité ».

En même temps, on retrouve cette notion de suspicion: sur l'exclu ou le pauvre pèse, sans cesse, le soupçon c'est à dire la culpabilité. Sa présence, au sein même du social, serait stigmatisée par cette notion de faute, ce dernier serait en faute ou bien serait lui-même la faute et ce serait, par là son droit de vivre, son droit d'exister qui constituerait cette faute.

Néanmoins, en cherchant bien, on peut encore rencontrer des pauvres « méritants » tels les « bons pauvres » déjà croisés au Moyen Age.

En effet, I. Astier nous dit que le second sous-groupe est composé de « ceux qui souffrent réellement de cette précarité, dont le souhait d'insertion est sincère et qui cherchent vraiment du travail ».<sup>3</sup>

Nous revoilà donc face aux « humbles », aux « méritants », aux « sincères » bref aux « souffrants ». Il semblerait, à cet égard, que la souffrance soit la dimension

---

<sup>1</sup> Ibid. p. 250

<sup>2</sup> I. Astier, « Chronique d'une commission locale d'insertion », in J. Donzelot, Face à l'exclusion, le modèle français, Editions Esprit, 1991, p.72

<sup>3</sup> Idem p.72

permettant d'apprécier la catégorie du pauvre, celle-ci se devant d'être réelle, non entachée par le soupçon.

Une dernière catégorie, enfin, regroupe « les accidents de parcours, ceux qui ont toujours travaillé régulièrement (...) et qui de façon accidentelle se trouvent réduits à demander le R.M.I. On trouve là les commerçants ou artisans ayant fait faillite (...) »<sup>1</sup>

Nous retrouvons, ici, les « pauvres honteux » de la période moyenâgeuse. La suspicion se transforme en compréhension et la pauvreté en accident, induisant, peut-être, que, pour les autres, la pauvreté est inscrite dans l'ordre des choses...

De plus, les allocataires étant décrits comme « réduits à demander (...) », leur statut est donc jugé honorable et l'appartenance au corps social ainsi que le réel désir de réinsertion, ne sont pas, dans leur cas, sujets à discussion.

Nous avons, au début de ce travail, décrit de façon succincte les catégorisations sociales effectuées dans le domaine de la pauvreté tout au long de l'histoire.

A quelques mots près, il semblerait que ces catégorisations soient toujours présentes et les représentations « ordinaires » de la pauvreté inchangées.

Sous la notion générique du terme d'exclusion, se cacheraient les mêmes enjeux. Néanmoins, cette notion permettrait de déboucher sur des problématiques plus larges telles que l'exclusion de la citoyenneté ou du champ politique.

Cette idéologie dominante du travail (ce modèle de « Grand Intégrateur ») est toujours bien présente et alimente, ainsi, des représentations collectives cristallisées, figées sur la notion d'utilité sociale opérant des coupures radicales entre les individus et, par là, des modèles afin d'appréhender et traiter ces derniers.

Ainsi, l'insertion, que celle-ci soit professionnelle ou axée sur une normalisation des comportements, doit être entendue comme une contrepartie obligatoire dans le maintien de l'allocation R.M.I., contrepartie entendue, ici, sous la forme de l'utilité sociale de l'individu et cela quel que soit le type de bénéficiaire: « il n'est pas envisageable de laisser toucher gratuitement le R.M.I. à un homme de 63 ans ou une femme de 75 ans. »<sup>2</sup>

Cette contrepartie, nous dira-t-on peut-être, n'est pas réelle mais symbolique.

Très symbolique, en effet, (pour ne pas dire symptomatique) que les membres âgés d'une communauté soient ainsi contraints de justifier, en terme d'utilité, leur droit d'exister ou, plus simplement sans doute, de survivre.

---

<sup>1</sup> Ibid. p. 73

<sup>2</sup> Ibid. p. 79

## Section V. Formulation des hypothèses

Après avoir étudié, en théorie, les représentations sociales de l'exclusion émanant de l'impératif d'utilité sociale, nous pouvons, maintenant, énoncer les hypothèses qui vont nous guider dans notre analyse des discours de presse.

Nous avons relevé, en introduction, le rôle des médias dans la construction de la réalité, ces derniers étant eux-mêmes porteurs de représentations sociales cristallisées. Nous pouvons donc formuler les hypothèses suivantes:

- 1) En relatant les événements de la « réquisition » de la rue du Dragon et de ses suites, les médias opéreront une lecture de l'exclusion et seront porteurs d'un faisceau de représentations communes au sujet de celle-ci.
- 2) Ce faisceau de représentations effectuera des découpages de l'exclusion et présentera, ainsi, des typifications de l'individu exclu, typifications qui apparaîtront comme nécessaires afin de mieux cerner le flou de cette notion.
- 3) De plus, ce faisceau de représentations consistera à nier l'exclu dans son rôle d'acteur. Ainsi, ce dernier ne sera pas énonciateur de son discours mais fera l'objet d'un discours. Les médias mettront en scène d'autres acteurs qui seront, eux, autorisés à parler sur l'exclu.
- 4) L'exclu, non-acteur, non-énonciateur de son discours n'aura pas accès au champ de la citoyenneté. Ainsi, c'est le terrain même de la revendication et donc de l'acte politique qui lui sera barré.
- 5) C'est à l'intérieur de ce champ balisé par les représentations collectives que les médias énonceront leurs discours polémiques et feront entendre leur voix, articulant à la fois les représentations normalisées de l'exclusion et celles des professionnels de la communication.

## CHAPITRE II. PRESENTATION DU CORPUS ET DE LA METHODE D'ANALYSE

### Section I. Le corpus de presse

Le corpus est composé de six quotidiens nationaux qui sont Le Monde, La Croix, Le Figaro, InfoMatin, Libération et L'Humanité.

Trois événements seront étudiés: le premier concerne la « réquisition » d'un immeuble appartenant à une société privée, situé rue du Dragon, à Paris et effectuée le 18 décembre 1994 en faveur de personnes mal logées. Cette « réquisition » fut annoncée dans « le Journal du Dimanche » par l'abbé Pierre et organisée l'après-midi sous l'oeil des caméras et des journalistes.

Nous étudierons les discours de presse du lundi 19 décembre au mercredi 21 décembre. L'événement dura, en effet, trois jours et ne prit fin que le jeudi.

Le deuxième événement étudié porte sur la « manifestation contre les exclusions » organisée le 8 janvier 1995. Nous étudierons cet événement, entendu comme une suite de l'opération de « réquisition », dans les quotidiens parus le 9 et 10 janvier.

Le dernier événement pris en compte concerne la tentative d'inauguration d'une « Université populaire » dans les locaux même de l'immeuble « réquisitionné » durant le week-end du 28 au 29 janvier. Nous analyserons les discours de presse des 30 et 31 janvier.

Il est à noter que ces événements seront reliés entre eux par la mise en scène d'acteurs ou de protagonistes identiques mais aussi par la similitude des lieux. Ainsi, les deux derniers événements seront cadrés comme une suite de l'opération de « réquisition ».

La totalité des articles concernant ces trois événements est rassemblée dans le deuxième volume de ce travail intitulé « Annexes ».

## Section II. Méthode d'analyse des discours de presse

### A) Analyse des titres et de la « Une »

Nous ne pouvons, dans une analyse de discours de presse, négliger la « Une ». En effet, c'est la première page que le lecteur voit avant de lire le journal.

Cette disposition de la « Une », qualifiée par M. MC Luhan de « mosaïque », juxtapose divers éléments et donne une cohérence à un ensemble au premier abord hétérogène.

La « Une », selon J. Peytard,<sup>1</sup> compose une aire scripturale sur laquelle deux types de lecture sont possibles: la lecture des titres et celle des articles.

En suivant D. Grojnowski,<sup>2</sup> nous pouvons dire que la « Une » est une mise en scène, une mise en ordre mais aussi une mise en image du monde par le journal dans laquelle circule un discours et du sens.

Nous étudierons les titres de la « Une » se rapportant aux événements composant notre corpus mais aussi la juxtaposition spatiale avec les autres articles du jour.

En effet, la mise en page peut, par effet de contamination, dégager des axes sémantiques plus ou moins précis et, ainsi, contribuer à inscrire l'événement dans un rapport de sens spécifique.

Nous analyserons les titres de la « Une » mais aussi les titres des articles.

Nous appuyant sur les recherches de M. Mouillaud,<sup>3</sup> nous postulerons que les titres servent la même stratégie que les articles même si les titres, étant plus brefs, refoulent dans l'implicite les mécanismes qui ont permis leur création.

Ainsi, le titre plantera le décor, la signification dans lequel l'événement ou le récit sera transcrit.

On tentera de repérer les mots, les expressions qui nous permettront de mesurer le sens donné à l'événement, la répartition des acteurs et leur rôle ainsi que les stratégies des différents quotidiens.

---

<sup>1</sup> J. Peytard, « Lecture(s) d'une aire scripturale, la page du journal », Langue française, n° 28, 1975

<sup>2</sup> D. Grojnowski, « Le discours de presse », Presse Actualité, n° 149, 1980

<sup>3</sup> M. Mouillaud, « Rhétoriques et stratégies », in J. Gouazé et coll., Stratégies de la presse et du droit au procès de Bobigny, P.U.L., 1979

Nous ferons donc une première approche lexicale puis nous travaillerons sur les contenus sémantiques.

Nous n'étudierons pas, dans ce travail, les photographies liées aux événements. Bien que le titre se rapporte souvent à la photographie -cette dernière étant une mise en espace du discours dotée de sens- nous restreindrons notre étude aux énoncés, ainsi nous nous « en prendrons » uniquement aux discours.

## B) Analyse des articles

Nous opérerons un tri dans les articles en ne sélectionnant que ceux pouvant apporter une réponse à nos questions. En effet, comme le précise G. Provost-Chauveau, « lorsque l'on constitue un corpus, on ne s'intéresse pas nécessairement à la totalité des énoncés appartenant aux textes du corpus; on peut ne soumettre à l'analyse qu'un sous-ensemble de ces énoncés, dont les modalités de relevé sont dépendantes des hypothèses de recherche. »<sup>1</sup>

Ainsi, nous avons rejeté de notre corpus certains articles commentant l'historique de la loi de réquisition par exemple ou bien répertoriant le nombre d'immeubles H.L.M. construits sur une période donnée. En revanche, nous avons sélectionné certains articles apparemment « déconnectés » des événements comme un sondage sur le R.M.I. paru dans le figaro mais révélant, justement, les représentations médiatiques de l'exclusion.

Concernant la méthode d'analyse, nous nous appuyerons sur les recherches effectuées par le groupe d'Entrevernes<sup>2</sup> s'inspirant des travaux d'A.J. Greimas.

Dans cette optique, tout texte est composé d'une forme narrative et d'une forme discursive. La forme narrative étudie les transformations de l'énoncé composé d'un sujet et d'un objet. Cet énoncé, en effet, subit tout au long du texte des transformations qui vont composer le récit, l'histoire en quelque sorte. Dans le cas, par exemple, du premier événement concernant la « réquisition », cela pourrait être, grossièrement, le fait que des mal logés ou sans-abri, au début du récit, soient logés plus confortablement à la fin.

---

<sup>1</sup> G. Provost-Chauveau, « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », Langue Française, n° 9, 1971

<sup>2</sup> Groupe d'Entrevernes, Analyse sémiotique des textes, P.U.L., 1979

Pour parvenir à cette transformation, cette conjonction, dans ce cas précis, tout un ensemble de compétence de l'ordre du faire est nécessaire.

Néanmoins, nous ne nous pencherons pas sur la forme narrative du texte, nous étudierons les articles de presse selon un axe discursif.

L'étude de la composante discursive du texte nous permettra de repérer des figures. Nous noterons les figures lexématiques c'est à dire les mots employés et l'utilisation de ces figures que le discours va sélectionner ce qui nous permettra de travailler sur les champs sémantiques et ainsi de découvrir le sens qui est donné aux événements.

Ces figures forment un réseau, un tissu, nommé parcours figuratif qui est en fait un ensemble de signifiants habillant le discours et réalisant, ainsi, ce que l'on nomme la configuration discursive.

Ces parcours figuratifs contribuent à définir des personnages du récit appelés acteurs et leur rôle thématique qui constitue un résumé de leur parcours.

Ce rôle se manifeste « au niveau du discours comme une qualification, un attribut de l'acteur, (...), qualification qui n'est que la dénomination subsumant un champ de fonctions c'est à dire de comportements réellement notés dans le récit ou simplement sous-entendus. »<sup>1</sup>

C'est donc en relevant les acteurs et en notant leurs qualifications que nous découvrirons leur rôle au sein des événements.

Nous allons donc repérer, dans les articles, la configuration discursive.

Pour cela, nous pointerons les acteurs du récit et leur rôle thématique ainsi que les parcours figuratifs, l'ensemble contribuant à forger la signification du texte. Nous nous pencherons sur la construction des phrases, les verbes employés, le style utilisé mais aussi sur les rubriques accueillant les événements qui sont autant d'indices pour appréhender la construction des faits ainsi que le sens qui leur est conféré.

Nous présenterons un dépouillement des articles sous forme de tableaux recensant les acteurs et leurs rôles définis par la configuration.

Dans un deuxième temps, nous procéderons à une analyse plus détaillée de ces tableaux.

Nous découperons notre analyse événement par événement, puis jour par jour. Nous analyserons les articles des quotidiens en les comparant afin de noter des différences ou des similitudes dans la construction des discours.

---

<sup>1</sup> A. J. Greimas, Du sens, Seuil, 1970, cité par J. Courtès, Sémiotique narrative et discursive, Hachette, 1993, p. 93

Des conclusions seront dressées à la fin de chaque événement, celles ci résumeront les points les plus importants et une première réponse aux hypothèses pourra, ainsi, être fournie.

Enfin, les conclusions de chaque événement seront reliées à l'événement précédant et tenteront de découvrir l'évolution du discours sur l'exclusion.

### Section III. Présentation de l'entretien

Nous relaterons l'entretien que nous avons effectué avec J.B. Eyraud, président de l'association Droit au Logement. Cette association, qui a organisé -soutenu par l'abbé Pierre- l'opération de « réquisition », est considérée comme un des principaux acteurs des événements.

Nous étudierons le discours tenu par J.B. Eyraud sur les événements et sur la notion d'exclusion ainsi que le positionnement de l'association face aux médias et aux autres acteurs des événements.

De plus, nous analyserons le message lancé par l'association Droit au Logement en direction des politiques et, par là, son action dans le champ de la citoyenneté.

La grille d'entretien ayant servi de fil conducteur à cette rencontre et des documents fournis par J.B. Eyraud se trouvent dans le deuxième volume de ce travail intitulé « Annexes ».

## CHAPITRE III. LA « REQUISITION » DU 7, RUE DU DRAGON

### Section I. Analyse des discours de presse du 19 décembre

Nous n'avons pas sélectionné, ici, les journaux le Monde et La croix qui, du fait de la date de la « réquisition » (le 18 décembre), n'ont pas fait écho à l'événement.

Concernant les quatre autres quotidiens, InfoMatin, Libération et l'Humanité font la « Une » sur l'opération de « réquisition » et placent celle ci dans la rubrique « Evénement ».

Le Figaro, quant à lui, n'attribuera à l'opération qu'un encart à la « Une » et placera l'article dans la rubrique « La vie à Paris ».

#### 1. LES TITRES

\* Le Figaro:

la « Une »: PARIS

L'ABBE PIERRE OCCUPE UN IMMEUBLE AVEC DES SANS LOGIS

Article (rubrique: « La vie à Paris »): surtitre: DES SANS LOGIS INVESTISSENT UN IMMEUBLE VIDE DE LA RUE DU DRAGON

titre: L'ULTIME REQUISITION DE L'ABBE PIERRE

sous-titre: TRES EMU, IL A ANNONCE QU'IL PARTICIPAIT POUR LA DERNIERE FOIS A CE TYPE D'OPERATION.

IL A ETE REÇU PAR EDOUARD BALLADUR.

\* InfoMatin:

la « Une »: HORREUR! L'ABBE PIERRE INSTALLE SES PAUVRES CHEZ LES RICHES.

Article (Rubrique: « Les faits du jour »): surtitre: LA REVOLTE DES MAL LOGES.

titre: L'ABBE PIERRE ET SES SANS LOGIS  
INVESTISSENT LES BEAUX QUARTIERS.

\* Libération:

la « Une »: surtitre: L'ABBE PIERRE REÇU A MATIGNON APRES  
L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE.

titre: LES MAL LOGES SQUATTENT LA PRESIDENTIELLE.

Article (Rubrique « L'événement ») surtitre: OCCUPATION D'UN IMMEUBLE PARISIEN  
A L'APPEL DE L'ASSOCIATION DROIT AU  
LOGEMENT

titre: MAL LOGES: L'ABBE PIERRE REPART EN  
CROISADE

\* l'Humanité:

la « Une »: surtitre: COUP DE COLERE DE L'ABBE PIERRE

titre: DES SANS ABRI CHEZ LE PROMOTEUR

Article (rubrique « Evénement ») titre: A PARIS, LES SANS TOIT S'INSTALLENT RUE DU  
DRAGON

## A) Analyse

### a) les cadrages

Concernant le cadrage de l'opération de « réquisition », nous remarquons, pour Le Figaro, une restriction géographique de l'opération par la présence, dans le titre de la « Une », du terme « A Paris ». De plus, l'article concernant l'opération est situé dans

la rubrique « La vie à Paris ». Ainsi, est conféré au cadrage une restriction à un problème local et aucun embrayage n'est effectué sur la détresse des sans abri en règle générale. Enfin, la juxtaposition de certains articles, comme celui consacré au restaurant « la Maison Blanche » avenue Montaigne, confère, par contamination, un air anecdotique au cadrage.

Le Figaro opère son cadrage sur un seul homme: l'abbé Pierre et met en scène E.Balladur. Il semblerait que l'on assiste, ici, à un cadrage politique, néanmoins, le Figaro, en citant nommément E.Balladur, ne désigne pas celui ci par son statut (Premier Ministre) ni par l'inscription de son statut dans un lieu symbolique (Matignon). Ainsi, le Figaro, par cette stratégie de désignation, évacue la connotation politique et humanise les deux protagonistes.

Nous aurions donc un bouclage sur le cadrage anecdotique et local relevé plus haut : quelques sans logis ne vont pas déclencher « une affaire d'Etat »...

Contrairement au Figaro, Libération place l'opération de « réquisition » dans la rubrique « L'événement » et opère un cadrage politique de l'opération: le terme de [Matignon] met en scène le lieu symbolique du pouvoir et, par là, le statut institutionnel. En même temps, le terme de [présidentielle] indique une échéance et cadre l'opération de réquisition dans le champ du politique. Pour Libération, les mal logés sont un enjeu et pèseront lourd dans la campagne présidentielle.

Toujours dans le cadrage politique, nous pouvons citer L'Humanité.

Concernant l'événement, si celui ci tient une large place en première page, un autre article, situé en dessous et intitulé « Chirac, le social et ses actes », contribue, par sa juxtaposition spatiale, à conférer à l'événement de la réquisition un sens spécifique. Ainsi, le sens renvoie, pour une part, au Maire de Paris, au social (thème concernant bien sur les sans-abri) et aux actes de J.Chirac dans ce domaine c'est à dire à la coïncidence de sa parole politique avec la gestion de la ville sur le plan social, gestion apparemment en échec puisqu'il existe des sans toit à Paris.

On assiste donc, ici, à un cadrage politique de l'événement où les responsables de cette situation seraient les élus de « droite ».

En même temps, l'Humanité met en scène le promoteur c'est à dire la société Cogédim. Est opéré ici, un cadrage politico-financier. L'Humanité reprendra d'ailleurs, en éditorial, les malversations financières de la société Cogédim, proche du Parti Républicain, c'est à dire encore une fois de la « Droite ».

InfoMatin, quant à lui, adopte un cadrage très différent de celui opéré par les trois autres quotidiens évoqués plus haut.

Concernant la « Une », le terme [horreur !] est souligné et écrit en rouge. L'énoncé qui suit est en noir et de taille de caractère plus importante. Par la présence de la couleur, de la ponctuation, de l'abondance de photographies, InfoMatin adopte un style que nous qualifierons presque de populaire comme si la stratégie du journal consistait à faire « déborder » le sens, à faire en sorte que celui-ci saute aux yeux du lecteur.

A ce propos, concernant le terme [horreur !], celui-ci rappelle le lexique des titres des faits-divers. Le premier terme du titre pourrait aussi faire office de commentaire du journal, la couleur, à cet instant, servirait à distinguer deux positions à l'intérieur du titre: la voix du journal et le fait (énoncé en noir).

Concernant le cadrage opéré par InfoMatin, les termes [pauvres] et [riches], indiquent une dichotomie tranchée et renvoient à un univers sémantique vieilli: [les pauvres] est un terme peu employé actuellement. De plus, InfoMatin met en scène [les beaux quartiers], ainsi le journal opérerait, non pas un cadrage politique, ni un cadrage politico-financier (rien n'est dit sur la Cogédim), mais un cadrage « économique » et spatial mettant en scène des individus pauvres se révoltant sous les fenêtres des riches. Ce cadrage renverrait, par bouclage, à la stratégie d'InfoMatin consistant à utiliser un univers sémantique vieilli, construisant, ainsi, un scénario déjà rencontré dans l'histoire: les révoltes des pauvres.

## b) les acteurs

Concernant les acteurs impliqués dans l'événement, nous avons noté dans tous les quotidiens la distribution constante du rôle d'acteur principal à l'abbé Pierre qui évoluera dans les différents cadrages notés pour chaque journal.

Celui-ci est soit directement l'acteur du faire: [il occupe], son [ultime réquisition] (Le Figaro), [repart en croisade] (Libération), [installe] [investit] (InfoMatin), soit l'instigateur, le commanditaire de l'opération (L'Humanité).

Concernant L'Humanité, on peut comprendre le fait que les [sans abri] soient [chez le promoteur] comme la résultante du [coup de colère] de l'abbé Pierre.

Ce genre de titre peut être rapproché des titres chocs des faits divers dans lesquels un acte a des conséquences hors du commun parce que l'élément explicatif n'est pas énoncé (exemple: il allume une cigarette: la maison brûle ...).

Néanmoins, dans tous les cas de figure, l'abbé Pierre, acteur principal, est celui par qui la transformation est possible.

Ainsi, l'abbé Pierre serait un métasujet opérateur responsable, d'une part, d'une transformation conjonctive (mise en relation conjointe par appropriation des mal logés et d'un immeuble) et, d'autre part, d'une transformation disjonctive (disjonction par dépossession de l'immeuble pour la société Cogédim).

Néanmoins, un quotidien, Libération, se démarque de ce cadrage en citant l'association D.A.L.

On assiste ici à l'arrivée d'un nouvel acteur qui, par son appel, serait le destinataire et le manipulateur de deux Faire-Faire: l'occupation de l'immeuble, la croisade de l'abbé Pierre.

Ainsi, Libération, dès le titre de l'article, ferait entrevoir une autre transformation: celle de l'arrivée de l'association DAL dans le champ politique et l'éventuel retrait de l'abbé Pierre.

Néanmoins, la position de l'énoncé (surtitre) et la petite taille de la police de caractère confèrent à l'abbé Pierre le rôle d'acteur principal, interlocuteur de [Matignon], bien présent, dès lors, dans le champ politique de la négociation.

Concernant les personnes mal logées, nous avons noté pour tous les quotidiens un rétrécissement de la problématique de l'exclusion en général à une problématique de l'exclusion du logement en particulier. Le relevé lexical indique des termes peu variés et liés au logement: [sans abri] (L'Humanité), [sans logis] (le Figaro, InfoMatin), [mal logés] (Libération, InfoMatin).

Il semblerait que la présence de l'abbé Pierre soit associée à un horizon sémantique lié au problème du logement. En ce sens, l'événement serait relié à l'action de ce dernier. Son nom évoquerait les combats menés depuis l'hiver 54, combats pour l'accès au logement.

Concernant le rôle distribué aux personnes [mal logées] ou [sans abri], la situation paraît plus confuse.

On a vu plus haut que l'acteur principal de la transformation était l'abbé Pierre, ainsi il semblerait que les [sans logis] soient plutôt situés dans une position d'objet: [ l'abbé

Pierre installe ses pauvres ...], [l'abbé Pierre et ses sans logis ...] (InfoMatin), objets qui « appartiennent » à l'abbé Pierre pour InfoMatin.

Même chose pour L'Humanité, on a vu plus haut que c'était le [coup de colère] de l'abbé Pierre qui faisait en sorte que les [sans abri] soient chez le promoteur (titre de la « Une »).

Même configuration encore pour le Figaro: c'est l'abbé Pierre qui occupe un immeuble avec des sans logis (titre de la « Une »).

On remarque, dans le discours des ces journaux, l'emploi de l'adjectif possessif « ses » et le fait que les [sans logis] ne sont pas sujets des verbes d'action [installe, occupe ...].

Néanmoins, concernant les titres des articles de L'Humanité et du Figaro, il semblerait que les [sans toit] (L'Humanité), les [sans logis] (Le Figaro) soit placés dans une position d'acteur mais la restriction géographique pour L'Humanité [ A Paris] et le fait que ce soit le terme [installation] qui soit ici requis, installation qui se situe en aval de l'action de réquisition, restreint l'action des [sans toit] et, par là, leur rôle d'acteur. Quant au Figaro, celui ci place l'action des [sans logis] en surtitre, énoncé écrit en petite taille et place la [réquisition] comme un acte personnel de l'abbé Pierre. [Réquisition] faisant l'objet du titre de l'article de taille typographique plus importante que le surtitre.

Les titres de Libération et d'InfoMatin se démarquent de ceux de L'Humanité et du Figaro. Si ces derniers utilisent les termes de [sans abri / sans logis], Libération et InfoMatin mettent en scène les [mal logés].

Concernant le titre de l'article, Libération semble placer les [mal logés] dans un rôle d'acteur. Néanmoins, le terme [squatter] indique que les [mal logés] occupent une place indue dans le champ du politique. Indue parce que si ces derniers veulent exercer leur droit de citoyenneté, ils doivent « forcer la place », « s'incruster » en quelque sorte dans le champ du politique. En même temps, Libération met en scène des [mal logés] et non pas des [sans toit] ou [sans logis]. En ce sens, la prise de position dans le champ du politique ne concerne pas l'exclu du logement mais l'individu précaire ou en difficulté.

Nous retrouvons dans InfoMatin, et cela d'une façon plus frappante encore, la stratégie de Libération.

InfoMatin semble donner le rôle d'acteur aux individus [mal logés], ces derniers étant les acteurs de leur [révolte], c'est à dire d'un Faire que l'on peut qualifier de « violent ». A cet instant, InfoMatin opère un changement dans les lexiques utilisés pour désigner l'individu: le quotidien n'emploie plus les termes de [pauvres] ou [sans logis] assujettis à l'abbé Pierre par différentes stratégies déjà citées plus haut mais le terme de [mal logés] c'est à dire d'individus logés (même si « mal »), inscrits physiquement dans un lieu et, par là, symboliquement dans un espace, celui de la citoyenneté et de l'action.

### c) Récapitulatif

Nous avons noté un cadrage différent selon les quotidiens, néanmoins, le rôle d'acteur principal est toujours dévolu à l'abbé Pierre.

Une différence paraît présente entre [les sans logis / sans toits] non acteurs, assujettis à l'acteur principal et [les mal logés] acteurs de leur [révolte], présents dans le champ politique [squatter la présidentielle].

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

a) LE FIGARO

Acteurs	Rôles	Cadrage
abbé Pierre	appelle à la réquisition interlocuteur	Appel vibrant Matignon, n'a pas perdu son temps. Négociations rejoint les familles une dernière fois. (discours rapportés)
DAL / Militants	organisent, préparent, convoquent, hurlent, ordonnent	familles à reloger familles et personnalités bousculées, docilement, elles obtempèrent roder le scénario, opération, réquisition, jour J, s'attaquer à, s'engouffrer, immeubles repérés (discours rapporté)
Personnalités	prennent responsabilités des familles	représailles judiciaires
A.Jacquard	prend la relève de l'abbé Pierre / de son discours	généticien, professeur, la loi, le droit (discours rapporté)

b) INFOMATIN

Acteurs	Rôles	Cadrage
abbé Pierre DAL	organisent, préparent, annoncent	drame en trois actes relogement, opération, secret, stratégie
abbé Pierre	interlocuteur d'E.Balladur	acclamé, s'étrangle, épuisé a gagné, promesse d'E.Balladur, familles (discours rapporté)
DAL	convoque presse, gère familles, estime nombre de familles	secret
le cortège	prend le métro, fonce	DAL, familles, personnalités C.D.S.L.
personnalités	attendent avec les familles soutiennent les familles	

c) LIBERATION

Acteurs	Rôles	Cadrage
DAL, C.D.S.L. / militants	mènent la foule déboulent, s'arrêtent	secret du lieu, au galop (discours rapporté) réquisition. Cogédim
organisateurs / A.Jacquard	conseillent, consolent	protection des familles police, B.Tapie
abbé Pierre	a débarqué, s'est adressé à a passé le flambeau	(discours rapporté) police, protection. sous les applaudissements, vieil homme épuisé, ville de Paris, Cogédim: gredins. A l'adresse des hommes politiques
A.Jacquard	prend la relève de l'abbé Pierre	le scientifique. Message aux hommes politiques
abbé Pierre et « 4 ou 5 autres »	négoçient avec Matignon	E.Balladur. Intervention policière. Abbé Pierre acclamé (discours rapporté)

d) L'HUMANITE

Acteurs	Rôles	Cadrage
Familles	ont du mal à parvenir au 1 <sup>er</sup> rang	balluchon, sacs, valises grande porte en fer, beaucoup d'enfants. Pluie menaçante. Affiches fanées
	investissent lieux, décident d'exercer leur droit	réquisition, DAL, secret
J.C. Amara Vice pst DAL	parle au mégaphone	Cogédim, scandale, spéculation (discours rapporté)
DAL / C.D.S.L.	préparent opération, avertissent presse	spectaculaire, efficace, secret
Militants / association personnalités	se rassemblent, organisent la solidarité, parlent, constatent, soulignent	dans la cour (discours rapporté)
abbé Pierre	tonne	voix fatiguée, Cogédim, ville de Paris (discours rapporté)
abbé Pierre prof. Jacquard J.B. Eyraud	négocient avec Matignon	force de l'ordre, trouver une solution pour famille. (discours rapporté)

## B) Analyse

### a) les cadrages

Nous avons relevé, lors de l'analyse des titres, des différences de cadrage entre les quotidiens. Il semble que ces différences se perpétuent dans les articles.

Ainsi, l'Humanité continue son cadrage politico-financier en juxtaposant à son article, un éditorial consacré à la Cogédim. En même temps, le journal utilisera la stratégie du discours rapporté (J.C. Amara, abbé Pierre) afin d'évoquer la [Cogédim], les [spéculations], le [scandale], la [ville de Paris].

L'Humanité commence son article par une série de descriptions créant, ainsi, un effet de réalité connoté à la misère et à la souffrance [baluchons, sacs, pluie, beaucoup d'enfants, affiches fanées].

En même temps, l'Humanité fait entendre sa voix en jugeant positivement l'action [spectaculaire, efficace]. De plus, la présence du [on] indéfini, à maintes reprises dans le discours, suscite la confusion et implique le journaliste dans les faits.

InfoMatin, quant à lui, continue le cadrage, que nous avons rapproché du fait divers, opéré dans le titre. Ainsi ce dernier est situé dans le champ du spectaculaire [drame].

De plus, InfoMatin découpe la réquisition de l'immeuble en trois actes. Chaque séquence commence par le numéro de l'acte, l'heure et parfois le lieu. Ce style « télégraphique » donne l'impression de lire un rapport et connote le discours à un environnement administratif et plus particulièrement judiciaire. Est mis en avant, ici, un style de « déposition » ou de témoignage se voulant brut.

Le Figaro cadre son article sur l'action de l'association D.A.L. et décrit l'opération de réquisition à l'aide de figures formant un parcours très spécifique que nous pourrions appeler « guérilla urbaine »: [roder le scénario, jour J, opération, s'engouffrer, repérer, bousculés, obtempérer ...]

Ce parcours met en scène la violence de l'action et le renversement, dans le récit, des valeurs et de la démocratie, c'est à dire en fait l'anéantissement du droit au profit de la force. Ainsi, même si la Cogédim n'est pas citée dans l'article, il semblerait que le rappel à la loi sur le respect de la propriété privée soit prégnant.

Concernant Libération, celui ci opère un cadrage encore différent des autres quotidiens en privilégiant les anecdotes, les « petites phrases » des personnalités indiquant un « vécu » de l'action, créant, ainsi, une certaine complicité avec les acteurs.

Malgré ces différences, tous les quotidiens s'accordent sur un point: le [secret], la [stratégie], figures que l'on retrouve constamment lors de l'évocation de la « réquisition ».

## b) les acteurs

Concernant les acteurs, et dans la suite logique de l'analyse des titres, est présenté comme acteur principal l'abbé Pierre.

Ce dernier est mis en scène comme l'interlocuteur de Matignon, le négociateur, le protecteur des familles et l'homme qui appelle à la réquisition. Le Figaro et InfoMatin dépeignent celui ci comme le manipulateur de l'opération [il n'a pas perdu son temps] (Le Figaro), [il a gagné] (InfoMatin).

Ainsi, ces quotidiens décriraient l'opération de « réquisition » comme une joute entre l'abbé Pierre et le Premier Ministre et articuleraient leur récit sur ce que nous pourrions appeler le sanction de l'opération qui est la promesse d'E.Balladur et donc la victoire pour l'abbé Pierre.

Un deuxième acteur se détache nettement: les membres de l'association D.A.L. (et dans son ombre le C.D.S.L.). Ces derniers sont considérés par tous les quotidiens comme les acteurs de l'opération: ils sont dans la rue, organisent, parlent au mégaphone, donnent des rendez-vous ... On peut les assimiler à des acteurs de terrain directement reliés à l'abbé Pierre. On peut aussi noter le rôle administratif d'expert et de gestionnaire qui leur est conféré par InfoMatin.

L'Humanité sera le seul quotidien à les cadrer dans un rôle de négociateurs présents à Matignon.

Concernant les figures discursives qualifiants D.A.L., le Figaro utilise un parcours très spécifique empreint de violence [hurle], [ordonne]. Les membres de l'association D.A.L. sont appelés [militants], terme que l'on retrouve aussi dans les autres quotidiens mais uniquement pendant l'opération de « réquisition ». Ainsi, Libération

transforme les [militants] en [organiseurs], une fois les [familles] installées dans l'immeuble.

Concernant les personnalités, celle ci sont présentées comme « couvertures » chargées de protéger, grâce à leur statut les sans logis. Assujetties au D.A.L. dans tous les quotidiens, elles ne font pas partie des acteurs en tant que tels. Seul, A.Jacquard tient une place à part parce que présenté comme le successeur de l'abbé Pierre.

Concernant les sans abri, nous avons noté, dans l'analyse des titres, un rétrécissement de la problématique de l'exclusion en général à une problématique sur l'exclusion du logement en particulier. Puis nous avons relevé la différence des termes [mal logés] et [sans abri / sans toit].

Nous avons noté, encore une fois, une évolution du lexique avec l'apparition du terme [famille] et cela dans tous les quotidiens.

On note déjà que c'est le seul acteur qui évolue pendant le récit en changeant d'appellation.

Nous pourrions dire que le but de l'opération de réquisition est d'effectuer une transformation, dans le cas présent une conjonction, entre les [sans abri] et le logement.

Dans cette optique, le changement d'appellation serait en quelque sorte le résultat de cette transformation, c'est à dire la sanction. La conjonction ayant eu lieu, la transformation de la désignation des [sans abri] en [familles] peut s'opérer.

Néanmoins, ces familles ne sont pas cadrées dans un rôle d'acteur de la réquisition: [ont du mal à se glisser au premier rang] (L'Humanité), reçoivent des ordres du D.A.L. (Le Figaro), [les personnalités prennent la responsabilité des familles] (Le Figaro), les personnalités [déclarent avoir pris possession de l'immeuble et héberger les familles] (Libération), D.A.L. [« gère » les familles], [estime] (InfoMatin), [tout le monde s'est rassemblé] (L'Humanité), nous notons, à cet instant, que le [tout le monde] englobe les associations et les personnalités rassemblées [dans la cour] qui parlent des [familles] installées, elles, dans l'immeuble.

On remarque, donc, que les familles sont protégées par l'abbé Pierre et les personnalités, assujetties à D.A.L., absentes de la place publique, des lieux où l'on parle d'elles.

### c) Récapitulatif

Concernant le cadrage, nous avons relevé, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut lors de l'analyse des titres, des différences importantes entre les quotidiens.

En revanche, ces derniers seront tous d'accord sur la distribution des rôles: l'abbé Pierre en manipulateur, D.A.L. en acteur de terrain relié à l'abbé Pierre, les personnalités [en couvertures].

Concernant [les sans abri] ou [mal logés], ces derniers sont devenus des [familles]. Néanmoins ces [familles], et cela pour tous les quotidiens, ne sont pas considérées comme acteurs de l'événement.

On remarque ici des désignations différentes et, par là, une classification: [les sans abri] comme objets, les [mal logés] comme acteurs de leur révolte, s'immisçant [squattent] dans l'élection présidentielle et les familles logées mais muettes.

Ce serait donc, ici, la possession ou non d'un logement c'est à dire l'inscription dans l'espace social qui, en désignant l'individu, lui assignerait un rôle spécifique ou soulignerait justement son absence de rôle dans le fonctionnement de l'organisation sociale. Le terme de [famille] étant celui se rapprochant le plus de la normalité parce qu'institutionnalisé, possédant des règles, des codes, étant régi par la loi.

## Section II. Analyse des discours de presse du 20 décembre

Nous allons étudier, ici, les suites données à l'événement, l'exploitation faite par les différents quotidiens.

De plus, nous analyserons les quotidiens La Croix et le Monde absents de notre corpus du 19 décembre. Il est à noter que tous les quotidiens feront la « Une » sur la « réquisition » et ses suites.

## I. LES TITRES

### \* Le Monde:

la « Une »: M. CHIRAC DEMANDE LA REQUISITION DE PLUSIEURS LOGEMENTS  
A PARIS

Article (rubrique « Société ») Surtitre: AYANT INVESTI AVEC DES MILITANTS UN  
IMMEUBLE INOCCUPE A PARIS

Titre: L'ABBE PIERRE RECLAME L'APPLICATION  
EFFECTIVE DE LA LOI DE REQUISITION DES LOGEMENTS  
LAISSES VACANTS.

### \* La Croix:

la « Une »: L'INTRUSION DE L'EXCLUSION

Articles: (rubrique « Hommes et événements »)

- 1) PREMIERE NUIT D'OCCUPATION RUE DU DRAGON
- 2) JACQUES CHIRAC REQUISITIONNE DES LOGEMENTS A PARIS
- 3) UN PAVE DANS LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE

### \* Le Figaro:

la « Une » Surtitre: BALLADUR - CHIRAC: LA SURENCHERE SOCIALE

Titre: LES EXCLUS AU COEUR DU DEBAT

Sous Titre: LE MAIRE DE PARIS DECIDE A REQUISITIONNER LES  
LOGEMENTS VACANTS DE LA CAPITALE; LE PREMIER MINISTRE  
VEUT « REMEDIER A L'EXCLUSION ET A LA PAUVRETE ».

Article (rubrique « Notre vie »)

Surtitre: ALORS QUE JACQUES CHIRAC PROPOSE DE REQUISITIONNER SUR  
PARIS DES IMMEUBLES VACANTS

Titre: MOBILISATION POUR LES SANS ABRI

Sous titre: LE « QUART MONDE » EST DEvenu EN FRANCE UNE REALITE  
TELE QUE DES SOLUTIONS NOUVELLES SONT CONSTAMMENT A  
INVENTER.

Article (rubrique « La vie à Paris »)

**Surtitre:** APRES L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE DE LA COGEDIM PAR L'ABBE PIERRE.

**Titre:** LE MAIRE VEUT REQUISITIONNER DES APPARTEMENTS.

**Sous-titre:** SEULS DES BIENS VACANTS APPARTENANT A DE GRANDS GROUPES FINANCIERS SONT VISES. MAIS LA PROCEDURE RESTE FLOUE.

ENCART: LA VIE S'ORGANISE RUE DU DRAGON.

\* InfoMatin:

la « Une »: CHIRAC ILLUMINE PAR L'ABBE PIERRE

article (rubrique « Les faits du jour »)

**Surtitre:** MAIRE DE PARIS CHERCHE LOGEMENTS VIDES POUR EXCLUS ET VOIX DE GAUCHE POUR SA CAMPAGNE.

**Titre:** POUR CHIRAC LE DROIT AU LOGEMENT PASSE PAR LES IMMEUBLES DE RICHES.

\* Libération:

la « Une »: **Surtitre:** LE MAIRE DE PARIS SE DIT PRET A REQUISITIONNER LES LOGEMENTS VACANTS

**Titre:** CHIRAC REQUISITIONNE L'ABBE PIERRE

Article: (rubrique « L'événement »)

**Surtitre:** 24 HEURES APRES L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE INOCCUPE PAR DES FAMILLES SANS ABRI

**Titre:** JACQUES CHIRAC BAT LE RAPPEL DES LOGEMENTS VIDES A PARIS. LE MAIRE DE PARIS TAPE SUR LES « GROUPES FINANCIERS »

\* L'Humanité:

la « Une » **Surtitre:** L'EXIGENCE SOCIALE BOUSCULE LA DROITE.

**Titre:** PREMIER SUCCES POUR LES SANS LOGIS.

Article: (rubrique « Événement »)

Titre: LES MAL LOGES N'ATTENDENT PLUS.

## A) Analyse

### a) Les cadrages:

Concernant le quotidien Le Monde, nous pouvons noter un cadrage axé sur la loi et la réquisition en même temps qu'une restriction géographique: [A Paris] est présent à la « Une » et dans le surtitre de l'article. L'opération de réquisition n'est pas décrite et les acteurs de cette opération ne sont pas mis en scène.

L'article consacré à la « réquisition » se trouve dans la rubrique « Société ».

L'éditorial de B.Frappat place à la « Une » du quotidien La Croix l'[exclusion] et son [intrusion]. Intrusion dans quel champ? C'est dans le titre des articles que nous le découvrons: champ de la campagne présidentielle où l'exclusion est déjà considérée par le quotidien comme un enjeu de première importance [un pavé] et gros plan sur J.Chirac et sur son positionnement.

Dans son titre, La Croix n'emploie pas les termes de [sans logis / sans abri] ou [mal logés] mais celui d'exclusion directement connecté apparemment au champ politique: [campagne présidentielle] (titre d'un des articles), terme d'[exclusion] relié à celui d'[intrusion]. La présence de l'[exclusion] serait une présence indue, une « incrustation » en quelque sorte. On retrouve, ici, le même cadrage que celui de Libération précédemment évoqué: « les mal logés [squattent] la présidentielle ».

Nous retrouvons la notion d'exclusion à la « Une » du Figaro qui opère, contrairement à la veille, un cadrage politique mettant en scène deux acteurs: J.Chirac et E.Balladur.

En même temps, on retrouve le terme d'[exclusion] dans le discours rapporté d'E.Balladur.

Il semblerait donc que « l'exclusion » soit un terme directement rattaché au champ du politique mettant en scène des acteurs spécifiques: les candidats aux élections, contrairement aux termes de [mal logés] ou [sans abri] reliés, dans les discours, au problème du logement et à la notion de droit, c'est à dire au champ juridique.

Toujours pour le Figaro, il est à noter que deux articles sont consacrés aux événements de la rue du Dragon mais que ces derniers ne se trouvent pas dans les mêmes rubriques.

L'un est situé dans la rubrique « Notre Vie », l'autre dans la rubrique « La Vie à Paris ». Ainsi, le Figaro opère un premier cadrage général et un deuxième plus spécifique.

Ce dernier cadrage met en scène l'abbé Pierre, la « réquisition » et « la vie (qui) s'organise rue du Dragon ». Celui ci prolonge le cadrage « parisien », « intimiste » de la veille et continue sur la « technique de guérilla urbaine » avec le terme [visés].

Le Figaro met en avant la [Cogédim], les [biens], les [grands groupes financiers] [visés], ainsi le Figaro tente de rassurer les « petits propriétaires » tout en les déstabilisant par la phrase qui suit: [Mais la procédure reste floue].

En fait, le Figaro s'interroge ici sur la disjonction, la dépossession et se penche sur le relogement « en défaveur de qui ». Il pose, en quelque sorte, la question: qui va perdre ses biens ? ou plutôt « A qui vont-«ils» prendre les biens ? ».

Concernant le cadrage général du titre de l'article placé sous la rubrique « Notre Vie », le Figaro, après avoir cadré sur les exclus et la politique, avance ici les termes de [sans abri] et [« quart monde »].

Concernant les [sans abri], ceux ci font l'objet d'une mobilisation pendant que les [exclus], eux, font l'objet [sont au coeur] [du débat].

Dès lors, on note que le terme [exclus] ou [exclusion] est bien directement connecté au champ du politique, l'article « du » conférant, de surcroît, toute sa singularité au débat: celui de l'élection présidentielle.

Néanmoins, on peut se pencher sur la [mobilisation] citée plus haut et se demander qui est l'instigateur de cette dernière. On pourrait croire, à priori, à une liaison avec le surtitre c'est à dire avec J.Chirac mais la présence du [alors que] en début de phrase détruit justement cette liaison. Ainsi, on pourrait lire: « pendant que J.Chirac ... », « il existe une mobilisation ».

Le Figaro donnerait-il, ici, l'avantage à un autre protagoniste?

Le cadrage continue sur la notion de [« quart monde »] qui est [devenu(e)] pour le Figaro une réalité. Notion d'une part non accréditée par le Figaro (présence de guillemets) et, d'autre part, virtuelle, éventuelle, ou simplement touchant une population marginale puisque [devenu(e) une réalité]. Le Figaro insiste sur l'aspect récent de cette réalité, de cette transformation, avançant que des [solutions nouvelles] sont à [inventer].

Le terme [inventer] induit que les solutions ne sont pas à chercher ou à trouver, verbes généralement employés pour qualifier ce terme. Il semblerait, dès lors, que le Figaro se positionne au niveau de l'invention, de la création, ainsi il serait légitime de se demander si le Figaro estime réellement, comme il semble le faire entendre, que le « quart monde » est bien du domaine de la réalité.

A moins que des [solutions] comme « la réquisition » (« récupérée » par J.Chirac) ne soient, pour le Figaro, que des solutions « occasionnelles », sortes de « pitreries » de campagne électorale ». On assisterait, ainsi, à un bouclage sur l'avantage donné à un autre acteur du débat politique.

De la même manière que La Croix et le Figaro, InfoMatin utilise le terme [d'exclus] dans un cadrage politique. Ainsi, le surtitre de l'article associe les [exclus] aux [voix de gauche] et ce dernier pourrait se lire sur le modèle algorithmique suivant:

« si logements pour exclus alors voix de gauche sinon défaite ».

En même temps, on retrouve dans le titre de l'article, par l'usage du terme [riches], le même cadrage lexical que celui opéré la veille. InfoMatin continue donc sur son cadrage « économique »: [beaux quartiers], [pauvres / riches] la veille, [immeubles de riches] le lendemain.

De plus, toujours dans la logique du cadrage de la veille, le surtitre de l'article est écrit en rouge (le titre en noir), ainsi nous entendrions, encore une fois, dans le surtitre, la voix du journal. Celle ci s'exprimant dans le champ politique.

Libération et L'Humanité n'emploient pas, quant à eux, le terme d'exclus et continuent leur cadrage sur les [sans abri] et les [mal logés].

Si Libération met en scène J.Chirac, le quotidien n'opère pas, comme la veille, un cadrage sur les élections présidentielles mais restreint ses titres d'une part à la loi de réquisition et, d'autre part, à la ville de Paris plusieurs fois citée.

Néanmoins, on peut noter une certaine évolution lexicale: ce ne sont plus les [mal logés] qui [squattent] mais les [familles sans abri] qui [occupent].

Le terme [sans abri] ne fonctionnerait plus comme une étiquette désignant un groupe de personnes mais serait relié au terme [famille] qualifiant, ici, l'état dans lequel ces familles se trouvent. Ainsi, ces personnes seraient d'abord des familles, posséderaient donc un statut institutionnel clair et se trouveraient, dans un deuxième temps, « sans abri ».

On retrouverait donc un bouclage avec ce que nous avons relevé dans l'analyse des articles parus la veille. Articles dans lesquels nous avons noté une évolution concernant les appellations et les rôles: [mal logés], [sans abri / sans logis], [famille]. Tout comme Libération, L'Humanité ne parle pas d'exclus mais opère néanmoins un cadrage politique en continuant celui entrepris la veille: [la Droite].

Concernant les termes employés et la construction des phrases, nous remarquons l'emploi du terme [mal logés] sujet d'un verbe d'action et celui de [sans logis] non sujet de la phrase.

On assiste donc, ici encore, à un bouclage sur l'analyse des titres de la veille où nous avons rencontré une différence marquée entre [mal logés] et [sans logis].

## b) Les acteurs

Nous avons relevé, dans la quasi totalité des quotidiens, deux acteurs principaux qui sont J.Chirac et l'abbé Pierre.

Concernant l'abbé Pierre, on note que celui ci est présenté comme l'acteur de la « réquisition »: [ayant investi] (Le Monde), [occupation par l'abbé Pierre] (Le Figaro) ou bien l'instigateur de la transformation [Chirac réquisitionne l'abbé Pierre] (Libération), [Chirac illuminé par l'abbé Pierre] (InfoMatin).

En même temps, ces deux quotidiens cadrent la « récupération » de la « réquisition » au profit de J.Chirac. Réquisition symbolisée par la personne même de l'abbé Pierre.

Ainsi, concernant Libération, nous nous trouvons face à une identification complète entre un acteur (abbé Pierre) et son faire (« réquisition »). L'un étant égal à l'autre ou n'existant que par l'autre.

Concernant le quotidien Le Monde, on remarque une assimilation des rôles entre J.Chirac et l'abbé Pierre: pendant que l'un [demande], l'autre [réclame].

Néanmoins, c'est surtout sur J.Chirac que vont se focaliser les différents quotidiens avec toutefois quelques nuances dans les discours.

Le Monde cadre J.Chirac dans une place où le pouvoir lui échappe: il [demande] la réquisition contrairement à la Croix qui lui donne ce pouvoir et actualise l'opération [J.Chirac réquisitionne]. La même stratégie, que celle utilisée par La Croix, est choisie par Libération: [le Maire ... se dit prêt], [J.Chirac bat le rappel], et par le Figaro [le Maire ... décidé à].

En même temps, on observe que J.Chirac est tantôt cité nommément, tantôt mis en scène dans son statut de Maire de Paris. Néanmoins, il ne semble pas que la citation par le nom implique automatiquement la désignation de J.Chirac par son statut de candidat, ce dernier étant aussi cadré dans l'environnement des présidentielles malgré son statut de Maire [le Maire de Paris ... voix de gauche] (InfoMatin).

Concernant Le Figaro, on remarque toutefois que dans le titre de la rubrique « La Vie à Paris » seul le statut de J.Chirac est cité: [le Maire]. Nous aurions, ainsi, un bouclage sur la dimension « locale » de l'opération de « réquisition » mise en place la veille.

Il est à noter que seul Le Figaro mettra en scène E.Balladur et soulignera, par là, le caractère duelliste de la relation entre les deux hommes.

Le quotidien L'Humanité, quant à lui, ne citera pas d'acteur politique hormis [la Droite] qui se trouve [bousculée].

### c) Récapitulatif

Concernant les acteurs mis en scène dans les titres, nous avons relevé J.Chirac et l'abbé Pierre. L'un « récupérant » les « idées », l'autre étant l'acteur du Faire.

Nous avons, encore une fois, noté une évolution lexicale avec l'emploi du terme [exclusion]. Il apparaît que ce terme est directement connecté au champ politique: [au coeur du débat] contrairement aux termes de [mal logés / sans abri] rapidement abandonnés quand le discours porte sur les prochaines élections.

Ces deux derniers termes seront employés encore une fois par Libération et L'Humanité.

Dans cet emploi, on assiste, d'une part, au même cadrage que celui effectué la veille: les [mal logés] sont sujets d'un verbe d'action contrairement aux [sans logis] et, d'autre part, le terme de [sans abri] est relié cette fois aux [familles], perdant, ainsi, son caractère stigmatisant de désignation, mettant en scène d'abord des [familles] c'est à dire des personnes porteuses d'un statut institutionnel reconnu.

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

Nous avons retenu, pour les quotidiens La croix et Le Figaro, plusieurs articles que nous présenterons sous forme de tableaux.

a) LE MONDE

Acteurs	Rôles	Cadrage
abbé Pierre	tient une conférence de presse.  Interlocuteur de Matignon.  A désigné son successeur pour « patronner » sur le terrain	Voix fatiguée, tremblante de colère. « apôtre des sans logis ».  Cohue médiatique à son arrivée Reçu 20 mn (avec A.Jacquard et J.B.Eyraud). Raccompagné sous l'oeil des caméras. Très fatigué (discours rapporté)
A.Jacquard	successeur de l'abbé Pierre. A fait une déclaration	Professeur (discours rapporté)
Militants du D.A.L. / C.D.S.L.	ont investi l'immeuble désireux de reloger des familles	Cogédim. Opération importante. Apparemment réussi
François Léotard Alain Juppé	prennent position en faveur des réquisitions	la même soirée. Tournure politique (discours rapportés)
J.Chirac	parle beaucoup, doit s'expliquer, doit préciser, doit justifier, doit prendre position	la balle est dans son camp. Problèmes immobiliers à Paris. Attaqué par les Ballarduriens

b) LA CROIX

ARTICLE: « Première nuit d'occupation rue du Dragon »

Acteurs	Rôles	Cadrage
Lassaad Dahmani	occupe l'immeuble. Part travaillé. A confiance en l'abbé Pierre. A pris contact avec le D.A.L.	Père de famille. Tunisien, épouse italienne. Arrivé en France il y a un an. Errance de foyer en foyer, enfants hébergés. Expulsés, impayés. Solidarité
Militants D.A.L. / C.D.S.L.	ont préparé opération. Fixent des RDV.  Montent la garde. Ont réussi leur coup.  Demandent ouverture des négociations	Secret, opération, habitude  Satisfaction, médias.  relogement ou maintien des familles Création d'un local pour espace associatif.
abbé Pierre	soutient opération commando Négociation avec Matignon	voie affaiblie (discours rapporté)
Mairie de Paris	se résout à la formule des réquisitions.	

## LA CROIX:

ARTICLE: « Un pavé dans la campagne »

Acteurs	Rôles	Cadrage
abbé Pierre	reçu à Matignon joue un rôle essentiel	interventions répétées sur le problème du logement médiatisation postulat gagne du terrain échec du squat si absence de l'abbé Pierre et si société Cogédim pas au centre « d'affaires ». drame du logement thème de la campagne
J.Chirac	ouvre le débat doit réévaluer ses actes	contradiction avec la gestion de la ville de Paris
Les politiques	faire de ce combat une bataille centrale	question de loi question de politique campagne présidentielle

c) LE FIGARO:

ARTICLE: « Mobilisation pour les sans abri »

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.Chirac	annonce des réquisitions	Soudaine décision (discours rapporté)
S.Veil	comprend a fait des choses a réuni les propriétaires	bat sa coulpe
Cogédim	prendra des mesures conservatoires	loi de réquisition = mesures drastiques monde de l'exclusion difficilement cernable choses faites pour le quart monde mais pas de politique globale
abbé Pierre	a été raccompagné a obtenu une promesse	joie du D.A.L. Surprise. Non délogement des rebelles
abbé Pierre / D.A.L. / Membres du gouvernement	ont polémique	faits anciens: délogement, sanctions, incident, expulsion. Ministre des affaires Sociales. Squatteurs refusant le relogement
A.T.D. quart Monde	lance une pétition exige	lois programme Période propice aux associations

LE FIGARO:

ARTICLE: « le maire veut réquisitionner des appartements »

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.Chirac	a décidé d'engager les réquisitions réunion avec des experts	sur le champ (discours rapporté) vide juridique, procédure floue Afflux de S.D.F. et de titulaires du R.M.I.
OPAC	gère les logements sociaux loge 300.000 parisiens	effort de mise en chantier de logements neufs (discours rapporté)
Candidats au logement	refusent les logements proposés ralentissent la procédure	attributaires réservataires atermoiements

LE FIGARO:

ARTICLE: « Une victoire pour le D.A.L. »

Acteurs	Rôles	Cadrage
D.A.L./Militants	perfectionnent leurs méthodes	Actions spectaculaires, médiatiques de préférence. Réquisitions sauvages couvertes par caméras. Caution d'A. Jacquard. Bénédiction de l'abbé Pierre. Subvention annuelle accordée par l'état
	ont atteint leur but	Adresse symbolique. Cogédim
	prennent l'initiative des opérations, interpellent, demande l'application d'une ordonnance. Veulent réaliser un projet. Etendre le champ de leurs revendications	Militants issus de la mouvance alternative et écologiste. Ont su s'attirer la sympathie de l'opinion s'affirment comme une alternative aux partis politiques traditionnels

LE FIGARO:

ARTICLE: « la vie s'organise rue du Dragon »

Acteurs	Rôles	Cadrage
Demba	explore l'immeuble il est déçu construit une maison en carton	ne pas s'essuyer les pieds, enjamber les gravats, parois défoncées, baignoires crasseuses, froid, toiles d'araignées. l'eau froide est installée, les gamins jouent
un commerçant / une voisine	donnent: sapin de Noël / argent	Solidarité joue à plein Voisine bon chic bon genre dans les gravats pétition
Les commerçants	ont manqué les clients dimanche	grincements de dents Conséquences sur les clients, baisse du petit commerce
Les parisiens	Ont des réactions Sont choqués  Jugent sévèrement les politiques	droit des propriétaires s'installer chez les autres  s'accordent sur ce point

e) INFOMATIN

Acteurs	Rôles	Cadrage
D.A.L.	Réquisitionne immeuble	Bagarre entre Cachemires et Lambswools
E.Balladur	Reçoit abbé Pierre	100 % pauvres
J.Chirac	Réquisitionne	Divine surprise pour l'abbé et ses pauvres
Président D.A.L. (J.B.Eyraud)	Demande démission d'H.de Charette. Interpelle Ch.Pasqua	Bonne nouvelle Tient dans sa main les bulletins de vote des pauvres et de ceux qui se sentent menacés
S.Veil	Reconnaît, comprend	Entonne son refrain Tend la joue pour se faire battre
La gauche	Dénonce le gouvernement	Occasion trop belle
Les chiraquiens	Critiquent la politique du gouvernement	Ne sont pas en reste

## f) LIBERATION

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.Chirac	<p>Accourt à TF1 A suivi l'opération, a disséqué, décidé, reprend l'initiative, s'invite sur TF1, estime, explique.</p> <p>a effacé l'affront de la voiture prêtée A repris à son compte les réquisitions</p>	<p>Terrain Social. E.Balladur Abbé Pierre Un ton au dessus d'E.Balladur Vide juridique avoue le flou</p> <p>S'est attaqué au symbole de la réquisition. Défenseur des plus défavorisés. Coté tapageur et spectaculaire. A Eclipsé programme social d'E.Balladur</p>
D.A.L..	<p>A du mal à croire à l'initiative chiraquienne. Souhaite un RDV avec le Maire. Souhaite la démission d'H.de Charette</p>	Bonne nouvelle
Coté chiraquien les lieutenants	soulignent, estiment	Autre politique du logement
S.Veil	Comprend	Chez les Balladuriens
A gauche	explique, estime	Même chose
D.Voynet	Apporte son soutien	Les Verts
J.Tiberi 1 <sup>er</sup> adjoint	organise réunion opération amorcée contacts sont pris	D.A.L. absent aller vite point juridique flou. appartements prêts dans une semaine bénéfice pour J.Chirac

g) L'HUMANITE

Acteurs	Rôles	Cadrage
Militants du D.A.L.	Ont passé la nuit Veillent sur les vivres et les couvertures	Effervescence Assaut pacifique réussi
Cogédim	Engagement d'une procédure	incertitude, bras de fer
Familles	Ont fait des demandes de logement. Travaillent	Prêtes à payer un loyer Mairie de Paris ne propose rien. Bailleurs privés, cherté des loyers (discours rapportés)
E.Balladur	promesse: non intervention de la police. Ne cautionne pas l'opération	Abbé Pierre Etat de droit
J.Chirac	Obligé de faire quelque chose	discours de candidat

## B) Analyse

### a) Les cadrages

Concernant le quotidien Le Monde, ce dernier met en avant la médiatisation [sous l'oeil des caméras], [cohue médiatique] dont l'intervention de l'abbé Pierre a fait l'objet.

Néanmoins, peu de choses seront dites au sujet de la façon dont l'opération s'est déroulée si ce n'est qu'elle est [apparemment réussie] et qu'elle est [importante].

L'article figure dans la rubrique « Société » et évolue au fil du récit vers un cadrage politique [tournure politique] sans toutefois s'attarder sur ce cadrage et relater les polémiques. Simplement, sera mis en scène J.Chirac dans une position assez inconfortable: celui ci devra s'expliquer sur la différence existant entre son discours et ses actes.

Deux encarts se détachent: l'un consacré à la Cogédim, l'autre au problème des logements vides.

Ainsi, Le Monde, tout en relatant les démêlés de la Cogédim avec la justice explique pourquoi des logements restent vacants.

Libération, quant à lui, opte pour le cadrage polémique en mettant en scène la classe politique et l'échéance de l'élection présidentielle. L'intervention de J.Chirac est relatée comme [spectaculaire] et [tapageuse] cherchant à [éclipser le programme social d'E.Balladur]. En même temps, Libération indique que c'est sur le [terrain social] que la lutte va s'engager.

De plus, on retrouve l'importance des médias déjà aperçu dans l'article du Monde: [accourt à TF1, s'invite sur TF1]. Dans cette optique, les médias parlent de leur importance au cours de cette campagne et de leur possibilité de créer ou non un événement qui fera peut être basculer les élections ([sous l'oeil des caméras]).

Libération découpe l'événement en trois articles, le premier, celui qui figure dans nos tableaux, intitulé « le maire de Paris tape sur les groupes financiers », le deuxième, correspondant à une analyse de la loi de réquisition (création, fonctionnement ...) et le dernier, expliquant pourquoi il y a pénurie de logements.

Concernant InfoMatin, celui ci opte pour la stratégie polémique tout en poursuivant son cadrage économique [bagarre entre Cachemires et Lambswools].

Ainsi, InfoMatin dépeint J.Chirac et E.Balladur comme identiques même si rivaux et tous deux très éloignés des problèmes des [100% pauvres].

InfoMatin présente cinq articles: un article général que nous avons pris dans notre corpus, une interview consacrée à P.A. Périsso, un article intitulé « Chirac l'ami du peuple » expliquant que la gauche n'ayant plus de candidat (refus de J. Delors), le « social » devient le terrain de luttes « fratricides » afin de départager les candidats.

Un autre article, intitulé « la spirale infernale », est consacré à la Cogédim et relate l'acquisition de l'immeuble maintenant occupé. Enfin, un dernier article concerne la politique du logement et les problèmes des H.L.M. Cet article continue, par son titre, le cadrage opéré la veille par InfoMatin et s'intitule: « les H.L.M. ne veulent plus loger les pauvres ».

On remarque donc, pour l'instant, que les trois quotidiens opèrent le même découpage entre les articles et la nature de ces articles.

Concernant le quotidien La Croix, nous trouvons comme dans le Monde, un encart sur la Cogédim et ses démêlés financiers.

Nous retrouvons, aussi, un article sur la politique du logement et les problèmes liés au parc immobilier. Si le titre met en scène J.Chirac, le récit ne s'articulera pas sur la décision de réquisition mais sur l'état actuel des choses: la pénurie de logements dans la région parisienne.

Concernant l'article consacré à l'opération de « réquisition », celui ci met en avant le [secret] et la [satisfaction] des protagonistes. Nous retrouvons ici un cadrage identique à celui opéré la veille par les différents journaux.

En même temps, nous rencontrons encore une fois l'importance des médias dans l'ampleur prise par l'opération de « réquisition »: [médiatisation, médias].

La Croix opère un cadrage sur une famille qui va guider le lecteur tout au long du récit.

Il est d'ailleurs frappant de constater que le choix s'est porté sur des personnes étrangères: [tunisien] [épouse italienne], depuis peu de temps en France [arrivé il y a un an], mais qui travaillent [part travailler].

Nous retrouvons, ici, l'image du « pauvre » qui travaille mais qui ne gagne pas assez d'argent en même temps que l'image du pauvre qui est « étranger » ...

Le dernier article, intitulé « un pavé dans la campagne », opère un cadrage sur l'action de l'abbé Pierre, action [médiatisée]. On retrouve, encore ici, l'importance des médias dans l'opération, ces derniers poussant les politiques à réfléchir sur le logement.

Ainsi se détachent deux protagonistes à la réussite de l'action: l'abbé Pierre et l'écho des médias.

Nous retrouvons la stratégie de la distribution des articles dans le Figaro. Cette distribution sera plus frappante encore car séparée, ici, par les rubriques.

L'article présent dans la rubrique « Notre Vie » met en scène des acteurs politiques, les associations, la Cogédim. En même temps, on remarque un cadrage sur le [monde de l'exclusion] [difficilement cernable] et sur les réquisitions qualifiées de [mesures drastiques].

Concernant les [squatteurs], on remarque dans l'article du Figaro que ces derniers [refusent le logement] proposé. Nous retrouvons cette idée dans l'article situé dans la rubrique « La Vie à Paris » et intitulé « Le maire veut réquisitionner des appartements » dans lequel le Figaro accuse les [atermolements] des [candidats au logement] refusant les logement proposés. Le Figaro insiste aussi sur le [vide juridique] concernant le pouvoir de décision des réquisitions.

Dans l'article intitulé « une victoire pour le D.A.L. », nous retrouvons encore, l'importance des médias dans le cadrage: les actions sont décrites comme [spectaculaires], [couvertes par les caméras], [cautionnées par des personnalités], [sympathie de l'opinion]. Est mise en avant, ici, la manipulation opérée par le D.A.L. En même temps, on note que le cadrage politique s'étend jusqu'au membres du D.A.L. : [issus de la mouvance alternative et écologique], [alternative aux partis politiques traditionnels].

Le Figaro sera le seul quotidien à consacrer un article entier à « l'organisation de la vie rue du Dragon » mettant en avant l'état du bâtiment: [gravats], [baignoires crasseuses], [parois défoncées], [toiles d'araignées] et inscrivant l'opération dans le quartier en mettant en scène les voisins et plus spécialement les commerçants.

Ici ce sont les conséquences sur le commerce, le droit des propriétaires qui sont mis en avant et ainsi les retombées négatives dont pâtissent les personnes habitant le quartier.

Dans le même esprit que celui des autres quotidiens, L'Humanité opère un découpage et présente trois articles: l'un se penchant sur les problèmes du logement social et des

H.L.M., un deuxième recueillant les réactions (discours rapportés) des acteurs de l'opération, un troisième figurant dans nos tableaux axé sur l'opération de réquisition mettant en scène la dualité Chirac - Ballardur.

## b) les acteurs

Tous les quotidiens mentionnent le nom de l'abbé Pierre soit comme interlocuteur privilégié de Matignon, c'est à dire cadré dans un espace politique et acteur des négociations (Le Monde, La Croix, Le Figaro), soit comme déclencheur du duel Ballardur - Chirac (InfoMatin, Libération, L'Humanité).

Dans ce dernier cas de figure, l'abbé Pierre n'est pas sujet des verbes d'action.

L'abbé Pierre est aussi cadré comme celui qui sanctionne, qui fait en sorte, par sa simple présence, que l'opération réussisse [soutien l'opération commando], [interventions répétées] (La Croix), [bénédiction de l'abbé] (Le Figaro).

Ainsi l'abbé Pierre est, non seulement, le défenseur des pauvres: [apôtre des sans logis] (Le Monde), mais aussi celui des associations.

En même temps, l'abbé Pierre est cadré comme le manipulateur des opérations: il [passe le flambeau] à A.Jacquard pour [patronner sur le terrain] (Le Monde). On assiste donc, ainsi, à un bouclage sur ce que nous avons repéré la veille, l'abbé Pierre étant l'acteur principal, le D.A.L. acteur de terrain directement relié au « super acteur ».

On retrouve donc le D.A.L. sur le terrain: [ont passé la nuit], [surveillent les vivres] (L'Humanité), [ont investi l'immeuble] (Le Monde), [ont préparé l'action], [montent la garde] (La Croix). Sont connectées ici des images de « guérilla » ou d'insurrection que l'on peut relier au non délogement [des rebelles] (promesse de Ballardur) (Le Figaro).

Néanmoins, les quotidiens étendent peu à peu leur cadrage politique aux membres du D.A.L., cadrage jusque là opéré uniquement sur l'abbé Pierre: [demandent démission d' H. de Charette] (InfoMatin, Libération), [souhaitent un rendez-vous avec la Maire] (Libération), [demandent ouverture de négociations] (La Croix). InfoMatin ira même jusqu'à faire du D.A.L. un acteur pleinement politique possédant un « réservoir » de voix [tient dans ses mains les bulletins de vote ...].

Le Figaro, quant à lui, consacre un article entier aux membres du D.A.L. qui [perfectionnent leurs méthodes] et [leurs réquisitions sauvages] et les propulse comme nouvelle force politique.

Concernant les acteurs politiques, est mis en scène, dans tous les quotidiens, J.Chirac qui [annonce des réquisitions]. Ce dernier est déstabilisé par l'ensemble des quotidiens [doit s'expliquer, doit justifier] (Le Monde), [doit réévaluer ses actes] (La Croix), [soudaine décision] [sur le champ] [procédure floue] (Le Figaro), [accourt à TF1] [a repris à son compte les réquisitions] [vide juridique] (Libération), [obligé de faire quelque chose] [promesse de candidat] (L'Humanité).

En même temps, ce cadrage sur J.Chirac est effectué dans un espace d'affrontement avec E.Balladur [attaqué par les Balladuriens] (Le Monde), [faire de ce combat une bataille centrale] (La Croix), [bagarres entre Cachemires et Lambswools] (InfoMatin), [effacer l'affront de la voiture prêtée par E.Balladur à l'abbé Pierre] (Libération), [obligé de faire quelque chose] (L'Humanité).

Concernant E.Balladur, celui ci est rarement placé en position d'acteur: il ne reçoit pas l'abbé Pierre, c'est l'abbé Pierre qui sort de Matignon. En fait, E.Balladur est présenté comme le déclencheur des discours de J.Chirac.

En ce qui concerne les acteurs politiques « secondaires », ceux ci sont nommés comme [chez les Balladuriens] où l'on retrouve S.Veil (Libération) qui [entonne son refrain habituel] (InfoMatin) [bat sa coulpe] (Le Figaro), on retrouve aussi [les Chiraquiens] (Libération, InfoMatin) qui [critiquent] (InfoMatin), [désirent une autre politique] (Libération).

Les [mal logés] ou [sans logis] sont peu mis en scène dans les articles. Nous avons découvert, lors de l'analyse des titres, l'apparition du terme [exclusion] directement relié au champ politique, néanmoins nous n'avons pas rencontré ce terme dans les articles. En revanche, nous avons pu relever certains détails comme la mise en scène, relevée plus haut, de « pauvres » travaillant et étrangers (La Croix).

Nous retrouvons la notion de « travail » dans L'Humanité qui spécifie que les [familles] sont [prêtes à payer un loyer].

Ainsi, on passerait d'individus [sans toit] (L'Humanité) à des [familles] [travaillant] et [prêtes à payer], c'est à dire en fait à des personnes qui n'ont rien « d'extraordinaire » auxquelles le lecteur peut facilement s'identifier. En ce sens, on

serait dans une « logique de l'exclusion » ou de la « précarité » qui peut toucher tout le monde (tout travailleur) et à tout moment.

Rien de tout cela dans le Figaro qui accuse les [candidats au logement] ([les sans logis] la veille) de [refuser les logements proposés] et ainsi, par [leurs atermoiements], de [ralentir la procédure d'attribution]. Ainsi, on serait dans la logique du pauvre « dédaigneux » qui, se retrouvant à la rue, n'a que ce qu'il mérite ... L'O.P.A.C. et l'Etat faisant, eux, [beaucoup d'efforts de mise en chantier].

Le Figaro continue sur ce cadrage dans l'article consacré à [la vie (qui) s'organise rue du Dragon].

Cet article place les « habitants » ou les « occupants » dans une position très spécifique. Ainsi, Le Figaro décrit l'état des lieux en accentuant le discours sur la vétusté et la saleté: [baignoires crasseuses, toiles d'araignées, parois défoncées, ne pas s'essuyer les pieds ...].

Le journal, ne mettant pas l'accent sur l'action des personnes pour nettoyer et réhabiliter l'immeuble, tout en spécifiant qu'il y a [l'eau froide à volonté], laisse à penser que les habitants sont passifs, qu'éventuellement ils se sentent bien « comme ça » ou bien encore, pourquoi pas, que cet état correspond à leur statut de « quartmondiste » (Le Figaro emploie le terme « quart-monde » dans le titre d'un de ses articles), et que ces habitants sont habitués à ce mode de vie (enfant [construisant] une [maison avec trois bouts de carton]).

En même temps, un cadrage est opéré sur une voisine [bon chic bon genre], les pieds [dans les gravats] et sur les [réactions choquées] des voisins et leurs interrogations sur le fait que des [personnes s'arrogent le droit de s'installer chez les autres]. Le parcours figuratif du quotidien met en avant, ici, l'aspect paradoxal, presque surréaliste de la situation et le renversement des normes sociales en vigueur.

Nous pouvons noter un dernier élément concernant les [sans abri] ou [mal logés] relevé dans l'article du Monde. Le quotidien place les [militants du D.A.L. et du C.D.S.L.] comme acteurs [désireux de reloger les familles]. Ainsi, on observerait un bouclage sur le terme déjà évoqué plus haut de [familles].

En même temps, ces [familles] sont à [reloger]: elles étaient donc « mal logées » et non pas « sans abri », de plus, elles ne sont pas cadrées dans un rôle d'acteur: elles sont à reloger par d'autres. Mieux encore, le désir même, moteur de l'action, de la transformation n'émane pas d'elles mais de D.A.L.: [désireux de].

Ainsi, on aurait, peut être, un bouclage sur ce que nous venons d'évoquer plus haut, à savoir que ces familles se complairaient (parce que « pauvres », « marginales », « différentes » ?) dans leur situation peu enviable.

### c) Récapitulatif

Concernant les acteurs, nous avons observé la présence continue de l'abbé Pierre et de J.Chirac. L'abbé Pierre déclenchant le discours politique de J.Chirac.

Nous avons noté la « politisation » de l'événement cadré dans le champ de l'élection présidentielle, les acteurs appartenant à la classe politique ou bien, dans le cas de D.A.L., pénétrant peu à peu le champ politique.

Le terme d'exclusion, relevé dans les titres, est lié au débat politique mais nous n'avons pas relevé de discours abondant sur les exclus ou mettant en scène les exclus dans la plupart des quotidiens.

Néanmoins, quelques détails relevés ici et là sont intéressants: L'Humanité cadre [les familles] comme ayant une vie tout à fait normalisée: elles travaillent et peuvent payer un loyer. Ainsi, l'identification avec le lecteur est possible (phénomène de projection) et le cadrage, à cet instant, s'opère dans le champ de la précarité pouvant « toucher tout le monde ». Les responsables de cette situation étant les hommes politiques et la politique du logement mise en oeuvre.

Le Figaro, au contraire, opère un cadrage sur la dimension « marginale » ou bien encore [rebelle] (les occupants sont appelés [les rebelles] dans l'article) de ces personnes refusant les propositions de logement, vivant dans la saleté, bref refusant les normes sociales en vigueur. De plus ces personnes sont mises en scène comme passives, étrangères à tout désir [Le Monde].

En ce sens, ce serait l'inertie, le refus flagrant « d'intégration », de respect des normes qui serait ici pointés entraînant donc la responsabilité entière de ces personnes vis à vis de leurs problèmes de logement.

Il semblerait, ici, que le Figaro reprenne le thème des « classes dangereuses »: classes laborieuses pauvres, soupçonnées de toutes les culpabilités. Le refus de s'assujettir

aux normes, mis en avant par le Figaro, pouvant révéler, à ce stade, la crainte des troubles et des désordres sociaux engendrés par les « pauvres » ...

### SECTION III. Analyse des discours de presse du 21 décembre

Tous les quotidiens placeront à la « Une » les suites de l'opération de « réquisition ». Néanmoins, on sent déjà que l'événement « retombe », Libération et le Figaro atténueront l'importance donnée à ce dernier en ne plaçant qu'un encart sous la rubrique « France » pour le premier, en présentant simplement un dessin sans titre pour le second.

#### 1. LES TITRES

\* Le Monde :

la « Une » Surtitre: EN REPOUNDANT FAVORABLEMENT AUX DEMANDES  
DES SANS LOGIS

titre: MM. BALLADUR ET CHIRAC TENTENT DE SEDUIRE  
L'ELECTORAT POPULAIRE

Article (rubrique « Politique »)

Surtitre: LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, NOUVEL ENJEU DE LA  
CAMPAGNE PRESIDENTIELLE

Titre: M.CHIRAC DEMANDE LA REQUISITION DES LOCAUX  
INOCCUPES

\* La Croix:

la « Une »: REQUISITIONS (Editorial)

Articles (rubrique « Hommes et événements)

Titres: 1) REQUISITIONS: LIMITES D'UN SYMBOLE  
2) HABITAT PARISIEN: VINGT ANS DE LAISSER FAIRE  
3) LA PROVOCATION GAGNANTE DE DROIT AU LOGEMENT

\* Le Figaro

Articles ( rubriques « Notre Vie »)

Surtitre: APRES LA REPONSE DE JACQUES CHIRAC AU PROBLEME  
DES SANS ABRI A PARIS

Titres: 1) POLEMIQUE SUR DES REQUISITIONS ANNONCEES  
2) DES PROPRIETAIRES SUR LA DEFENSIVE  
3) LES « MALIENS DE VINCENNES »: UN PROVISoire QUI DURE

\* InfoMatin:

la « Une »: REQUISITIONS: LA BRECHE EST OUVERTE MAIS OU EST LA CLEF ?

Articles (rubrique « Les faits du jour »):

Titres: 1) POUR D.A.L. ET POUR CHIRAC, UNE SEULE SOLUTION,  
LA REQUISITION  
2) DE CHARETTE S'ENERVE  
3) ET SI ON LES INSTALLAIT A LA CAMPAGNE ?

\* Libération:

la « Une » FRANCE  
L'ABBE PIERRE SERMONNE J.Chirac

Article (rubrique « France »): Titre: MAL LOGES: HARO SUR L'INITIATIVE CHIRAC

\* L'Humanité:

la « Une » LOGEMENT: METTRE LES REQUISITIONS A L'ORDRE DU JOUR  
AU PARLEMENT.

Article (rubrique « Société »): Titre: REQUISITION: CHIRAC ET BALLADUR SOMMES DE  
PASSER AUX ACTES.

A) Analyse

a) Les cadrages

Concernant les rubriques, nous constatons, pour le Monde, un passage de la rubrique « Société » vers la rubrique « Politique ».

Sont mis en scène dans le titre de la « Une » J.Chirac et E.Balladur, ainsi, le cadrage s'opère dans le champ des élections présidentielles.

En même temps, on note, dans le titre de la « Une », que c'est [l'électorat populaire] que l'on [tente de séduire], ce dernier serait donc l'enjeu, les « sans logis » n'étant que le moyen de parvenir au but.

Néanmoins, Le Monde, dans le surtitre de l'article, affirme que [l'exclusion] est [le nouvel enjeu]. Ainsi, cette contradiction révèle le flou et la difficulté de prendre position sur ce thème, l'exclusion est-elle l'enjeu ou non ?

En même temps, on assiste à un bouclage sur ce que nous avons relevé plus haut concernant [l'exclusion]: Le Monde met en scène cette notion couplée avec [la campagne présidentielle]. Il est à noter que le journal n'avait pas utilisé ce terme la veille dans son article figurant dans la rubrique « Société ». Ainsi, ces éléments (rubrique « politique », association exclusion / campagne présidentielle) confirment l'emploi du terme [exclusion] uniquement dans le champ du débat politique.

Nous pourrions rapprocher les titres d'InfoMatin et ceux de la Croix.

InfoMatin rappelle que si les politiques sont interpellés, il reste à trouver une solution. La Croix, quant à lui, parle de [limites] du [symbole]. Ici serait opéré un cadrage sur le sens de l'événement et le décalage avec la réalité. Ainsi, les « réquisitions » ne

seraient qu'une solution d'urgence, les mesures politiques à prendre devant être globales.

Néanmoins, La Croix semble restreindre son commentaire en analysant la question de [l'habitat parisien], ainsi le quotidien effectue un cadrage sur le Maire de Paris et non pas sur le duel opposant les deux candidats aux élections comme le fait Le Monde.

En même temps, il nous semble entendre la voix du journal: [réquisition] et [habitat parisien] seraient les cadrages choisis par La Croix, l'énoncé qui suit serait l'analyse effectuée par le quotidien.

Si InfoMatin effectue un cadrage mettant en scène des acteurs politiques, il est le seul quotidien à « proposer » des solutions ou à étudier les propositions déjà faites auparavant.

L'article « installation à la campagne » dépeint cette proposition comme négative mais présuppose, en fait, que la question peut se poser aujourd'hui ou que les lecteurs peuvent se la poser.

Ainsi, on assiste à un cadrage opéré sur l'éloignement des [chômeurs] ou [Rmistes] formulé en terme de question qui pourrait s'énoncer de la sorte: que faire de ces gens? Ou les mettre? Il est à noter que les [sans abri] sont désignés, nommés dans le titre par l'article [les] accentuant ainsi leur statut « d'objet » « à caser quelque part ».

De plus, l'emploi de l'article opère une désignation floue: qui se cache derrière ce [ils]? les [mal logés], les [sans abri], les [chômeurs], les [Rmistes] ? (les deux derniers termes sont employés dans l'article). Ainsi, par cette opération toutes les personnes sans travail, sans logement ou bien encore « en voie de précarité » (Rmistes) seraient englobées et « exclues » des centres urbains.

Ce serait donc, par extension, non plus uniquement la seule problématique du logement dont il serait question, mais une approche en terme de travail et de place dans l'organisation sociale.

Concernant les cadrages politiques, L'Humanité rentre dans le domaine de la loi proposée par les élus communistes [le parlement] et raccroche son article principal, consacré au duel Balladur/Chirac, à des articles mettant en scène des élus communistes poursuivis pour avoir [empêché l'expulsion d'une famille] ou bien encore des ouvriers de la centrale hydraulique de Cusset manifestant contre la baisse d'exploitation de la centrale et se disant solidaires des familles [sur la voie de l'exclusion] [qui ne peuvent plus payer l'électricité].

Ainsi, nous assistons à un « raccrochage » des luttes ouvrières à l'événement de la « réquisition » qui donnera donc la trame de lecture des mouvements sociaux en cours.

On assiste, ici, à un cadrage quasiment identique à celui opéré la veille et l'avant veille: les communistes, les [familles] et les ouvriers contre la « Droite » qui ne veut pas légiférer, qui condamne, qui coupe l'électricité, bref qui est responsable de la situation.

De plus, les familles étant sur [la voie de l'exclusion], c'est donc la problématique de la précarité pouvant frapper tout un chacun que nous retrouvons encore une fois.

Tout comme L'Humanité, Le Figaro poursuit le même cadrage que la veille et place ses articles dans la rubrique « Notre Vie ». Le quotidien n'aura jamais placé l'événement sous la rubrique « La Vie Politique ».

Est mise en avant, comme la veille, le thème de la propriété privée et la réaction des propriétaires. Ainsi, Le Figaro construit son article autour des [polémiques] entre, d'une part, J.Chirac et, d'autre part, les propriétaires.

De plus, toujours dans son optique de la veille, Le Figaro met en scène des acteurs qui « vivent » l'événement afin, par ce moyen, de faire entendre son opinion personnelle sur les opérations de réquisition.

Après l'article de la veille consacré à [la vie (qui) s'organise rue du Dragon] (rubrique « La Vie à Paris), Le Figaro aborde la question des [Maliens de Vincennes] en spécifiant que le [provisoire dure] (rubrique « Notre Vie »).

Ainsi, par le changement de la rubrique et des acteurs mis en scène, Le Figaro, tout en opérant un élargissement, globalise la problématique du logement et opère, dans le titre de l'article, un bouclage sur les « réquisitions » ou les « situations provisoires » qui « peuvent durer » alimentant, ainsi, l'inquiétude des propriétaires. On retrouve ici la même stratégie que celle déployée la veille: Le Figaro indiquait que seuls les grands groupes étaient visés mais inquiétait les petits propriétaires en spécifiant que la [procédure] restait [floue].

Concernant Libération, celui ci ne conçoit plus les suites de l'opération comme un événement. Le cadrage opéré est très succinct et se réduit à la mise en scène des acteurs que nous allons étudier tout de suite.

## b) Les acteurs

Libération met en scène le désaccord entre l'abbé Pierre et J.Chirac et les critiques que ce dernier reçoit de la part de l'abbé Pierre mais aussi des professionnels de l'immobilier. Ainsi, J.Chirac serait mis en scène comme attaqué de tous bords. En même temps, ce dernier ne semble pas être cadré dans une position d'acteur: l'abbé Pierre est sujet du verbe d'action [sermonne], l'expression [haro sur] indique un faire actuel sur [l'initiative] (le faire) de J.Chirac prise la veille.

Nous retrouvons J.Chirac dans tous les autres quotidiens excepté La Croix qui ne nomme pas ce dernier mais qui attaque, néanmoins, la politique du logement à Paris [vingt ans de laisser faire] et qui, par là, fait apparaître l'image de J.Chirac.

Concernant les autres quotidiens, nous pouvons tenter un rapprochement entre Le Monde et L'Humanité mettant en scène J.Chirac et E.Balladur au sein de la bataille électorale.

En même temps, ces quotidiens cadrent les acteurs comme répondant à un destinateur exigeant d'eux une prise de position [en répondant favorablement ..] (Le Monde), [Chirac et Balladur sommés de ...] (L'Humanité). Ainsi, pour ces deux quotidiens, ce sont J.Chirac et E.Balladur qui sont interpellés. Néanmoins, rien n'est dit sur l'identité des destinateurs.

On remarque, de plus, que Le Monde continue son cadrage débuté la veille sur l'absence de pouvoir conféré à J.Chirac: [M.Chirac demande la réquisition] (titre de l'article). Ainsi, nous serions face aux demandes émanant des associations (ou des associations et des exclus ) mais aussi de J. Chirac interpellant le gouvernement et plus précisément E. Balladur..

Ce cadrage rejoint celui choisi par InfoMatin qui associe J.Chirac et D.A.L. dans la même demande, celle des réquisitions, demande [énervant] H.de Charette et, par extension, le gouvernement d'E.Balladur.

Concernant D.A.L., seuls InfoMatin et La Croix distribuent à l'association le rôle d'acteur. La Croix, en employant le terme de [réussite] se positionne dans le cadre de la sanction: D.A.L., acteur manipulateur, serait parvenu à ses fins: l'introduction, dans le débat public, du problème du logement.

A cet égard, il convient de noter la disparition de l'abbé Pierre en acteur principal (excepté pour Libération).

La stratégie du Figaro se rapproche de celle choisie par Le Monde et L'Humanité: J.Chirac [répond] à un destinataire l'ayant interpellé mais, là aussi, on note l'absence du destinataire.

Néanmoins, contrairement aux deux autres quotidiens cités plus haut, Le Figaro, par l'absence d'E.Balladur dans les titres et par la restriction [à Paris] présente dans le surtitre de l'article, ne cadre pas J.Chirac au sein du débat politique et de la campagne présidentielle mais restreint « l'événement » à un problème local. On retrouve ici le cadrage opéré l'avant veille.

Concernant les [mal logés] ou [sans abri], il semblerait que Le Monde cadre les [sans logis] dans une position d'acteur ayant fait eux mêmes une demande aux politiques.

Si le Figaro utilise le terme de [sans abri], on ne relève pas une position actancielle à leur égard. Même chose pour Libération qui emploie le terme de [mal logés] sous une forme rappelant celle de la rubrique servant à situer le contexte de l'énoncé.

Quant aux autres quotidiens, nous n'avons relevé, dans les titres, aucun terme ou allusion mettant en scène les [mal logés], les [sans abri] ou bien encore les [familles].

### c) Récapitulatif

Concernant les acteurs, nous avons relevé, en règle générale, la mise en scène dans le champ des élections présidentielles de J.Chirac et d'E.Balladur.

Nous avons pu noter la disparition de l'acteur abbé Pierre et deux quotidiens seulement cadreront l'association D.A.L. dans une position actancielle.

Nous avons relevé une fois encore la notion [d'exclusion] liée dans le discours au débat politique. Concernant les personnes mal logées ou sans logis, celles ci n'apparaissent que très rarement dans les titres et la position d'acteur ne leur est conférée qu'une seule fois.

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

a) LE MONDE

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.Chirac	<p>A répliqué A demandé la réquisition Est parti à la Réunion A confié à J.Tibéri</p> <p>ajoute un élément social à sa campagne. Prononçait en juin un grand discours. Saute le pas, rebondit</p> <p>A entendu les protestations.</p>	<p>Piqué au vif par E.Balladur qui a réservé un excellent accueil à l'abbé Pierre défendant la cause de ses protégés Sans attendre la réponse de Matignon.</p> <p>Candidat, augmentation des crédits pour le logement construction. Pas d'effet immédiat Effacement de J.Delors Coup de force de D.A.L. Molle réaction d'E.Balladur</p> <p>Déroute ses challengers électeurs de la classe moyenne et de l'U.N.P.I. Réquisitions touchant les groupes financiers. Interdiction faite aux entreprises de financer les partis politiques.</p>
J.Tibéri	<p>Mène l'affaire A réuni les associations Prendre contact avec les groupes immobiliers Transmettra demande auprès d'H.de Charette</p>	<p>Tambour battant Hôtel de Ville</p>

## b) LA CROIX

Nous étudierons, ici, deux articles. Le troisième intitulé « réquisitions: limites d'un symbole » ne figurera pas dans les tableaux. En effet, celui ci se rapproche plus du commentaire du journal ne mettant en scène que très peu d'acteurs. Néanmoins, cet article sera pris en considération dans l'analyse.

ARTICLE: « Habitat parisien: 20 ans de laisser faire »:

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.Chirac	Décide réquisitions	Rupture dans la classe politique municipale Echéance électorale Laisser faire de la ville Implacable loi du marché
	Relance la construction sociale	Sensible à l'impopularité de sa politique Chute de la construction / absence de roulement Il faudra du temps et des moyens
Opposition / abbé Pierre / associations	Accusent J.Chirac	A organisé l'exclusion Spéculation Bureaux « Aurait chassé les pauvres de la ville » (discours rapporté)

## LA CROIX

ARTICLE: « La provocation gagnante de D.A.L. »

Acteurs	Rôles	Cadrage
D.A.L. (robin des bois des sans toit, francs tireurs, militants, fantassins)	Errent avec les familles, occupent, repèrent, installent  préfèrent actions aux discours	Récupération de leurs revendications par J.Chirac. Ironie Chassés de l'Hôtel de Ville Seuls Associations se méfient Aventurisme des troupes de J.B.Eyraud Médiatisation A.Jacquard Militantisme subversif Arc en ciel de la gauche, très actifs trotskistes plus catholiques et simples citoyens
Abbé Pierre	A aidé le D.A.L. A soutenu Enthousiaste	Rampe médiatique Esprit frondeur de l'hiver 54 Responsables d'Emmaüs Dubitatifs Soutien décisif de l'abbé Pierre; Débat électoral

### c) LE FIGARO

Nous ne présenterons pas, sous forme de tableau, l'article consacré au [Maliens de Vincennes] qui, trop résumé, perdrait son intérêt résidant justement dans certains détails. Nous analyserons celui ci dans les parties cadrages et acteurs.

ARTICLE: « Des propriétaires sur la défensive »

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.Chirac	Annonce le recours aux réquisitions	Spectaculaire, soudaine indignation
H. de Charette	Jette l'anathème sur la Cogédim	Renforce le malaise des grands groupes
Cogédim	A réagi	Mesures conservatoires Indemnisation de l'état Procédure floue Vide juridique pour Paris. Cas d'école pour les juristes Qui a le pouvoir de réquisition?

#### d) INFOMATIN

Nous avons sélectionné l'article principal que nous présenterons sous forme de tableau. L'encart sur H. de Charette et l'article s'intitulant « si on les installait à la campagne », correspondant plus à un commentaire du journal, seront étudiés dans l'analyse qui suit.

ARTICLE: « Pour D.A.L. et pour Chirac, une seule solution, la réquisition »

Acteurs	Rôles	Cadrage
D.A.L.	Attend les décisions des politiques	Météo favorable Agapes religieuses et électorales Noël pour les pauvres (discours rapporté)
J.Chirac	Ne peut pas faire marche arrière Pourrait faire voter la proposition de loi	Publication du D.A.L. La balle est dans le camp de J.Chirac. Critiqué

## e) LIBERATION

Acteurs	Rôles	Cadrage
Abbé Pierre	S'est fâché, a déclaré, s'est souvenu, a accusé J.Chirac	Polémique sur J.Tibéri: avait fait abattre cloisons d'un immeuble squatté (discours rapporté) Dialogue possible avec E.Balladur. Accuse Chirac
Professionnels de l'immobilier	Ont dénoncé, sont étonnés	Solution de courte durée, usines à gaz, décision à la hussarde, peur des propriétaires, procédure floue
Ministre du logement	Ne suit pas J.Chirac Prend à partie D.A.L. Soulève un début de polémique Accuse D.A.L. d'avoir mis sur le pavé les familles Maliennes	Ne pas détruire la politique du logement (discours rapporté)  Familles refusent le relogement, ne veulent pas payer un logement Démenti des associations
La droite	Réagit de façon mitigé	(discours rapporté) Cause à gauche, indécence
Les socialistes	Critiquent	Prendre les électeurs de gauche, découverte des problèmes à l'aune de l'élection (discours rapporté)
Les communistes	Déposent une proposition de loi	Aux cotés de J.Chirac

## f) L'HUMANITE

Acteurs	Rôles	Cadrage
J.B.Eyraud	A tenu une conférence de presse A réagi aux propos d'H.de Charette A examiné la loi de réquisition Veut rencontrer J.Chirac, veut soumettre une liste d'immeubles vides	Assisté de deux avocats Aucun pouvoir direct de J.Chirac  Pas de réponse de J.Chirac
H.de Charette	Ne veut pas détruire la politique sociale du logement A invité les politiques « à garder les pieds sur terre »	Signe d'énervement Emballement sur réquisitions (discours rapporté) Incitations à louer
Les responsables communistes	Ont déposé un projet de loi Ont demandé que la Cogédim soit réquisitionnée Réclament recensement des logements, ouverture de bureaux pour inscription des pauvres sans toit	Coller à la situation Eviter de concentrer les familles dans les mêmes lieux.

## B) Analyse

### a) les cadrages

Concernant Le Monde, celui-ci met en scène J.Chirac, sa demande de réquisition et son adjoint J.Tibéri. Le cadrage opéré est celui de la campagne présidentielle: [effacement de J.Delors], [molle réaction d'E.Balladur], [déroute ses challengers], [sans attendre la réponse de Matignon].

Ce cadrage diffère de celui opéré par La Croix mettant en scène, lui aussi, J.Chirac mais dans son statut, cette fois, de maire de Paris: [rupture dans la politique municipale], [laisser faire de la ville], [sensible à l'impopolarité de sa politique]. La Croix opère un cadrage polémique et met en avant la différence entre la politique mise en oeuvre par J.Chirac (notamment grâce à la stratégie des discours rapportés des associations) et ses propositions.

Ainsi, dans son article intitulé [Réquisitions: limites d'un symbole], La Croix reproche à la technique de réquisition, son aspect « coup de poing » et le manque de politique globale en faveur du logement: [nécessité d'une concertation et mise en oeuvre progressive], [opérations complexes], [mesures fiscales plutôt que radicales].

Tout comme Le Monde, InfoMatin opère un cadrage dans le champ des élections présidentielles [agapes religieuses et électorales] en précisant que [la balle] est maintenant dans le [camp de J.Chirac].

Continuant sur ses cadrages déjà développés la veille, Le Figaro met en avant les craintes des professionnels de l'immobilier et insiste sur la [procédure floue], le [vide juridique] des réquisitions. En même temps, ces dernières sont qualifiées de [spectaculaires] et l'indignation de J.Chirac de [soudaine].

Les stratégies déployées par Libération et L'Humanité paraissent assez proches. Ainsi les deux quotidiens ne mettent pas en scène J.Chirac mais le discours d'autres acteurs sur ce dernier.

Libération opère un cadrage polémique en mettant l'accent sur les réactions négatives à la proposition de J.Chirac.

L'Humanité continue son cadrage déjà opéré la veille en insistant sur les actions des communistes.

Concernant D.A.L., on observe que le quotidien La Croix consacre un article aux actions de l'association en mettant en évidence, d'une part, le rattachement des acteurs à des familles politiques [arc en ciel de la gauche], [très actifs trotskistes] et, d'autre part, la médiatisation dont ont fait l'objet les opérations de l'avant veille [rampe médiatique]. On retrouve cette importance de l'aspect médiatique dans un encart d'InfoMatin intitulé [mayonnaise] décrivant l'évolution des actions militantes avec l'arrivée de [stars], de [cibles] et de [stratégies médiatiques].

Ainsi, on retrouve les éléments déjà abordés la veille, à savoir la quasi omnipotence des médias pouvant, seuls, transporter les revendications au coeur du débat politique. Ainsi, les quotidiens dépeindraient les médias (c'est à dire eux mêmes) comme les acteurs de la transformation, de la lisibilité d'un fait social en problème politique.

#### b) Les acteurs

Ces derniers sont représentés par J.Chirac, les associations (D.A.L., abbé Pierre), les propriétaires et les politiques. InfoMatin, La Croix et L'Humanité dépeignent D.A.L. comme acteur ayant déclenché le discours de J.Chirac. L'association D.A.L. [attend] les suites (InfoMatin), [veulent rencontrer J.Chirac] (L'Humanité) ou bien [accusent] la politique parisienne du logement (La Croix).

On relève, pour L'Humanité, un cadrage des acteurs dans le champ de la loi: D.A.L. [entouré de deux avocats] [examine la loi]. En même temps, on perçoit l'alliance D.A.L. / communistes contre le Ministre du Logement.

Concernant J.Chirac, celui ci est attaqué de toutes parts ([abbé Pierre], [professionnels de l'immobilier], [Ministre du Logement], [la droite], [les socialistes]) et ouvertement critiqué (Libération).

On note, au passage, l'alliance Chirac / communistes, présentée par Libération.

Le Figaro, quant à lui, continuant son cadrage sur les professionnels de l'immobilier met en scène J.Chirac et Hervé de Charette s'alliant contre les propriétaires.

Ainsi, on assiste à un cadrage sur l'acteur principal J.Chirac et à un ballet de polémiques s'organisant autour des réactions suscitées par ce dernier qui [rebondit] en [déroutant ses challengers] (Le Monde).

Concernant les autres acteurs, La Croix consacre un article entier à l'association D.A.L. dont les membres sont assimilés à [des robins des bois des sans toit], des [francs tireurs] ou bien encore des [militants] mais aussi des [aventuriers] dont les [associations] [se méfient].

Ainsi, La Croix mettrait en scène le D.A.L. comme nouvelle force jusque là encore inconnue se démarquant des associations traditionnelles interlocutrices légitimes de l'Etat [responsables d'Emmaüs dubitatifs]. En même temps, La Croix cadre les membres de D.A.L. dans le champ politique: [militantisme subversif], [arc en ciel de la gauche], [très actifs trotskistes].

Ce cadrage nous rappelle l'article du Figaro du 19 décembre consacré à l'opération de réquisition et utilisant un parcours figuratif que nous avons intitulé « guérilla urbaine ».

Ici, avec l'utilisation des termes [francs tireurs], [subversifs], il semblerait que la description soit montée d'un cran et connote une image « d'insurrection » voire avec l'arrivée du champ politique de « terrorisme ». Ce lexique nous rappelle, d'ailleurs, l'utilisation, par Le Figaro, du terme [rebelles] qualifiant les occupants de la rue du Dragon.

On s'aperçoit donc que La Croix cadre les militants de D.A.L. dans un champ politique mais néanmoins « marginal », car détaché des partis traditionnels contrairement à InfoMatin qui, la veille, avait opéré un cadrage dans le champ du politique accréditant D.A.L. [d'un réservoir de voix].

Néanmoins, l'acteur principal qui permet à D.A.L. de pénétrer le champ du débat public semble être l'abbé Pierre.

C'est lui qui [l'a soutenu], [l'a aidé à passer la rampe médiatique]. L'abbé Pierre serait ainsi le manipulateur transformant D.A.L., groupuscule inconnu, en « star » des médias.

En même temps, on retrouve le cadrage opéré la veille (et encore aujourd'hui dans InfoMatin) sur l'importance des médias: [médiatisation, rampe médiatique]. Ainsi, l'opération de l'abbé Pierre aurait constitué à placer D.A.L. sous les projecteurs des médias. Et ce serait, en définitive, les médias qui auraient fait en sorte de placer D.A.L. dans l'espace du discours politique.

Concernant les [familles] ou [les mal logés] ou bien encore [les sans toit], il est à noter que, d'une part, peu de journaux les mettent en scène et , d'autre part, s'ils sont mis en scène, ils ne jouent pas un rôle d'acteur dans les discours.

Ainsi, Le Monde parle de [l'abbé Pierre et de ses protégés], on retrouve ici les cadrages opérés le lundi 19 décembre par tous les quotidiens. Assujettis à l'abbé Pierre, les individus sont désignés par lui et par son action.

InfoMatin, dans son article: [Et si on les installait à la campagne ?] utilise les termes de [sans logis], [familles mal logées], [chômeurs], [Rmistes], [exclus], [défavorisés].

Toute la panoplie des termes est ainsi présentée s'enchaînant dans le discours et ne laissant rien apparaître des différences de sens que peuvent recouvrir les lexiques. En effet, il est difficile d'en faire l'analyse car le discours est centré sur la désertification des campagnes et la pénurie de logements sociaux en ville, ainsi rien n'est dit sur les personnes portant ces différents statuts, l'abondance de termes faisant plutôt penser à une stratégie stylistique mise en place afin d'éviter les répétitions.

Néanmoins, on a pu remarquer, dans l'analyse des titres, le statut d'objet conféré aux [sans logis] ou [mal logés] par la présence de l'article [les]. Ainsi, on rebouclerait sur les termes employés par Le Monde et on remarquerait, pour ces deux quotidiens, la difficulté à nommer dans le discours le [sans logis] ou [mal logé] ...

Une autre difficulté est aussi rencontrée: la désignation de celui qui propose l'installation à la campagne par le pronom indéfini [on] accentuant encore le flou des acteurs mis en scène.

Concernant Le Figaro, celui ci continue son cadrage sur les acteurs de terrain. Après avoir « zoomé » sur les occupants de la rue du Dragon, il se penche sur [les « Maliens de Vincennes »]. Ces derniers sont en attente de logements et se trouvent [dans une situation de logement provisoire décidée dans l'urgence s'éternisant depuis deux ans]. On retrouve ici le cadrage opéré dans le titre « mettant en garde » les propriétaires sur [le provisoire qui dure] mais aussi sur [la procédure floue] des réquisitions développée la veille ne [visant] peut être pas que les sociétés financières...

Nous retrouvons aussi la théorie développée la veille sur [les candidats au logement] refusant les propositions: [la préfecture reconnaissait ... familles refusaient les logements].

Le Figaro décrit donc des familles Maliennes qui travaillent: [une seule est au chômage], [qui ont des ressources suffisantes pour payer un loyer], qui [gagnent

comme éboueurs entre 10 000 et 13 000 francs par mois] mais qui refusent de payer un loyer.

Ainsi ces individus sont décrits comme [étant à la charge de l'Etat], [la facture s'élèverait à 20 millions de francs] (début de l'article), [la facture (...) se chifferrait à plus de vingt millions de francs] (fin de l'article).

En même temps, les familles Maliennes, logées provisoirement dans des hôpitaux désaffectés gérés par l'Armée du Salut accueillant des personnes en difficultés, sont décrites comme ayant [investi] les lieux, [empêchant l'Armée du Salut d'accueillir d'autres personnes]. Un cadrage est aussi opéré sur le [nombre d'enfants qui a doublé].

Le Figaro mettrait donc en scène des « étrangers » prenant la place de [personnes en situation de précarité], refusant de payer un loyer c'est à dire ne se pliant pas aux normes en vigueur et étant à la charge de l'Etat Français.

On retrouve ici, en termes plus grossiers, le thème de la responsabilité personnelle et le rejet des normes sociales.

De plus, on rencontre, encore une fois, l'image, non pas du pauvre cette fois, mais de « l'étranger » dédaigneux, refusant les propositions de relogement de l'Etat et vivant au crochet de la société.

### c) Récapitulatif

Nous avons noté une chute de l'événement: Libération et L'Humanité ne cadrant plus ce dernier en premières pages.

Concernant les acteurs, J.Chirac, cadré le plus souvent comme candidat aux élections, est au centre des polémiques.

Nous avons relevé la quasi disparition de l'abbé Pierre et la politisation extrême des membres de D.A.L.

Concernant les « sans abri », ceux ci sont pratiquement inexistantes dans les discours. Les quotidiens, les mettant en scène, ne leur confèrent en aucun cas un statut d'acteur excepté Le Figaro qui, comme la veille, met en avant la marginalité et la responsabilité individuelle des personnes en difficultés.

Pour conclure, nous avons remarqué l'importance du discours sur les médias, du discours des médias sur eux mêmes. Ces derniers étant représentés comme acteurs de

l'événement: c'est par eux que le thème de la réquisition a pénétré le champ du débat politique.

L'événement de « la réquisition » de la rue du Dragon aura évolué vers une polémique politique sur l'application ou non de la loi de réquisition. Il aura duré trois jours. Le départ de J.Chirac, pour La Réunion, le 21 décembre, aura pour effet de ne pas alimenter le débat politique et ainsi de faire retomber l'événement.

#### Section IV. Conclusion sur l'événement

L'événement de la « réquisition de la rue du Dragon » a duré trois jours. Les quotidiens ont mis en scène des acteurs et des problématiques subissant une transformation pendant ce laps de temps.

Concernant les acteurs, nous avons noté, pour les deux premiers jours, la présence de l'abbé Pierre, celui ci étant dépeint comme le manipulateur de l'opération, le négociateur avec le gouvernement et le déclencheur des discours politiques, entre autres celui de J. Chirac fortement déstabilisé par tous les quotidiens.

Nous avons noté, pour le troisième jour, une disparition de l'abbé Pierre et la présence progressive, dès le deuxième jour, de l'association D.A.L. cadrée comme assujettie à l'abbé Pierre puis s'autonomisant peu à peu et pénétrant le champ politique.

Cette pénétration est décrite comme n'ayant été possible qu'en raison de l'action des médias qui passent, ainsi, au rang des acteurs principaux de l'événement.

On a remarqué une évolution de cet événement axé sur le champ politique par l'intermédiaire de la bataille électorale. Néanmoins, rien n'a été formulé concernant l'application effective de la loi de réquisition. Les discours politiques ont fait part de demandes, de promesses mais n'ont pas débouché sur des actions concrètes de moyenne ou grande envergure.

De plus, le départ de J. Chirac en direction de l'île de la Réunion aura fait en sorte non seulement de stopper le débat politique sur l'application de la loi de réquisition, mais

aussi d'arrêter l'événement médiatique. Il semblerait donc que les médias ont formulé dans le champ politique la question du droit au logement parce que les acteurs de ce champ étaient présents dans le débat. Ces derniers ayant quitté l'espace, les médias n'ont pas continué sur cette optique et n'ont donc pas imposé cette problématique du droit au logement.

Il y a donc eu interdiction pour les autres acteurs (associations, abbé Pierre, mal logés...) d'alimenter le débat même si ce sont ces derniers qui ont fait en sorte que ce débat soit ouvert.

Concernant les exclus, on a remarqué une évolution du lexique et une typification appréhendant ces derniers par les termes [d'exclus], de [sans logis / sans abri], de [mal logés] ou bien encore de [familles].

Ces derniers ne sont pas considérés comme acteurs de l'événement, on a d'ailleurs noter leur évacuation de celui ci dès le deuxième jour au moment où le débat médiatique était centré sur les discours politiques.

Concernant le premier jour de l'événement, nous avons noté une transformation des [mal logés] ou [sans abri] en [familles], c'est à dire occupant une position « normalisée » au sein du tissu social.

Nous avons relevé que les [mal logés] étaient placés dans une situation où leur rôle d'acteur n'était pas totalement nié contrairement aux [sans abri] décrits comme assujettis à l'abbé Pierre. Nous trouvons donc, pour répondre à une de nos hypothèses, des typifications de l'exclu construites à partir de son inscription dans l'espace signifiant sa présence et son rôle d'acteur au sein du fonctionnement social.

Nous avons rencontré le terme d'[exclus] uniquement au coeur du débat politique juste au moment où ces derniers n'étaient plus mis en scène par les quotidiens.

Il semblerait donc, pour répondre, là aussi, à une de nos hypothèses, qu'il y a évacuation des [mal logés] ou [familles] au moment même où ces derniers se transforment en [exclus] et où le débat se déroule dans le champ politique.

Ainsi, on assisterait, à une « virtualisation » de l'exclusion, celle ci faisant l'objet de débat et ne correspondant pas à la représentation des [mal logés] ou [familles].

On se trouve donc face à l'impossibilité, pour ces individus, de revendiquer une action au sein du champ politique et de faire valoir leurs droits de citoyens.

Nous avons d'ailleurs trouvé cette évolution dans pratiquement tous les quotidiens étudiés.

Parallèlement, des cadrages sont effectués sur la vie des habitants de l'immeuble réquisitionné. Ainsi, Le Figaro a mis en scène des individus sales et/ou étrangers, refusant de payer un loyer, « parasites » et [dédaigneux]. Nous retrouvons ici les préoccupations de Saint Augustin et, plus proches de nous, celles des législateurs de la loi sur le R.M.I.

De plus, ces individus ont été cadrés comme étrangers à tout désir, ainsi, on aurait une lecture présentant ces derniers comme « marginaux », ne s'intéressant pas à l'évolution de leur situation.

Dès lors, on constate une problématique axée sur la responsabilité individuelle et sur « les mauvais pauvres » ou plutôt, comme le dirait A. Pitrou, sur les « incasables » proches des populations dites du « quart monde » et bien sûr, exclues, par là de l'espace discursif et du champ de la citoyenneté.

Pour conclure sur les représentations de l'exclusion, on a relevé dans un quotidien un retour à des « solutions » déjà anciennes comme l'exclusion des pauvres des centres urbains.

Ainsi, la problématique du droit et du logement serait évacuée au profit d'une mise en question de l'inscription spatiale de l'exclu. On assiste, ici, à un retour sur ce que nous avons développé dans le deuxième chapitre, à savoir le droit d'avoir une place dans l'organisation sociale renvoyant en fait au droit d'exister pour ces personnes considérées comme « inutiles au monde ».

## CHAPITRE IV. LA MANIFESTATION CONTRE LES EXCLUSIONS: Une intrusion dans le champ de la revendication?

Nous étudierons le discours des journaux sur la manifestation du dimanche huit janvier dans Le Figaro, InfoMatin, Libération et L'Humanité datés du lendemain. Dans un deuxième temps, nous analyserons les discours du Monde et de La Croix parus le mardi 10 janvier.

### Section I. Analyse des discours de presse du 9 janvier

#### 1. LES TITRES

\* Le Figaro:

Pas de Titre à la « Une »

Article (rubrique « La Vie à Paris » En Bref): SANS LOGIS  
MANIFESTATION A LA BASTILLE

\* InfoMatin:

Pas de Titre à la « Une »

Article (rubrique « France »): LES « ENFANTS DE LA RUE DU DRAGON » A L'ECOLE

\* LIBERATION:

La « Une »: surtitre: « DROIT AU LOGEMENT » VEUT CREER UNE « UNIVERSITE  
POPULAIRE »

titre: LES « EXCLUS » S'INTEGRENT DANS LA PRESIDENTIELLE

Articles (rubrique « L'événement »): surtitre: LE MINISTRE DU LOGEMENT PARLE DE  
PRIMES POUR INCITER LES PROPRIETAIRES A LOUER

titre: LES MAL LOGES OCCUPENT LA RUE  
ET LES DISCOURS

- 1) LES EXCLUS MARCHENT DANS PARIS POUR « LE DROIT A UN TOIT »
- 2) RUE DU DRAGON, LES OCCUPANTS INSTALLENT LEUR FOYER
- 3) L'IDEE FOLLE D'UNE UNIVERSITE SANS AMPHITHEATRE

\* L'Humanité:

La « Une »: PAS DE TREVE POUR LE LOGEMENT

Article (rubrique « Société): titre: 50 000 MANIFESTANTS HIER A PARIS  
POUR QU'UN TOIT SOIT UN DROIT

## A) Analyse

### a) les cadrages

Nous pouvons rapprocher les cadrages opérés par Le Figaro et InfoMatin. En effet, ces deux quotidiens ne confèrent pas à la manifestation une portée événementielle. De plus, aucun titre portant sur la manifestation n'est présent à la « Une ».

Concernant les rubriques dans lesquelles se trouvent les articles, nous notons une continuité dans la stratégie du Figaro optant, encore une fois, pour la rubrique « La Vie à Paris ». La localisation et le peu d'importance conférés à la manifestation sont d'autant plus perceptibles que l'article se retrouvera, cette fois, dans l'encart « En Bref ».

Concernant InfoMatin, celui ci place l'article concernant la manifestation dans les dernières pages de la rubrique « France ». Libération et L'Humanité, quant à eux, mettent à la « Une » la manifestation. Manifestation qui sera transcrite comme un événement pour Libération, située dans les dernières pages de la rubrique « Société » pour L'Humanité.

On s'aperçoit donc, par le choix des rubriques et la présence ou l'absence de titres à la « Une », que les quotidiens vont, chacun, donner une représentation de la manifestation très spécifique, état de fait que nous n'avons pas rencontré auparavant, tous les quotidiens décrivant l'opération de « réquisition » comme un événement.

Chaque quotidien opère donc une interprétation différente de la manifestation.

Concernant Le Figaro, on note que le titre de l'article met en scène l'action [manifestation] sans embrayer sur les revendications c'est à dire sur le discours accompagnant l'acte. Le terme [sans logis] chapeautant le titre pourrait faire office de rubrique, vide d'information, c'est à dire en fait d'étiquette renvoyant à une information qui serait une action dénuée de significations puisque privée de discours.

En même temps, on assiste à un cadrage du lieu de départ [à la Bastille] qui ôte à la manifestation son caractère actif, mobile de mouvement de foule.

Ainsi, cette dernière renverrait plutôt à l'idée de rassemblement dans un lieu spécifique chargé d'histoire.

Très différent est le cadrage opéré par InfoMatin qui ne met pas en scène la manifestation mais la scolarisation des [enfants de la rue du Dragon]. Tout d'abord, il semble que le journal inscrit, par l'emploi des guillemets, une référence renvoyant, en amont, à la « réquisition » supposée connue du lecteur. Ainsi, le titre serait à lire comme une suite de « l'opération de réquisition », celui ci faisant l'impasse sur la manifestation.

En même temps, par cette stratégie, InfoMatin nous dit que ces enfants ne sont pas des enfants quelconques. Ainsi, on assiste par l'emploi des guillemets et la notification de l'adresse à une double opération de désignation et de stigmatisation. Opération qui renvoie à des populations spécifiques, différentes du lecteur puisqu'il semble important de souligner que ces enfants sont à l'école et insérés dans le système scolaire malgré l'occupation d'un lieu ne leur appartenant pas.

On assiste, en fait, à une plongée du quotidien dans l'espace occupé et dans l'organisation de la vie des individus.

Ce cadrage nous rappelle celui opéré par Le Figaro le 20 décembre concernant [la vie qui s'organise rue du Dragon].

L'Humanité utilise une stratégie très différente. Tout d'abord, l'emploi de la notion [trêve] dans le titre de la « Une » juxtaposée à des titres tels que [rebondissements] ou des photographies sur la guerre en Tchétchénie forment un noyau de sens renvoyant à l'action militante. Sur le même axe, le titre de l'article met en avant le nombre de manifestants, le lieu et la revendication. Ainsi, et contrairement au Figaro, la manifestation est reliée à un discours d'acteurs.

On peut noter, pour finir, que L'Humanité met en relation directe, contrairement encore une fois au Figaro, la « manifestation » et la destruction de deux tours

d'H.L.M. à Stains, indiquant ici, par ce stratagème, le paradoxe de la politique du logement et ainsi la voix du journal (Le Figaro juxtaposera les deux articles sans effectuer un quelconque lien).

Libération, comme nous l'avons dit plus haut, est le seul quotidien à cadrer la « manifestation » comme un événement. Plusieurs pistes sont suivies par le journal. Tout d'abord, le titre de l'article met en scène [les exclus] et [la présidentielle], ainsi, on trouve un bouclage sur ce que nous avons précédemment avancé, à savoir l'emploi de la notion [d'exclusion] dans le champ du politique.

Libération est aussi le seul quotidien à évoquer [l'Université populaire], Université hors normes car [sans amphithéâtre] et qualifiée, pour reprendre une chanson populaire, d'[idée folle].

On repère, dans le surtitre de l'article, un troisième cadrage axé sur la politique du logement [le Ministre du Logement] et les changements annoncés [parle de primes]. Ainsi, il y aurait un cadrage opéré sur les suites de l'opération de « réquisition ».

Dans le titre de l'article, titre référentiel débouchant sur une multitude de titres, on assiste, par l'emploi de ce qu'il semble être un zeugme, à un cadrage axé sur la manifestation qui n'avait, d'ailleurs, toujours pas été évoquée [la rue].

Un dernier cadrage s'opère sur les [occupants] de la rue du Dragon. Ainsi, après Le Figaro et InfoMatin, c'est au tour de Libération de « zoomer » sur la rue du Dragon et de recueillir, pour le lecteur, le mode de vie des « pauvres ». De plus, est mise avant, encore une fois, une suite de la « réquisition » de l'immeuble de la Gogédim.

## b) Les acteurs

Concernant Le Figaro, nous ne pouvons pas parler d'acteurs au sens fort du terme. L'expression [sans logis] s'inscrit dans la droite ligne du discours déjà tenu le 19 décembre. En même temps, la position d'étiquette, déjà développée plus haut, ne confère pas aux [sans logis] une position d'acteur.

Concernant InfoMatin, les acteurs sont les [enfants de la rue du Dragon] qui sont à [l'école]. L'Humanité met en scène les [manifestants] et leurs revendications. Néanmoins, on ne sait pas qui se cache derrière ce terme générique: les [mal logés], les [sans logis/sans toit], les [exclus], le [D.A.L.] ? Par là, L'Humanité rassemblerait

les individus par un Faire, l'acte même de la manifestation, qui conférerait cette identité globale de [manifestants].

Concernant Libération, nous avons relevé dans une position actancielle le [D.A.L.] [qui veut créer], (la paternité de [l'Université populaire] lui est donc attribuée), le Ministre du Logement, nommé par son statut, c'est donc ici le champ politique qui est cadré et, enfin, les [exclus], les [mal logés] et les [occupants].

Concernant le terme [exclus], nous avons observé, plus haut, que celui ci était cadré dans le champ politique [élections présidentielles]. Nous notons aussi la transformation, opérée par Libération, par rapport au titre du 19 décembre: « les mal logés squattent la présidentielle ». A cet égard, nous remarquons une première transformation dans les termes employés: nous passons de [mal logés] à [exclus], ainsi, nous assistons à une évolution d'une problématique du logement en particulier à une problématique de l'exclusion en général.

De plus, les individus ne [squattent] plus mais [s'intègrent]. En ce sens, la présence de ces derniers dans le champ du politique ne serait plus indue mais acceptée.

Acceptation provenant, justement, de la lutte des individus concernés pour y entrer.

On aurait donc, par l'opération de conjonction due à la « réquisition » de l'immeuble de la Cogédim, une transformation d'individus « hors jeu » social voulant s'immiscer dans le politique, en acteurs [intégrés].

La présence de guillemets, à cet instant, confirme le fait que les [exclus] seraient en passe de ne plus l'être. En même temps, nous retrouvons les [exclus] comme acteurs d'un verbe d'action: ils [marchent], revendiquant un [toit] c'est à dire plaçant leur discours dans le champ du Droit, de leurs droits.

On remarque une autre désignation dans le titre qui est celle de [mal logés] qui [occupent la rue et les discours].

Libération place donc les [mal logés] comme acteurs du Faire, c'est à dire de la manifestation.

Néanmoins, il semblerait que les [mal logés occupant les discours] ne soient justement pas les énonciateurs de ces discours: ils [occupent les discours] tenus par d'autres. En ce sens, il nous faudrait pondérer ce que nous avançons plus haut: les [exclus] ou les [mal logés] « s'intégreraient » ou « occuperaient » un espace discursif dans lequel d'autres parleraient.

Ainsi, ces derniers n'auraient pas droit à la Parole, leur position d'acteur, leur tour de force étant de faire en sorte que d'autres parlent d'eux, sur eux.

Une dernière appellation apparaît, celle d'[occupant] on note, ici, une position d'acteur les [occupants s'installent] et un rappel de ce que nous venons d'évoquer, à savoir la lutte et le tour de force.

### c) Récapitulatif

Chaque quotidien, par le choix des rubriques et la présence ou l'absence des titres à la « Une » donne à lire une version différente de la manifestation.

Seul Libération confère à cette manifestation une portée événementielle.

Nous avons relevé, le 20 décembre, un article du Figaro concernant [la vie rue du Dragon], nous notons qu'InfoMatin et Libération, eux aussi, se penchent sur l'organisation des habitants. Ainsi, est prolongé l'événement « réquisition », en même temps qu'est mise en scène une approche du mode de vie de populations considérées comme spécifiques.

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

L'article du Figaro ne sera pas dépouillé sous forme de tableau, ce dernier étant trop bref. Néanmoins, nous en tiendrons compte dans l'analyse.

a) INFOMATIN

Acteurs	Rôles	Cadrage
Les enfants	Marchent Précèdent les manifestants	En tête, avec une banderole jaune Manifestent
D.A.L.	Lance appel à la manifestation	Un millier de personnes Loi programme
Les familles	Martèlent, renchérissent, se battent	Ne pas faire de leurs enfants des illettrés Le regard des autres, le rejet. Marqué par l'adresse 7, rue du Dragon. Remontent la pente (discours rapportés)
Membres du D.A.L.	Reçus par les directeurs d'école et la mairie expliquent	Retombées médiatiques Elections (discours rapportés)

b) LIBERATION

ARTICLE: « Les exclus marchent dans Paris pour le droit à un toit »

Acteurs	Rôles	Cadrage
Les écharpes tricolores, les habitués, quelques politiques, les vieux défenseurs des mal logés	Sont là, parlent	Poignée de personnalités Emportée par quelques milliers de manifestants.
Les exclus, ceux qui craignent de l'être, ceux qui l'ont été	Marchent, réclament un toit  Souriant	Pas de partis, pas d'associations. Désignation d'une adresse - banderole jaune, mots jetés, slogans familiaux  Soudés par le froid et l'expérience
D'autres associations et associations de lutte contre le S.I.D.A.	Revendiquent des logements pour les malades	Exclus par la peur, la bêtise ou la saloperie.

## LIBERATION

ARTICLE: « Rue du Dragon, les occupants installent leur foyer »

Acteurs	Rôles	Cadrage
Militant du D.A.L.	Garde la porte Refuse l'entrée	Assis à l'entrée Demandes d'asiles On frappe à la porte (discours rapporté)
L'ancienne institutrice	Passe dire bonjour, vient chaque jour, s'installe, se glisse dans l'assistance regarde la télévision	Opération filmée par Canal + passe en boucle
Producteur et réalisateur	Sont là, guettent les réactions	Les gens rigolent, abbé Pierre est applaudi
Les occupants	Apportent leurs meubles, refont les peintures	La vie s'organise
Militant	Calme	Heurts avec des sans - domicile (discours rapporté)
Le quartier	Est solidaire S'est dressé contre le projet de la Cogédim	Dîners en ville, on parle d'eux
Les commerçants	Font la tête	Achats coûteux Juste en face des pauvres

## LIBERATION

ARTICLE: « L'idée folle d'une université sans amphithéâtre »

Acteurs	Rôles	Cadrage
E. Balladur	A promis A tiqué, a répondu à A. Jacquard	Non expulsion Université populaire
A. Jacquard	Est passé outre, a déjà invité ses homologues	Dispenser le savoir, chercheurs, artistes, intellectuels. (discours rapporté)
	Propose de planter des caméras rue du Dragon	Appartient à la chaîne du savoir (La « 5 ») (discours rapporté)
J.B. Eyraud Les militants	Autre ambition	Mobilisation des exclus (discours rapporté) Ne pas être exclus du débat présidentiel

c) L'HUMANITE

Acteurs	Rôles	Cadrage
5.000 personnes Enfants Manifestants	Ont défilé	Première manifestation de l'année malgré le froid et le crachin Banderole jaune Les politiques
D.A.L.	Souligne	Continuer à faire pression (discours rapporté)
AIDES et ACT 'UP	Aux cotés des associations Affirment, renchérissent	Marginalité, maladie, logement, Chirac (discours rapporté)
Céline, Philippe, Nadia	Regrettent, se débrouillent, risquent de se trouver à la rue	Précarité, à « bout de nerfs », chômeur (discours rapporté)
Philippe	N'a pas ces difficultés Est solidaire	Responsable commercial Avenir angoissant

## B) Analyse

### a) les cadrages

InfoMatin continue le cadrage élaboré dans le titre en mettant en avant les [enfants] qui marchent en tête. Cette ouverture permet d'informer le lecteur de la manifestation et d'enclencher tout de suite sur un programme concernant la scolarisation des enfants. Programme occupant les trois quarts de l'article.

On peut donc avancer l'idée que c'est à travers le mode de vie des familles que le journal va construire son approche de l'exclusion ou plutôt de l'insertion, l'école étant le lieu de la socialisation. Il est à noter, d'ailleurs, qu'InfoMatin n'utilise pas les termes « d'exclus » ou de « mal logés » mais celui de [défavorisés] indiquant, par là, l'inscription de ces individus dans un espace social.

Concernant le Figaro, celui-ci injecte peu d'éléments narratifs et semble s'en tenir aux faits. On remarque, néanmoins, par l'énumération d'acteurs « écologistes » ou « de gauche » un cadrage politique. Cadrage politique que l'on rencontre, aussi, dans l'article de L'Humanité: la manifestation est traduite en [première manifestation de l'année] et laisse donc entendre que l'année sera riche en opération de ce type. En même temps, on note, dans les discours rapportés, la réapparition de J. Chirac (L'Humanité sera le seul quotidien à le citer) cadré négativement: [ne fait rien pour les malades].

Ainsi, on assisterait à un cadrage identique à celui relevé le 19 décembre, cadrage mettant en avant les « responsables de la situation », à savoir « la Droite ».

Sont aussi mis en avant les termes de [précarité] et d'[avenir angoissant], on assiste, ainsi, à un bouclage sur le thème de la précarité pouvant toucher tout le monde. Thème, déjà rencontré dans le journal, traduit par les discours rapportés de personnes « prises au hasard », le journal opérant à cet instant des mises en scène de « tranches de vie ».

Libération, par le nombre d'articles, opère des cadrages différents. Ainsi, l'article sur la manifestation met en scène le nombre et la puissance des manifestants [poignée de personnalités] [emportée par des milliers de manifestants], en même temps, le cadrage opéré est apolitique, on assisterait donc à une autonomisation des [manifestants] par

rapport aux associations. Le nombre volontairement flou des manifestants [quelques milliers] confère, de plus, au phénomène une ampleur, une évacuation, en quelque sorte, des acteurs principaux: associations, politiques...

Il est à noter, pour conclure sur ce cadrage, que seuls Libération et L'Humanité mentionnent la présence d'associations de lutte contre le S.I.D.A., élargissant, ainsi, la problématique de l'exclusion ne se résumant pas qu'à la pauvreté: [exclus par la peur, la bêtise ou la saloperie] (Libération).

Concernant l'article sur les [occupants] qui [installent leur foyer], on observe un cadrage sur l'implantation des [occupants] dans l'espace urbain et la réaction suscitée: [le quartier], [les commerçants]. On retrouve aussi un cadrage sur l'importance des médias: [opération filmée], ainsi, on reboucle sur ce que nous avons déjà relevé les 20 et 21 décembre: l'attribution d'un rôle d'acteur aux médias.

On retrouve encore l'importance de ce rôle dans l'article concernant « l'université populaire »: [planter des caméras rue du Dragon]. On aurait donc une observation quasi ethnologique sur la façon dont vivent les [occupants] conférant, ainsi, à ce lieu, la dimension d'un espace spécifique, stigmatisant, dans lequel les individus seraient observés.

Ces derniers, pour reprendre une des problématiques développées par M. Foucault dans son étude sur la folie, étant « exclus » dans un lieu spécifique et visible (la rue du Dragon) pour mieux être appréhendés.

## b) les acteurs

Tous les journaux s'accordent à conférer un rôle d'acteur aux manifestants, néanmoins ceux ci seront décrits différemment.

Le Figaro met en scène [plusieurs milliers de manifestants], les politiques, et anthropomorphise la banderole jaune qui [ouvrait] le défile, ([banderole jaune mentionnant 7, rue du Dragon]). On observe, donc, ici, le rôle de l'opération de « réquisition » accentué par la notification du [symbole de D.A.L.]. La manifestation paraît donc être, dans ce cas présent, la suite de l'opération du 18 décembre.

L'Humanité met en scène [les manifestants] et anthropomorphise, comme Le Figaro, la [grande banderole jaune] qui, frappée encore d'animisme, [ouvrait le cortège].

On relève aussi la présence d'acteurs politiques et associatifs. Les discours rapportés émanent de D.A.L., cadré comme acteur principal, inscrivant la manifestation comme la suite des événements du 18 décembre: [continué à faire pression], ainsi, on assiste à la même lecture que celle opérée par Le Figaro.

L'Humanité met aussi en scène des témoignages comme celui d'une [élève infirmière] craignant la précarité ou bien encore celui d'un [responsable commercial] inquiet pour l'avenir. Par là, les acteurs seraient, bien sûr, des personnes au chômage ou en grosses difficultés mais aussi des étudiants ou des travailleurs. Ainsi, par cette stratégie, le quotidien laisse entendre que le lecteur peut-être concerné par la situation, le processus d'identification étant justement possible par la grande variabilité des acteurs.

Concernant InfoMatin, celui-ci place l'association D.A.L. comme destinataire et donc manipulateur de la manifestation: [à l'appel de ...]. Les manifestants, eux, sont désignés par le terme [un millier de personnes] et rien n'est dit sur le statut de ces derniers. Ainsi, on aurait une globalisation des individus sous l'appellation générique de [personnes] se mobilisant pour le logement des [défavorisés], en même temps qu'une dichotomie personnes/défavorisés. Rien n'est dit, en effet, sur la mobilisation des [défavorisés]: Sont-ils englobés ou non dans le terme [personnes]?

Mais InfoMatin ne s'attarde pas sur ce sujet et enclenche tout de suite son deuxième programme narratif concernant la scolarisation.

Ici sont mises en scène les familles, (plus spécifiquement les [mères]) et les membres de D.A.L. Sont mis en avant les handicaps sociaux de cette population: [je n'ai jamais été à l'école], impossibilité de faire les devoirs à la maison, [on regarde la mère des pieds à la tête], en même temps que les efforts mis en oeuvre: [je ne veux pas faire de mon fils un illettré], [ils devaient aller tous les soirs en bibliothèque], [on se débat pour remonter la pente].

On se trouve donc en présence d'individus « mal logés » mais faisant des efforts et surtout adhérant aux normes sociales en vigueur et désireux de socialiser leurs enfants. En même temps, cette socialisation s'avère délicate justement par le fait d'habiter rue de Dragon: [dire que l'on habite (...) c'est être marqué de façon indélébile].

En ce sens, ce serait, ici, l'accumulation des handicaps qui serait décrite et le fait que la solution ne se trouve pas dans l'occupation d'un immeuble.

En même temps, on note que ce sont [les retombées médiatiques] qui ont fait [réfléchir jusque dans les écoles]. L'opération de « réquisition » n'aurait donc pas pu arriver au but de la socialisation par la scolarité sans l'intervention des médias qui, ainsi, comme on l'avait déjà remarqué auparavant, glissent vers un rôle d'acteur contribuant à la réussite de l'opération.

Concernant Libération et l'article sur la manifestation, le quotidien distingue deux populations: d'une part les politiques et les associations, d'autre part les [exclus]. Libération, par cette distinction, met en scène une transformation: le terme [bien sûr], introduisant l'article, indique l'habitude de voir manifester des acteurs à part entière et prépare la coupure qui introduit la nouveauté: [aujourd'hui].

Ici, Libération insiste sur le changement des principaux acteurs qui sont maintenant les [exclus].

En même temps, on remarque le détachement de ces acteurs des institutions légitimes: [pas de drapeau], [pas de slogans dictés], [ce n'est pas un parti], [ni une association], [pas même un groupe]. Ainsi, le journal met en scène des individus épars uniquement rattachés entre eux par un manque: celui du logement. La [banderole jaune], portant [l'adresse] faisant office de ralliement.

En même temps, est mise en scène une évacuation du champ politique [ni un parti], [pas de slogans dictés]. Si la « réquisition » avait fait l'objet d'une lecture politique mettant en scène les candidats aux élections, on assiste, ici, à une dépolitisation extrême de la manifestation et donc des acteurs de celle-ci qui sont, dans le cas présent, les [exclus].

Libération, ainsi, fait en sorte « d'exclure » [les exclus] du champ politique uniquement réservé aux acteurs légitimes à savoir les candidats, bien sûr, mais aussi les associations.

En même temps, est mise en scène la difficulté de ces personnes à s'exprimer: [seulement des mots jetés comme ça], [des slogans familiaux], [des exigences sans souci d'orthographe], [mot d'ordre sans mot de trop], [pas un cri de trop].

Ainsi, les manifestants seraient des individus isolés, coupés de la Parole et du champ politique mais non du Faire, de l'acte de manifestation.

Acte qui, ainsi, perd sa puissance et sa lisibilité puisque coupé des significations politiques et discursives.

Nous remarquons un bouclage sur ce que nous avons analysé dans le titre, à savoir que les [exclus] n'étaient pas les énonciateurs du [discours].

Concernant plus particulièrement les individus, nous trouvons: [une vingtaine de travailleurs arabes], [des Africains], [des immigrés échoués], [Léa, un ami de passage, un enfant de rencontre], [une Africaine], [Franck et Titus], [Louis et Lucie], [Gérard], [Vlad] qui sont tous chômeurs, [quelques immigrés isolés].

Nous remarquons que, contrairement à L'Humanité, Libération opère une distanciation entre les acteurs de l'événement et le lecteur. Ainsi, ce n'est pas le processus d'identification sur le thème de la précarité qui est, ici, recherché, mais la désignation d'individus [exclus] qui sont étrangers et/ou chômeurs ou bien « hors normes » (cas de [Léa]).

Le journal opérerait donc un cadrage sur des populations très spécifiques, différentes du lecteur. On pourrait éventuellement rapprocher ce discours de celui tenu par InfoMatin soulignant les handicaps sociaux et les difficultés d'intégration de cette population.

Concernant l'article relatant l'installation des [occupants] rue du Dragon, on remarque trois programmes illustrés par la présence, à chaque fois, de trois discours rapportés.

Le premier programme décrit l'immeuble comme un « lieu ressource »: [on frappe], [on vient demander asile] qui en fait, n'en est pas un: [le militant du D.A.L. qui garde la porte] [secoue la tête].

Ici, est mis en évidence le fait que l'immeuble ne doit pas être confondu avec un foyer ou un centre d'hébergement accueillant des personnes qui [dorment dehors] et qui [gesticulent], en fait des personnes sans domicile.

Ce premier programme mettant en scène une personne sans domicile demandant asile et [un militant] [obligé de refuser] (discours rapporté) est à rapprocher du troisième programme: ce dernier décrit l'installation des [occupants]: [apportent leurs meubles], [ont refait les peintures] mais aussi [les heurts] avec [ceux du rez-de-chaussée]: [quatre sans domicile] accusés [d'être trop souvent soûls].

On assiste donc à une opération du journal visant à distinguer les [occupants s'installant] et [les sans domicile] [gesticulant], [dormant dehors] et [trop souvent soûls]. En même temps, les [occupants] se qualifient eux-mêmes de [gens respectables] qui [n'ont pas à supporter ça] (discours rapporté). Ici, intervient le

membre du D.A.L. qui [calme], et [veut régler le problème en douceur] en [voulant leur faire comprendre].

On serait donc face à une exclusion opérée par les [occupants] sur les personnes [sans domicile]. Exclusion légitimée par le militant qui veut faire comprendre aux sans domicile.

On pourrait avancer l'idée que l'espace joue un rôle d'étayage identitaire en même temps qu'il sanctionne la position sociale.

En ce sens, il a une signification qui lui confère une dimension symbolique: celle d'un espace clos, protecteur où les identités peuvent se (re)construire si, précisément, aucun phénomène de miroir ne leur renvoie une image négative de cet espace. Image négative symbolisée, ici, par les [sans domicile]: ([ on n'a pas à supporter ça]).

De plus, la désignation des ces derniers ne s'opère qu'avec le pronom [ils] (c'est le journal qui les qualifie de [sans domicile]), ainsi, ce [ils] serait le réceptacle du « mauvais objet », en ce sens on pourrait dire qu'il y a toujours plus négatif que soi, que le « mauvais » est, par un mécanisme de projection, toujours l'Autre, les [occupants] étant, eux, respectables.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la respectabilité va se cristalliser sur des normes comportementales: [être souûl], [gesticuler].

En même temps qu'il y a rejet du négatif, on remarque l'image positive symbolisée par [le quartier qui est solidaire], [l'ancienne institutrice] qui vient tous les jours mais aussi par le film effectué par Canal+ [passant en boucle], c'est donc par ces acteurs que l'étayage identitaire va pouvoir s'opérer.

Ces acteurs vont, d'ailleurs, former le deuxième programme narratif au sens où si les deux programmes étudiés plus haut opéraient une coupure entre [les occupants] et [les sans domicile], le deuxième programme, lui, montrera la différence entre [les occupants] et [l'institutrice], [les producteurs et réalisateurs de l'émission] qui [guettent les réactions] c'est à dire en quelque sorte qui analysent la façon dont cette population se reconnaît et, enfin, [les commerçants] qui souffrent de la présence des [pauvres].

Cet article met donc en évidence trois catégories d'individus: [les sans domicile], [les occupants] et les « autres » que nous pourrions qualifier de « normalisés ».

Les [sans domicile] étant l'objet négatif rejeté par les [les occupants] s'identifiant à des [gens respectables] c'est à dire aux individus normalisés, ces derniers se montrant

soit [solidaires], soit « en recherche d'expérience » (film et analyse des réactions), soit en acteurs de rejet [les commerçants].

On peut ajouter ici que [les commerçants] et [les occupants] auraient le même rôle: celui d'exclure. Les uns par recherche de profit, les autres par quête d'identité mais tous étayant leur exclusion sur un objet jugé différent d'eux-mêmes, catalyseur du négatif: [pauvres] ou [sans domicile soûls].

Le dernier article consacré à l'événement de la manifestation porte sur le projet de « l'Université populaire ».

L'acteur principal en est A. Jacquard et, par là, comme l'indique le surtitre de la « Une », l'association D.A.L.

Ici est opéré un cadrage sur l'acquisition de la culture et du savoir. En même temps, nous retrouvons, comme plus haut, la présence des médias: en ce sens, la « rue du Dragon » est, non seulement, un lieu d'expérience pour les producteurs et réalisateurs du film de Canal+, mais elle est aussi un champ dans lequel les médias (la cinquième chaîne en l'occurrence) [pourront planter leurs caméras] et ainsi rapporter ce qui se passe dans ce lieu spécifique.

Ainsi, ce sera la rencontre entre deux mondes qui sera filmée: le monde [des éminences grises] et celui des [enfants de l'immeuble], rencontre spectaculaire puisque médiatisée. Mais ce sera aussi la rencontre avec le champ de l'exclusion qui sera donné à voir dans toute sa spécificité.

Un deuxième acteur apparaît au cours de l'article: J.B. Eyraud, président de D.A.L. Le but est, ici, que [les exclus se prennent en main], que les [responsables d'associations amènent (...) les exclus dont ils s'occupent]. Ainsi, [les exclus] ne seraient pas situés dans une position d'acteur mais auraient quand même un [potentiel] à exploiter. [Potentiel] qu'il ne faut pas laisser gaspiller ou se détruire. [Potentiel] à récupérer, c'est à dire « à ne pas laisser à d'autres », les « autres », dans ce cas présent, étant représentés par le danger à savoir [les islamistes ou la drogue] (discours rapporté).

On peut donc, pour conclure sur Libération, noter que le quotidien opère son cadrage sur la thématique de l'exclusion contrairement à L'Humanité se situant dans la problématique de la précarité généralisée. De plus, Libération construit des catégories spécifiques en différenciant [les occupants] des [sans domicile fixe], [occupants] qui redeviennent des [exclus] face aux [scientifiques], [chercheurs] ou encore [artistes].

Il semblerait que la première dichotomie s'étaye sur les notions de comportements et de normes sociales, la deuxième s'effectuant sur le statut et l'activité professionnelle.

### c) récapitulatif

Les quatre quotidiens observés proposent tous des lectures différentes de la manifestation.

Il semblerait, d'ailleurs, que ces derniers proposent plus une lecture de l'exclusion qu'une information relative à la manifestation.

On a ainsi rencontré un bref encart pour le Figaro, un article concernant la scolarisation des enfants pour InfoMatin, une « angoisse de la précarité » dans L'Humanité et enfin l'établissement de catégories spécifiques pour Libération.

Néanmoins, tous les quotidiens, à part L'Humanité se sont penchés sur l'organisation, de la vie rue du Dragon, stigmatisant, ainsi, par l'intérêt qui leur est porté, les habitants de l'immeuble.

Nous pouvons ajouter que c'est justement dans ce type d'article que l'on décèle la représentation de l'exclusion construite par le journal.

## Section II. Analyse des discours de presse du 10 janvier

### 1. LES TITRES

\* Le Monde:

La « Une »: LA « MANIF » DES SANS LOGIS

Article (rubrique « Société ») titre: RUE DU DRAGON, ADRESSE SYMBOLE  
DES MAL LOGES

sous-titre: LES FAMILLES DE CET IMMEUBLE OCCUPE PAR  
DES SANS LOGIS ETAIENT EN TETE DE LA MANIFESTATION  
POUR « UNE NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT »

\* La Croix:

La « Une »: SANS ABRI UN CORTEGE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Article (rubrique « Société »): titre: MANIFESTATION: UN DEFILE POUR LE  
DROIT AU LOGEMENT

## A) Analyse

### a) les cadrages

Le Monde et La Croix ne confèrent pas à la manifestation une portée événementielle, les articles relatifs à cette dernière sont placés dans la rubrique société. Néanmoins, la manifestation est présente à la « Une ».

Concernant Le Monde, le cadrage s'opère sur la rue du Dragon (titre et sous-titre de l'article). On assiste donc, ici, à un lien et à un renvoi historique sur l'opération de « réquisition ». En même temps, l'adresse, qualifiée de [symbole], opère un bouclage avec ce que nous avons analysé dans tous les quotidiens de la veille: [banderole jaune] frappée d'animisme pour Le Figaro et L'Humanité ou bien encore qui faisait office de ralliement pour Libération.

Ainsi, c'est par l'opération de « réquisition » mentionnée par l'adresse que va se construire le sens de la manifestation entendue ici comme le prolongement de l'action. Concernant La Croix, le cadrage opéré se rapproche de celui choisi par Le Figaro: le terme [sans abri] chapeautant le titre renvoyant par là à une rubrique ou une étiquette. Néanmoins, contrairement au Figaro, apparaît, ici, le discours accompagnant l'acte, ainsi, La Croix donne une signification à la manifestation, signification placée dans le champ juridique.

## b) les acteurs

Concernant La Croix, nous ne pouvons pas parler véritablement d'acteurs dans les titres. Le Monde emploie les termes de [sans logis], [mal logés] ou bien encore [familles].

Le terme de [sans logis] est associé à la manifestation familièrement nommée [manif]. La [manif] étant le faire des [sans logis], ceux-ci sont situés comme acteurs.

L'expression [mal logés] est, elle, couplée à l'adresse [symbolique] de la rue du Dragon.

Ainsi, pendant que les [sans logis] manifestent, les [mal logés], installés rue du Dragon, font office de symbole.

Nous trouvons le terme [familles] dans le sous-titre de l'article. Celles ci sont reliées à l'immeuble [de cet immeuble], en même temps, ce sont elles qui sont en tête de [la manifestation].

Néanmoins, nous retrouvons le terme de [sans logis], ces derniers occupant l'immeuble, ainsi, la phrase pourrait se lire de la sorte: les [familles] manifestent pendant que les [sans logis] occupent l'immeuble de ces dernières.

Phrase curieuse et confuse contenant, à première vue, un terme de trop. On pourrait, à cet instant, se demander si la stratégie du quotidien ne consisterait pas à faire passer les [familles] en acteur principal de la manifestation, acteur inscrit dans l'espace du discours: la revendication dans le champ politique est présente [pour « une nouvelle politique » du logement]. Les [sans logis], quant à eux [occupant] sur le terrain l'immeuble, participant à la [manif], mais ne s'exprimant pas.

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

a) LE MONDE

Acteurs	Rôles	Cadrage
Mohamed	A donné son nom, a répété, a hurlé, a ouvert un livret, s'excuse de la réquisition	Guichet, rentre les épaules, vraie personne, veut dire son nom
Collectif d'habitants	Montent la garde contre les sans logis qui postulent  Se réunit tous les jours	Adresse = slogan Immeuble sent la peinture et le lapin au vin blanc  Réunion obligatoire Agaceries de pallier Vie qui revient
D.A.L.	A monté l'opération  A choisi les occupants  Submergé par les demandes	Opération marketing. Succès étonne. Quartier à l'opposé des quartiers populaires Fine stratégie. Equilibre entre les occupants. Pas de sans-papier, pas de grandes familles. Nationalités mélangées (discours rapporté)
La maîtresse de maison / l'hôtesse / la dame	Propose boissons Enjouée	Coquetteries d'intérieur = blessures Canapé fendu, tapis moisi, bouilloire noire et gluante. Expulsions
Jean	Ne possède rien S'émervaille	Gens respectables dans l'immeuble. Illettré. Ne mange pas dans l'assiette, l'accroche au mur (discours rapporté)
A.Keita	Papote avec sa voisine	Quartier trop riche Monoprix trop cher, ne connaît pas le quartier (discours rapporté)

A.Jacquard	Travaille sur un projet	Université des exclus Ancien cours Désir Très impliqué dans l'association Création de « Droits devant » (discours rapporté)
------------	-------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

b) LA CROIX

Acteurs	Rôles	Cadrage
Enfants	Ouvraient la marche	Banderole jaune
J.B.Eyraud	Se félicite	(discours rapporté) Occupation rue du Dragon Loi de réquisition Partis politiques sifflés
C.Chignot Fondation Abbé Pierre	(discours rapporté)	J.Chirac Promesses
Militants / associations / politiques	Forment le gros de la troupe	Familles, expulsion, adresse comme drapeau
Saidi	Est venu, est content, a vendu ses numéros de la Ruc	Regrette absence des ses camarades du foyer Absence d'informations.

## B) Analyse

### a) les cadrages

Le Monde cadre son article sur les habitants de la rue du Dragon. Ces habitants sont aussi mis en scène à la « Une » du quotidien. Ce dernier, prenant appui sur un « témoin », embraye sur la manifestation, celle-ci n'est relatée que sur quelques lignes situées en dehors du corps de l'article, article uniquement axé sur la façon dont les habitants organisent leur vie.

Ainsi, nous pouvons rapprocher Le Monde du quotidien InfoMatin qui consacrait son article à la scolarisation des enfants, la manifestation, dans ce cas, n'étant qu'un prétexte pour se pencher sur le mode de vie des habitants de la rue du Dragon.

Après Le Figaro, InfoMatin et Libération, c'est donc au tour du Monde de « zoomer » et d'observer les habitants.

En même temps qu'il y a un cadrage sur le mode de vie, Le Monde, tout comme Libération, introduit la question de [l'Université des exclus] et découpe son article en deux parties: mode de vie des [mal logés] et cadrage sur une suite à donner concernant cette « Université ».

Concernant La Croix, on note un cadrage opéré uniquement sur la manifestation, cette dernière étant, néanmoins, placée dans le sillage de [l'occupation des logements vides de la rue du Dragon]. On peut noter, comme pour L'Humanité, un cadrage politique mettant en scène [J. Chirac] dans sa position de [Maire de Paris] et les [partis politiques] qui [se font siffler]. Ainsi, La Croix serait dans la continuité des événements de décembre: loi de réquisition, promesses de J. Chirac et droit au logement.

### b) les acteurs

Concernant les quelques lignes consacrées à la manifestation, Le Monde met en scène D.A.L. et la fondation Abbé Pierre comme destinataires. On retrouve, ainsi, les

deux protagonistes des événements de décembre. Les personnalités politiques se trouvent [parmi les manifestants] et n'ont donc pas de rôle très spécifique.

Concernant les [mal logés] de la rue du Dragon, ceux ci [participent au défilé] comme [d'autres familles sans domicile]. Ainsi, ces derniers seraient cadrés dans un rôle secondaire.

La manifestation est annoncée à la « Une » par un court encart mettant en scène un témoin [Brigitte]. Il semblerait, d'ailleurs, que ce témoin soit exactement le même que celui interviewé la veille par InfoMatin (le nom de l'enfant du témoin étant lui aussi identique).

Si InfoMatin cadrerait le témoin dans sa volonté de « s'en sortir », accentuant ainsi la notion d'effort mais aussi de handicap social, Le Monde, quant à lui, avance les difficultés de réintégration et de reprise d'une vie normale: [quand je dors dans un lit, je me lève toute cassée], ainsi serait énoncée l'habitude d'une vie « hors normes » ou différente.

On retrouve cette différence un peu plus tard: [nous vivons comme des bêtes...], [entre nous, on se reconnaît]. Ici, c'est la différence avec le lecteur qui est dépeinte, on retrouve dans Le Monde la stratégie de Libération effectuant des catégories désignant [l'exclus] contrairement à L'Humanité opérant dans le champ de la précarité généralisée.

Nous allons retrouver cette mise en scène de la différence tout au long de l'article par la stratégie des discours rapportés: avec Mohamed, tout d'abord, qui est maintenant [une vraie personne].

Avec [la maîtresse de maison] ou bien encore [la dame] qui, malgré son [air enjoué], son accueil [d'hôtesse], est désignée par [son canapé fendu], son [tapi moisi], [sa bouilloire gluante] rappelant un passé lui collant à la peau.

Avec Jean encore, illettré, accrochant des assiettes au mur au lieu de les utiliser pour manger. Avec [A. Keita], pour finir, ne s'adaptant pas à ce [quartier trop riche], fréquentant le [Monoprix trop cher] et qui aurait préféré le quartier populaire de [Belleville].

Sont mis en scène, ici, toute une série d'acteurs, différents du lecteur, ne partageant pas la même culture, les mêmes valeurs sociales, souffrant en quelque sorte d'inadaptation.

En même temps, on retrouve le thème de la recherche identitaire déjà développé à travers l'article de Libération: [le collectif d'habitant] qui [monte la garde] contre [les sans logis qui postulent], [immeuble respectable] qui sent [la peinture, le lapin au vin blanc], [agaceries de paliers rassurantes], [la vie qui revient], [il y a des gens vraiment haut (...) 7 000 francs par mois] (phrase de Jean).

Ainsi, on remarque, encore une fois, le rôle d'ancrage et d'étayage identitaire joué par l'espace. Espace comportant une dimension symbolique de protection, de construction de soi dans une image normalisée et positive [peinture, lapin au vin blanc], à la manière, pour reprendre un terme créé par D. Anzieu, d'un « Moi-peau ». Le « Moi-peau » correspond à « une réalité d'ordre fantasmatique, à la fois figurée dans les fantasmes, les rêves, le langage courant, les attitudes corporelles, les pensées, et fournisseur de l'espace imaginaire ».<sup>1</sup>

Ce Moi-peau, structuré comme une interface entre le dehors et le dedans, fonctionne comme une frontière, une limite et reconnaît des territoires à protéger, ([monter la garde]) de l'agression d'Autrui ([les sans logis]).

Néanmoins, cette recherche est sanctionnée par le Monde comme un échec: [le téléphone, le magnétophone, la T.V. brillent] (Le Monde informant au passage le lecteur que les « occupants » ne sont pas si pauvres) mais ces [coquetteries] ressemblent à des [blessures] et tout est là, du [canapé] à la [bouilloire], pour rappeler la misère ou les difficultés (maladresse de la phrase de [jean] accentuant encore son « inadaptation »).

Nous trouvons dans l'article un autre acteur qui est l'association D.A.L. Celle-ci semble avoir un rôle de gestionnaire: elle [choisit] les occupants, instaure des réunions obligatoires et est appelée à la rescousse pour trouver des logements. En même temps, c'est par elle que sera cadré l'acteur principal de [l'Université des exclus], A. Jacquard.

Pour conclure sur l'article du Monde, on peut ajouter que le choix des occupants s'est fixé sur des personnes normalisées: [pas de sans papiers], [pas trop de grandes familles].

Ainsi, par la présence des discours rapportés, Le Monde, tout comme Libération, crée des catégories: les individus normalisés (D.A.L., A. Jacquard...), les [occupants] qui connaissent des difficultés mais qui ne sont pas déviants et les « autres »: [sans logis],

---

<sup>1</sup> D. Anzieu, Le Moi-peau, Dunod, 1990, p. 4

[sans papiers] qui n'ont pas été choisis et qu'il ne faut pas faire entrer dans l'immeuble ([monter la garde contre les sans logis]).

Le quotidien La Croix se rapproche de L'Humanité dans lequel le discours s'articule uniquement sur la manifestation.

Concernant les acteurs, nous avons noté en première ligne l'association D.A.L., dont le président se félicite du succès de la manifestation. Par là, J.B. Eyraud serait positionné comme destinataire ayant déclenché le rassemblement.

En même temps, on retrouve l'ombre de l'abbé Pierre en la personne d'un militant de la fondation du même nom. Ainsi, seraient mis en scène les deux protagonistes de la « réquisition » de la rue du Dragon, « réquisition » cadrant d'ailleurs la manifestation donnée à lire comme une suite (les références constantes à J. Chirac, aux politiques et à la loi de réquisition le confirment).

Concernant les autres acteurs, on note [les familles expulsées] qui [brandissent des adresses]. On reconnaît, d'ailleurs, les adresses indiquées par Libération et attribuées, non pas comme le fait la Croix dans une perspective globale à des [familles], mais à des [immigrés], des [chômeurs]...

On remarque encore une différence entre La Croix et Libération: pour La Croix, les [familles] ne forment pas le [gros de la troupe] qui est composé de militants et responsables d'associations cadrés ainsi comme acteurs principaux. Nous avons relevé dans Libération un discours radicalement opposé: les militants n'étant qu'une [poignée] face [aux milliers d'anonymes et d'exclus].

Pour conclure sur La Croix, nous avons relevé la présence d'un dernier acteur fort intéressant clôturant l'article. Il s'agit de [Saidi] qui [est content]. Mais cette joie n'est pas due au succès de la manifestation mais au fait que [ses numéros de La Rue se sont bien vendus], ainsi, la réussite serait, ici, basée sur l'argent et le profit.

La Croix ne met pas en scène un individu dans la détresse se battant pour ses droits mais une personne cherchant « à faire des affaires ». En même temps, par l'intermédiaire du discours rapporté, La Croix nous informe que les [camarades de foyer de Saidi] ne se sont pas mobilisés. Ainsi, le quotidien mettrait en scène les associations, les militants, dans une moindre mesure [les familles] et évoquerait l'absence ou bien la présence intéressée d'hommes seuls, habitant en foyer (nous reviendrons plus tard sur ce dernier point).

### c) récapitulatif

Le Monde et La Croix ne confèrent pas à la manifestation une portée événementielle.

Comme tous les autres quotidiens, ces derniers cadrent la manifestation dans le sillage de la « réquisition ». Il est à noter qu'aucun journal ne donnera une suite, le lendemain, à la manifestation.

Nous avons remarqué que certains quotidiens parlaient très peu de la manifestation (Le Figaro) ou utilisaient cette dernière pour formuler un discours sur le mode de vie des habitants de la rue du Dragon (InfoMatin, Libération, Le Monde).

Seuls L'Humanité et La Croix s'en sont tenus strictement à la manifestation.

### Section III. Conclusion sur la manifestation

La « manifestation contre les exclusions » n'a pas été traduite, par la plupart des quotidiens, comme un événement. De plus, contrairement à la « réquisition », celle-ci n'aura été relatée que sur une seule journée (le deuxième jour correspondant aux discours du Monde et de La Croix).

Cette manifestation a été cadrée comme la suite de la « réquisition » et nous avons retrouvé l'association D.A.L. en acteur principal.

Nous avons noté une difficulté pour tous les quotidiens à relater cette manifestation et à rendre compte de la mobilisation de personnes dites exclues c'est à dire « absentes », en quelque sorte, de notre société.

Ainsi, des articles relatant la manifestation sont mêlés à d'autres portant sur la scolarisation des enfants, la vie rue du Dragon...

On remarque, par là, une stigmatisation de ce lieu qui va constituer une sorte de laboratoire dans lequel l'exclu pourra être identifié et observé.

Concernant les représentations de l'exclusion, on a remarqué une dichotomie entre les « S.D.F. », non inscrits symboliquement dans un lieu, au comportement déviant et représentant un danger pour l'ordre social et les « occupants » s'identifiant au groupe

qualifié de « normalisé » par les quotidiens, mais échouant dans cette recherche d'identification.

Nous pouvons donc, pour répondre à notre première hypothèse, souligner le fait que la manifestation n'a été qu'un moyen pour présenter une grille de lecture de l'exclusion s'articulant autour de la création de typifications de l'exclusion.

De plus, il est à noter que cette typification va se baser sur une séparation, une différenciation par rapport au lecteur, seul un quotidien choisira la stratégie de l'identification mais ce dernier situera son discours non pas dans le domaine de l'exclusion mais dans celui de la précarité.

Enfin, nous retrouvons, dans l'article du quotidien La Croix, les expressions qualifiant les individus sans domicile fixe utilisées dans les C.L.I. (hommes, seuls, en foyer...)

I. Astier révélait que ces derniers faisaient l'objet de la plus grande suspicion. Le quotidien opère, ici, un cadrage déniait à l'exclu un rôle d'acteur au sein de la manifestation. Celui ci, absent de la manifestation, c'est à dire de l'espace de la revendication, serait décrit comme s'excluant lui-même de cette espace préférant s'enrichir personnellement.

Concernant les acteurs, nous avons noté, bien sûr, la présence de D.A.L. mais aussi celle des manifestants, ainsi le quotidien évite le terme « d'exclu ».

Seul Libération va cadrer ces derniers dans un rôle d'acteur mais en évacuant toute symbolique politique. Ainsi, aucun embrayage ne sera effectué quant à l'occupation ou la présence des exclus dans le champ de la citoyenneté.

Nous avons donc relevé que les quotidiens opéraient une lecture de l'exclusion basée sur une dichotomie organisée sur la notion d'inscription dans l'espace, en se penchant sur la façon dont vivaient les individus appartenant à cette catégorie, la manifestation, n'étant, ici, qu'un moyen d'appréhender la vie des exclus.

En même temps, le choix effectué par certains quotidiens de ne pas relater la manifestation dénie la possibilité même d'un acte revendicateur de la part des exclus ce que recoupe le fait que, pour les quotidiens relatant la manifestation, celle ci soit évacuée totalement du champ politique et ne soit pas raccrochée à un acte de citoyen.

De plus, cette manifestation étant cadrée comme une suite de la « réquisition », on a quand même remarqué une absence totale de retour à la question juridique de l'application de la loi de réquisition.

Ainsi, on serait face à une problématique que l'on pourrait qualifier de plus ou moins « sociale », les rubriques générales des journaux sont d'ailleurs là pour le confirmer, et non pas face à une problématique concernant le droit des personnes dites exclues d'être logées dignement et de participer à l'acte de citoyenneté que représente une manifestation.

## CHAPITRE V. L'INAUGURATION DE « L'UNIVERSITE POPULAIRE »: Une intrusion dans le champ de la citoyenneté ?

Nous étudierons, dans un premier temps, les discours datés du 30 janvier émanant du Figaro, d'InfoMatin, de Libération et de L'Humanité. Puis, nous analyserons, dans un deuxième temps, les discours du lendemain extraits du Monde, de La Croix, du Figaro et de Libération.

### Section I. analyse des discours de presse du 30 janvier

#### 1. LES TITRES

\* Le Figaro:

Pas de titre à la « Une »

Article (rubrique « La Vie à Paris ») surtitre: LA RUE DU DRAGON INTERDITE  
AUX MANIFESTANTS

titre: LE D.A.L. SE HEURTE A LA POLICE  
AU NOM DES SANS LOGIS

sous titre: PRES DE 800 PERSONNES ONT PARTICIPE,  
SAMEDI ET HIER, A LA MANIFESTATION DE  
L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU LOGEMENT  
(D.A.L.) INTERDITE PAR LA PREFECTURE

\* InfoMatin:

La « Une »: LES EXCLUS SQUATTENT SAINT GERMAIN-DES-PRES

Article (rubrique « France ») titre: DROIT AU LOGEMENT, PASSE ENCORE  
DROIT AU SAVOIR, PASSE TON BAC D'ABORD

\* Libération:

La « Une »: LA FETE INTERDITE DE LA RUE DU DRAGON

Article (rubrique « France) titre: RUE DU DRAGON, LA FETE INTERDITE TOURNE  
AUX ECHAUFFOUREES

\* L'Humanité:

La « Une »: (photographie en haut, à gauche d'A. Jacquard)

Article (rubrique « France »): titre: DROITS DEVANT  
BALLADUR ET PASQUA INTERDISENT L'OUVERTURE  
DE L'ESPACE SOLIDARITE

## A) Analyse

### a) les cadrages

Seul le Figaro ne mentionnera pas, à la « Une », les faits relatifs à l'inauguration de « l'Université populaire ». Il est à noter qu'aucun quotidien ne traduira ces faits sous forme d'événement.

On remarque toujours un cadrage très local pour Le Figaro plaçant son article dans la rubrique « La Vie à Paris » et un accord entre les trois autres quotidiens optant pour la rubrique très générale « France ».

Concernant plus spécialement les cadrages des titres, on note, pour Le Figaro, la traduction de l'inauguration en terme de [manifestation]. Libération optera, quant à lui pour le terme de [fête]. On remarque donc, déjà, par l'emploi des termes les différences de signification et de connotation données par chacun des journaux.

Le Figaro opérera un cadrage basé sur [l'interdit] cité deux fois dans l'article et mettra en scène le conflit opposant [la préfecture/la police] c'est à dire l'Etat et les [manifestants].

Libération, quant à lui, avancera que la [fête] [tourne aux échauffourées] c'est à dire à la violence, ainsi, une transformation de [fête] à [manifestation] s'opère. L'élément responsable de cette transformation, non cité dans le titre, pouvant être l'intervention de la police, l'interdit et donc l'Etat.

Ainsi, pour le Figaro, l'interdit serait en amont entraînant la qualification de manifestation contrairement à Libération mettant en scène un tiers transformant [la fête] en [manifestation].

Pour conclure sur ce point, on peut d'ailleurs noter l'aspect particulier de la « Une » de Libération. En effet, le gros titre concerne E. Balladur cadré en tant que candidat à la présidentielle [annonçant une campagne « heureuse »]: [Balladur: le discours de la méthode Couette]. En même temps, la photographie de la « Une », placée juste en dessous, est extraite des événements de l'inauguration de « l'Université populaire » et montre une jeune fille souriante agitant un drapeau devant une rangée de C.R.S. au visage fermé (le titre de la « Une » concernant « l'Université populaire » étant écrit en caractères moyens au bas de la photographie et renvoyant plutôt à une légende). Ainsi, il semblerait que Libération mette en scène une contradiction entre les discours du candidat Balladur prônant la sérénité et le [rassemblement] et le Faire du Premier Ministre ordonnant la neutralisation des manifestants. Manifestants symbolisés, ici, par des jeunes filles enjouées faisant la [fête] et paraissant bien inoffensives...

Concernant InfoMatin, celui ci opte pour un cadrage basé sur le [droit] et opère, par là, un bouclage sur les événements antérieurs: la « réquisition » et la manifestation. Ainsi, InfoMatin ne qualifie pas les faits de [manifestation] ou de [fête] mais relie ces derniers à une demande collective d'expression d'un droit: celui du [savoir] couplé au [droit au logement]. Droits qui ne sont pas accordés pour le [savoir], droits concédés [passe encore] pour le logement.

L'Humanité opérera à la « Une » un cadrage sur A. Jacquard rapidement interviewé par le journal et continuera en page « France » sur un cadrage conflictuel politique. Contrairement à InfoMatin, le [savoir] ne sera pas ici mentionné, ce sera [l'espace solidarité] dont [l'ouverture] sera [interdite] qui sera mis en scène. L'Humanité opère donc un cadrage politique sur la notion de lien social.

## b) les acteurs

Aucun acteur n'est véritablement cité dans Libération. InfoMatin est le seul quotidien à mettre en scène les [exclus] qui [squattent Saint Germain-des-Près]. Ce titre rappelle d'ailleurs celui de Libération datés du 19 décembre. Ainsi, la présence

des [exclus] dans un espace culturel symbolisé ici par le quartier Saint Germain-des-Près aux connotations intellectuelles et artistiques vivaces serait induite. En même temps, le verbe [squatté] opère un bouclage sur la « réquisition » qui est aussi rappelée dans le titre de l'article.

L'Humanité opère un cadrage politique en mettant en scène [Balladur et Pasqua] énonciateurs de cet interdit. Quand au Figaro, si celui ci met en scène les [manifestants], c'est l'association D.A.L. qui est cadrée comme acteur principal. Acteur du Faire puisque, d'une part, l'acte de manifestation lui incombe: [la manifestation de l'association...] et que, d'autre part, c'est cette dernière qui se [heurte à la police]. En même temps, on remarque que les sans logis ne sont pas présentés comme acteurs [au nom des sans logis]. Ainsi D.A.L., acteur principal et organisateur de la manifestation, serait aussi l'intermédiaire, le porte parole des [exclus] absents de cette scène où l'on parle d'eux, où l'on se bat pour eux ([en leur nom]).

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

a) LE FIGARO

Acteurs	Rôles	Cadrage
A.Jacquard L.Schwartzberg Mgr Gaillot	Résument leurs désillusions	Coprésidents de l'association « Droits devant ! » Projet interdit par la police émanation de D.A.L. (discours rapporté)
A.Jacquard	A appelé les manifestants à revenir	(discours rapporté)
Militants de D.A.L.	Voulaient faire sauter le mur	Samedi, armé de masses Laisser entrer une troupe hétéroclite Kermesse du coeur
Artistes, public, « élèves »	Sont restés dehors	Ordre du préfet de police Interdiction
Forces de police	Se sont déployées Ont bouclé le rue Filtraient le passage	Visage fermé Pas d'évacuation de l'immeuble de la Cogédim Femme en boubou
	Contiennent la foule Sont déterminées Ont gagné la 1 <sup>ère</sup> manche	Foule s'énervant, poussant Coups de matraques Deux personnes légèrement blessées Dispersion de la foule Le coeur n'y était plus RDV pour le lendemain
Membres de Droits devant	N'ont pas baissé les bras Preennent la parole	Foule acquise à leur cause Discours improvisé (discours rapporté)
Personnalités (J.E.Hallier)	A essayé d'appeler le préfet	D.Voynet J.Ralite impuissant Nouvel échec

## b) INFOMATIN

Acteurs	Rôles	Cadrage
Ils	S'étaient retrouvés Devaient rencontrer P.Bourdieu Devaient inaugurer	Provenance inconnue pauvreté Soutenus par Mgr Gaillot, A.Jacquard, R.Dumont et L.Schwartzberg Université populaire Espace solidarité pour sans abri
D.A.L.	Un des fondateurs	A.Jacquard Défense des droits
Le gouvernement	En a jugé autrement A interdit	Officiellement raisons de sécurité Pourtant aménagements effectués
A.Jacquard	Discours rapporté	Droit au savoir bafoué
Milliers de manifestants	Sont confinés sur une contre- allée Sont cernés par les CRS	Ambiance bon enfant Coïncidence d'un incendie Echauffourées, victimes
Personnalités politiques et anonymes	Ont fait des apparitions Soutiennent l'action et D.A.L.	Slogans, E.Balladur Opération de réquisition Considération
Intellectuels et exclus	Se sont encore rassemblés N'ont pas obtenu gain de cause	Le lendemain Coin du boulevard Même scénario

### c) LIBERATION

Acteurs	Rôles	Cadrage
P.Castoriadis P.Schwartzenberg	Devaient intervenir	Philosophe, professeur Sont encerclés N'en reviennent pas
CRS	Bloquent la rue Ont sorti leurs boucliers, tiennent en l'air des fusils lance-grenades	Préfecture, normes de sécurité, inauguration interdite. Impressionnant dispositif. Contrôle de papiers Commerçants furieux
A.Jacquard Schwartzenberg Mgr Gaillot	(discours rapporté)	Fête, scandale, atteinte à la liberté, culture. Clowns, cracheurs de feu, jongleurs, filles sur échasses
Personnalités	En Première ligne Sont pris dans une échauffourée Ne croit pas aux raisons invoquées par la préfecture	CRS ne savent plus de quel coté se tourner Des gens tombent, front en sang Bagarre, blessés des deux cotés
Anonymes Associations	Ne croit pas aux raisons invoquées par la préfecture	Educateur avec « ses » SDF Relève associative Peur de la mobilisation des exclus

#### d) L'HUMANITE

Acteurs	Rôles	Cadrage
Les fondateurs de « Droits devant » A.Jacquard	Souhaitaient ouvrir un espace solidarité	Fête, ambiance conviviale Mgr Gaillot, P.Schwartzenberg, J.B.Eyraud, D.A.L. Réquisition, Cogédim Université populaire, espace solidarité. Soins pour sans abri
Préfecture	A interdit A déployé les CRS	Sécurité
J.B.Eyraud	(discours rapporté)	Incendie, préfet de police, provocation
CRS	Contiennent, cernent la manifestation, opèrent des allées et venues	Volonté délibérée de créer des incidents. Foule serrée, ballottée, personnes blessées. Indignation d'A.Jacquard (discours rapporté) Jongleurs, cracheurs de feu, comédiens, chanteurs: ambiance bon enfant, fête
Mgr Gaillot A.Jacquard, P.Schwartzenberg	Ont repris la mobilisation	Le lendemain dimanche associations et manifestants Forces de l'ordre toujours présentes (discours rapporté)

## B) Analyse

### a) Les cadrages

Il est à noter que les faits se rapportant à l'inauguration de « l'Université populaire » vont se dérouler sur deux jours (le samedi et le dimanche). Ainsi, les quotidiens vont articuler leurs discours sur une continuité et sur le bras de fer opposant les manifestants et les forces de l'ordre.

Tous les journaux opéreront un cadrage mettant en scène [les manifestants] (L'Humanité), [les manifestants, la foule] (InfoMatin, Le Figaro), ou bien encore [la foule désireuse de faire la fête] (Libération) dans une position conflictuelle avec les [CRS] ou la [Préfecture de police].

Concernant Le Figaro, ce dernier sanctionne le résultat de l'opération en désignant la préfecture de police comme vainqueur: [a gagné la première manche]. En même temps, l'emploi de cette expression suppose une suite à donner dans les prochains jours.

Libération, quant à lui, laisse entrevoir une suite, non pas aux événements de « l'Université populaire », mais à l'action des associations (telle que le C.D.S.L.) et de l'ouverture de sa permanence d'aide.

En même temps, par l'emploi du présent, l'importance des discours rapportés et la fréquence d'anecdotes, le quotidien cadre son récit dans l'actualité et confère à ce dernier une impression de réalité.

InfoMatin et L'Humanité opèrent un cadrage sur le passé et n'embranchent pas sur une suite à donner à l'événement. La sanction est ici l'échec de l'inauguration.

Tous les quotidiens, excepté Le Figaro, décrivent une manifestation [bon enfant] composée de personnalités mais aussi de [clowns, jongleurs, comédiens, chanteurs...]. Ainsi c'est un ambiance de [fête] qui est décrite contrastant avec les méthodes de la préfecture de police et le déploiement des CRS.

Le Figaro, qualifiera la [fête] en terme de [kermesse du coeur] et les manifestants en [foule hétéroclite]. Par là, le quotidien opérera un cadrage que l'on pourrait qualifier d'assez méprisant.

De plus, ce dernier insistera sur l'action des CRS ne visant pas à [évacuer l'immeuble de la Cogédim] et autorisant l'entrée [à une femme en boubou] [habitante de l'immeuble squatté].

Ainsi, Le Figaro semble avancer, avec condescendance, que les [squatters], habitants illégitimes de l'immeuble, n'étant pas évacués, font encore parler d'eux en organisant des [kermesses du coeur].

Concernant InfoMatin et L'Humanité, on remarque pour ces deux quotidiens, la prise de position effectuée en faveur des manifestants ou de la foule. Les [CRS] étant accusés d'une [volonté délibérée de créer des incidents] (L'Humanité), ou bien encore les raisons invoquées par la préfecture n'étant pas crues: [officiellement, c'est pour des raisons de sécurité], [pourtant (...) D.A.L. avait effectué (...) les aménagements nécessaires] (InfoMatin).

Pour finir sur les cadrages, on note, par l'intermédiaire des discours rapportés, un cadrage politique pour InfoMatin et L'Humanité mettant en scène E.Balladur et dans une moindre mesure Ch.Pasqua.

#### b) Les acteurs

Tous les quotidiens s'accordent sur les acteurs principaux représentés par A.Jacquard et, derrière lui, Mgr.Gaillot et L.Schwartzenberg.

Concernant Le Figaro, celui ci cadrera les trois protagonistes comme [coprésidents] de l'association Droits devant considérée comme une [émanation de D.A.L.].

On retrouve l'association D.A.L. dans InfoMatin, [fondatrice] de Droits devant ou bien encore dans L'Humanité qui recadrera D.A.L. comme acteur principal de la [réquisition de la rue du Dragon].

Ainsi, excepté pour Libération, D.A.L. sera mis en scène comme acteur principal de l'inauguration.

En règle générale, les trois protagonistes que sont A.Jacquard, Mgr.Gaillot et L.Schwartzenberg seront associés à des discours rapportés. Ainsi, ce seront ces derniers qui auront accès à la parole, s'exprimant sur les [droits au savoir bafoués] et le [bâillon posé sur la bouche des exclus]...

D.A.L., au contraire, sera plutôt cadré comme acteur de terrain [voulait faire sauter le mur] (Le Figaro) et aucun quotidien (à part L'Humanité) ne rapportera de discours émanant de l'association.

Ainsi, on observerait un bouclage sur ce que nous avons rencontré de 19 décembre, à savoir l'abbé Pierre en acteur principal, négociateur, porte parole et l'association D.A.L., acteur de terrain, directement reliée à l'acteur principal.

De plus, on peut noter que Le Figaro distribue le rôle de destinataire à A.Jacquard [appelle les manifestants à revenir], ce dernier sera donc le manipulateur à l'origine du Faire.

Néanmoins, il nous faut remarquer qu'InfoMatin opère un cadrage sur un autre acteur: [ils]. Ce [Ils] qui est soutenu par les trois acteurs cités plus haut.

Il semblerait, à lire l'article, que ce [Ils] corresponde aux exclus qui passent donc comme acteurs principaux du rassemblement.

Néanmoins, InfoMatin ne rapportera que les discours d'A.Jacquard, ainsi c'est toujours ce dernier que l'on retrouve en tant que possesseur de la parole. On aperçoit en continuant l'article que ce [Ils] correspond en fait aux [saltimbanques et chômeurs]. On remarque l'emploi du terme vieilli de [saltimbanques] connotant une fonction [d'artistes de rue] non reconnue statutairement.

Concernant Le Figaro, les manifestant englobent les [artistes], le [public] et les [« élèves »]. Ainsi, par le terme d'« élèves », le quotidien construirait un discours normalisant: « Université populaire » accueillant des « élèves » et non pas lieu d'échanges.

En même temps, les guillemets indiqueraient que ces personnes ne sont pas vraiment des élèves et que l'entreprise est bien présomptueuse ...

L'Humanité se bornera à mettre en scène les [manifestants] comprenant des personnalités politiques, des associations, des artistes et des anonymes. Le terme d'exclus ne sera pas avancé.

Concernant Libération, le quotidien opère une dichotomie entre [exclus, chômeurs, démunis, sans logis] et [intellectuels, chercheurs, associations ou artistes]. Ainsi, on retrouve, entre autre, les catégorisations établies sur le statut professionnel déjà remarquées dans l'article concernant la manifestation.

En même temps, on aperçoit un amalgame dans les termes. Si nous retrouvons les termes déjà rencontrés de [sans logis] (débat sur le logement), d'[exclus] (champ

politique), les notions de [chômeurs] et [démunis] sont nouvelles et confèrent au discours un certain flou. On peut néanmoins découvrir à la fin de l'article les [SDF]. Ces derniers sont reliés à un éducateur dont le discours est rapporté: [un éducateur venu avec « ses » SDF].

On remarque le statut d'objet conféré au [SDF] par l'emploi de l'adjectif - possessif mais aussi la présence des guillemets enserrant justement cet adjectif. Il semblerait ainsi que le quotidien ne cautionne pas ce terme en même temps qu'il l'utilise.

Pour conclure sur ces articles, nous ajouterons que tout comme Libération, InfoMatin opère une catégorisation mettant en scène les [exclus] et [les intellectuels], le discours s'articulant autour de l'impossibilité, par ordre de la préfecture de police, à ce que ces deux catégories se rejoignent.

Les [exclus] étant cadrés, dans le titre de la « Une », comme acteurs désirant « s'incruster » [squatter] dans le champ du savoir et de la culture.

### c) Récapitulatif

Nous avons observé que l'inauguration ou l'échec de l'inauguration de l'université populaire ne faisait pas événement.

En même temps, nous avons relevé que, cette « manifestation » était cadrée en terme de [fête]. Les CRS ne luttant pas, à cet instant, contre les manifestants mais contre des personnes désireuses de s'amuser.

Concernant les [exclus], seul InfoMatin, cadre ces derniers comme acteurs. Nous avons retrouvé les dichotomies déjà effectuées auparavant par Libération mais, nous avons, constaté, en règle générale, l'absence des [exclus] dans les discours.

Les auteurs principaux étant A.Jacquard et dans son ombre L.Schwaetzenberg Mgn.Gaillot et l'association D.A.L.

Il est à noter que nous avons perçu dans les quotidiens une difficulté à relater les faits: beaucoup de narrations, d'anecdotes. Il est vrai que l'inauguration étant interdite, il ne se passait pas grand chose mais il nous a semblé que le discours quittait la thématique du logement pour celle, plus floue, du savoir, de la culture et que c'est cet instant là justement, cette transformation de la problématique qui pose une difficulté aux journaux, difficulté perceptible dans la construction du récit.

## SECTION II. Analyse des discours de presse du 31 janvier

Nous présenterons, dans cette section, un article du figaro ne concernant pas la manifestation mais un sondage sur « l'utilité » du RMI. Il nous a semblé intéressant d'analyser cet article et ainsi d'étudier les représentations de l'exclusion véhiculées par Le Figaro.

Pour précision, il est à noter que ce sondage a été commandé par le journal lui même qui le publie, comme par hasard, le lendemain des événements concernant « l'Université populaire ».

### 1. LES TITRES

#### \* Le Monde:

Pas de titre à la « Une »

Article (rubrique « Société »): Titre: LA RUE DU DRAGON A VECU DEUX JOURNEES  
SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Sous titre: L'INAUGURATION PAR L'ASSOCIATION  
DROIT AU LOGEMENT D'UN LIEU CONTRE  
L'EXCLUSION N'A PAS EU LIEU

#### \* La Croix:

Pas de titre à la « Une »

Article (rubrique « Hommes et événements »):

Sur titre: EXCLUSION. L'INAUGURATION DE « DROITS DEVANT »,  
L'UNIVERSITE POPULAIRE LANCEE PAR DROIT AU LOGEMENT,  
S'EST TENU BOULEVARD SAINT GERMAIN, FACE AUX CRS.

Titre: « DROITS DEVANT » BAT LE PAVE.

\* Le Figaro:

La « Une »: Titre: 74 % DES FRANÇAIS VEULENT CONSERVER LE RMI

Sous titre: SELON UN SONDAGE FIGARO-SOFRES, ILS NE SONT QUE  
21% A CONSIDERER « QU'IL TRANSFORME LES GENS  
EN DIFFICULTES ET ASSISTES PERMANENTS »

Titre article (Rubrique «Notre Vie »):

CEUX QUI PLONGENT ET CEUX QUI RELEVANT LA TETE  
POUR CERTAINS, LE RMI EST UN PASSEPORT VERS  
L'INSERTION POUR D'AUTRES NON.  
YVES.H. ET ARLETTE.B. TMOIGNENT

Article (« La vie à Paris ») Titre: SANS LOGIS ENTREE FILTREE RUE DU DRAGON

\* Libération

Pas de titre à la « Une »

article (Rubrique « France ») Titre: : DEFENSE D'ENTRER RUE DU DRAGON

## A) Analyse

### a) les cadrages

Aucun quotidien ne placera à la Une les faits concernant « l'échec » de l'inauguration de « l'Université populaire », ainsi cet « échec » ne sera pas vécu comme un événement.

Il est à noter que seuls Libération et Le Figaro construiront une suite de leur article de la veille.

Cette continuité corrobore ce que nous avons remarqué dans l'analyse des articles, à savoir la préparation d'une suite à donner, contrairement à InfoMatin et L'Humanité qui concluaient sur l'échec.

Concernant Le Figaro, celui-ci place à la « Une » son enquête sur le RMI et inscrit son article dans la rubrique « Notre Vie ».

L'article relatant les événements de l'inauguration sera placé dans la rubrique « La vie à Paris » sous forme d'un bref encart, ainsi Le Figaro continue son cadrage local et parisien.

Le Monde place son article dans la rubrique « Société » et opère un cadrage, dans le titre de l'article, sur la [rue du Dragon]. Ainsi, le quotidien fait de cette adresse un lieu symbolique qui se passe d'explication, la simple évocation de l'adresse étant déjà parlante. Il est à noter que Le Figaro et Libération emploieront la même stratégie. Cette référence suppose donc une connaissance par le lecteur des faits antérieurs et inscrit l'événement ou le fait actuel dans une continuité historique.

Il faudra lire le sous-titre de l'article du Monde pour apprendre que c'est d'[un lieu contre l'exclusion] dont il s'agit et non pas du « squat » en tant que tel.

L'ensemble des quotidiens opérera le cadrage déjà relevé la veille, à savoir, d'une part [les manifestants] (symbolisés ici par l'adresse) et d'autre part la police (Le Monde) ou bien encore [l'interdit] c'est à dire la préfecture de police et donc l'Etat, énonciateur de cet interdit [défense d'entrer], (Libération).

A ce propos, on remarquera la position moins extrême du Figaro: les entrées seront simplement [filtrées] et non pas interdites.

Concernant La Croix, le quotidien opère un cadrage sur l'association Droits devant, assimilant cette dernière à son but qui est l'[Université populaire].

Comme les autres journaux, La Croix mettra en avant les [CRS] et la surveillance, néanmoins, La Croix sera le seul quotidien à laisser transparaître le succès de cette inauguration ou au moins son déroulement: [l'inauguration (...) s'est tenue].

Au sujet du Figaro et de son enquête sur le RMI, le titre de la « Une » présente le pourcentage de Français [voulant conserver le RMI], le surtitre, lui, annonce le pourcentage des individus considérant le RMI comme une mesure négative.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le Figaro prend position sur ce dernier pourcentage, l'estimant apparemment assez bas: [ils ne sont que 21% à considérer...)]...

Concernant le titre de l'article, celui ci met en scène des témoins anonymes et opère un cadrage sur le devenir des allocataires.

Nous ne reviendrons pas sur la notion de sondage et sur l'imposition des questions, d'autres s'y sont déjà penchés et d'une manière plus complète que nous ne pourrions le faire.

Néanmoins, nous ajouterons que la remise en question de l'allocation RMI, par l'idée même d'un sondage, reflète assez bien la stratégie du Figaro qui, depuis le début des événements (c'est à dire le 19 décembre), opère inlassablement des cadrages sur le mode de vie, le comportement des « exclus » insistant sur l'inadaptation, la responsabilité individuelle de ces derniers et l'argent qu'ils « coûtent » à l'Etat (voir articles [« La vie s'organise rue du Dragon »] ou [« les Maliens de Vincennes »]).

## b) les acteurs

Le Monde et La Croix opèrent un cadrage sur l'association D.A.L., acteur principal de [l'inauguration] (Le Monde) ou instigatrice de la création de [l'université Populaire] (La Croix).

En même temps, La Croix opère une transformation faisant passer l'association « Droits devant », synonyme de [l'université populaire] dans le surtitre, comme acteur à part entière dans le titre. Cet acteur sera ici cadré comme attendant [bat le pavé] c'est à dire dans une position passive.

Le Figaro et Libération mettront en scène l'interdit ou le filtrage de la rue du Dragon, ainsi le titre sera cadré sur un Faire c'est à dire sur une énonciation du gouvernement.

Il est à noter qu'aucun quotidien ne placera les exclus dans les titres hormis Le Figaro. Néanmoins la position du terme se réfère à un étiquetage, une rubrique accueillant l'information. On ne peut donc pas véritablement avancer le rôle actanciel des [sans logis].

## 2. LES ARTICLES

### A) Présentation des tableaux

Nous ne présenterons pas, sous forme de tableaux, les articles du Figaro. L'article concernant l'inauguration est, en effet, beaucoup trop bref. Quant à l'article axé sur le RMI, celui ci étant détaché des événements qui nous préoccupent, nous en ferons une analyse à part.

a) Le Monde

Acteurs	Rôles	Cadrage
Police	Bloquent, ne laisse passer que les riverains. Oblige commerçants à fermer leurs portes. A distribué des coups de matraque A repoussé les manifestants	Fusils lance - grenades Totalemment disproportionné A.Jacquard, Mgr.Gaillot, L.Schwartzenberg Décision préfectorale
La préfecture de police	A indique le nombre de blessés	Cette « réalité » n'apparaissait pas dans les bandes vidéo Intervention de L.Schwartzenberg Ch.Pasqua (l'heure de vérité): perturbateurs, en découdre avec la police
D.A.L.	A réveillé A rejeté les « politiques »	Service d'ordre Aucun représentants politiques ne s'est exprimé publiquement Pas d'idéologie conservatrice mais des courants d'opinion divers
E.Balladur	Discours rapporté	Le gouvernement veut étouffer l'initiative populaire et prétend lutter contre l'exclusion
Les militants	Craignent une manipulation policière	Tenter de rendre indésirable l'université populaire. Quartier, commerçants

b) La Croix

Acteurs	Rôles	Cadrage
Préfecture de police	A fermé les accès de la rue	Fête transformée en manifestation Droit devant, université populaire « raison de sécurité »
La préfecture de police	A compté les blessés A avancé un chiffre	Désaccord de Droit devant Ch.Pasqua / heure de vérité: exploitation politique visible
Organisateurs de Droit devant	S'apprétaient à démolir une porte	Inauguration symbolique Déception perceptible Manifestation dans la rue A.Jacquard, L.Schwartzenberg, Mgr.Gaillot (discours rapporté) Assistance mélangée, politiques, personnalités
Police	A fait la promotion du mouvement  A garé ses bus	Involontairement les organisateurs en sont presque reconnaissants  Stopper l'étalement dans la rue
Les commerçants	Ont fermé leurs rideaux	Parfumerie, luxe, Quartier déstabilise les SDF activités des commerces ralenties

### c) Libération

Acteurs	Rôles	Cadrage
CRS	S'informent, filtrent les entrées	Plus de boucliers, de casques Listes à la main, vertige du flou, semblent gênés
D.A.L.	Plaide la cause des habitants Insiste	Listes incomplètes
Associations / Droit devant	Ont porté plainte	Les permanences ne peuvent plus fonctionner Permanence dehors devant chez LIPP
Denise	Explique, fait son travail, sort ses dossiers, écoute, conseille	Educatrice en retraite bénévole Patrick, Rmiste, 30 ans, Martiniquais Image de cette dame aux cheveux blancs, de cet homme qui mord dans le pain, de ces policiers qui écoutent sans rire. De cette absurdité
Une assistance de la direction de l'action sociale	A écrit au D.A.L.	Maire de Paris Familles menacées d'expulsion A confié familles au D.A.L. Monde à l'envers

## B) Analyse

### a) Les cadrages

Le Monde et La Croix opèrent un cadrage basé sur les événements du week-end. Libération et Le Figaro poursuivent sur les suites de l'échec de l'inauguration.

Le Monde cadre son article sur l'analyse de l'interdiction de l'inauguration par la préfecture de police et juge sévèrement l'attitude de cette dernière. L'intervention policière est qualifiée de [totalement disproportionnée], le nombre de blessés avancé par la préfecture de police est mis en doute.

Le Monde conteste aussi la politisation de l'association Droits devant mise en avant par Ch.Pasqua interviewé la veille: [certes (...) mais des courants de pensée très divers...].

De plus, un commentaire sur le discours d'E.Balladur portant sur les événements de dimanche accuse le gouvernement [d'étouffer dans l'oeuf des initiatives populaires contre l'exclusion] et met ainsi en avant la contradiction de l'Etat sur ce sujet.

Enfin, Le Monde reprend à son compte la question posée par les militants et s'interroge sur la [pression] effectuée par la préfecture de police tendant à [rendre indésirable l'Université populaire au sein du quartier].

On remarque assez peu de narration dans le quotidien Le Monde, contrairement à La Croix qui va relater les événements du week-end.

Tout d'abord, on note chez La Croix la transformation, en début d'article, de [fête] à [manifestation], la [préfecture de Paris] et son intervention étant l'acteur de cette transformation. On retrouve donc ici un cadrage semblable à celui opéré par Libération dans son titre de la veille.

L'article est basé sur [la déception des militants] mais aussi, fait nouveau, sur [la promotion] du mouvement due justement à l'intervention policière. [Les organisateurs] étant dépeint comme [presque reconnaissants] de cette intervention.

En même temps, contrairement au quotidien Le Monde, on remarque la politisation assez marquée du mouvement: [malgré de refus (...) de toute récupération politique...], La Croix enchaînant, à cet instant, sur l'énumération des personnalités politiques présentes et leur parti d'appartenance [Verts, Trotskistes, (...), MJS].

De plus, La Croix, contrairement au Monde, ne « discute » pas les affirmations de la préfecture de police au sujet des blessés ou encore le commentaire de Ch.Pasqua.

Libération, quant à lui, opère un cadrage mettant en scène les [CRS] qui [semblent gênés] et qui, [n'ont plus leur bouclier] mais qui ont néanmoins ordre de filtrer les entrées et sorties.

Cette mise en scène est confrontée au tableau dépeignant la [permanence], tenue [devant chez LIPP], du comité des sans logis accueillant un homme [Martiniquais, 30 ans, SDF, Rmiste] mangeant un [sandwich D.A.L.] devant des [policiers qui écoutent sans rire]. Ici est mis en avant le paradoxe de la situation et son [absurdité].

Néanmoins, Libération n'enclenchera pas, comme le fait Le Monde, sur une analyse politique de la situation (interview de Ch.Pasqua non rapportée) et restreindra son cadrage à une description des faits et des lieux créant l'effet de réalité.

Le Figaro quant à lui opère un cadrage sur le filtrage strict de la rue du Dragon, les policiers ne semblant pas [gênés] comme ils l'étaient pour Libération et ajoute que la permanence du C.D.S.L. n'a pu se tenir devant [la brasserie LIPP], Libération racontant, comme on l'a vu plus haut, le déroulement de cette même permanence.

#### b) Les acteurs

Comme on vient de le noter pour Le Figaro, celui ci met en scène les [CRS] s'opposant aux associations.

Libération, quant à lui, organise son discours sur les [CRS], l'association [C.D.S.L.] et un [Martiniquais de 30 ans, SDF, Rmiste]. Il est d'ailleurs intéressant de noter le style télégraphique, et l'absence de pronom personnel dans les constructions de phrases relatant la vie de cette personne accroissant ainsi la nature « hachée », chaotique de son parcours.

Le Monde met en scène les [CRS] face aux manifestants représentés par A.Jacquard, Mgr Gaillot et L.Schwartzenberg.

Néanmoins, la dimension acticielle des ces trois protagonistes sera amoindrie par les discours rapportés émanant, pour Le Monde, de [Droits devant] et [D.A.L.]. Ainsi ce seront les associations qui seront mises en première ligne.

Le Monde met aussi en scène Ch.Pasqua et E.Balladur et opère ainsi, par la stratégie des discours rapportés, un cadrage politique.

La Croix opère un cadrage sur l'association D.A.L. qui a eu [l'idée] de cette « Université populaire ». Les discours rapportés émaneront d'A. Jacquard, cadré comme responsable de « Droits devant ». Néanmoins, nous retrouverons encore D.A.L. au premier plan, l'association « Droits devant » étant décrite comme une [émanation de D.A.L.].

Par l'intermédiaire des discours rapportés, nous notons, au passage la [personnalisation du combat de Droits devant] symbolisée par l'image A.Jacquard.

La fin de l'article nous a paru fort intéressante.

En effet, est mise en scène une commerçante, responsable d'une parfumerie, magasin de luxe, contrainte, par la manifestation, de fermer ses portes.

Ici le cadrage est opéré sur la présence des [SDF] qui [habitent] rue du Dragon. Par l'intermédiaire du discours rapporté, les [SDF] sont décrits comme n'étant pas « à leur place » dans ce quartier: [quartier qui va complètement les déstabiliser], [ils voient du luxe (...) des gens qui ont de l'argent], [il y a plein de H.L.M libres dans des quartiers tout à fait valables].

Ainsi, nous serions face à une représentation spatiale instaurant des découpages entre les populations et des natures de quartiers (quartiers pauvres / quartiers riches).

En même temps, l'expression [ça va les déstabiliser] souligne le fait que les [SDF] sont « habitués » à leur misère, sont « stabilisés », en quelque sorte, en elle et que c'est le confort, [l'argent] ou le [luxe] qui seraient, pour eux, un danger potentiel.

On aperçoit, ici, un bouclage sur l'article du Figaro [la vie s'organise rue du Dragon] qui opérait un cadrage sur la saleté de l'immeuble qui n'était pas nettoyée par les familles. Le Figaro sous entendait que ces familles, marginales, se sentaient bien comme ça, étaient habituées à cette vie.

En même temps, cette [déstabilisation] des [SDF] pourrait avoir des conséquences sociales débouchant sur une remise en question des normes établies et pourrait se traduire à l'inverse par l'expression « chacun à sa place » garante de la stabilité et de l'ordre social en vigueur.

Nous pouvons, pour conclure sur ce discours rapporté, nous souvenir de ce que nous avons évoqué plus haut assimilant l'espace à un « Moi-peau » à protéger des agressions extérieures, espace étayant le processus d'identification.

Il semblerait, à lire ce discours, que cette notion d'identité est encore bien présente. Néanmoins, ce ne serait pas, ici, la recherche d'une identité positive mais son maintien qui serait mis en oeuvre. Identification positive malmenée par le voisinage des [SDF]. Ainsi, nous serions, par un retournement du discours, non pas face à la [déstabilisation] des [SDF] mais face à celle des commerçants; commerçants chahutés, mis à mal dans leur enveloppe narcissique.

Pour conclure sur l'article de La Croix, nous pouvons ajouter que celui ci sera le seul quotidien à transmettre les dates des débats organisés rue du Dragon conférant ainsi à cet espace une réalité et une légitimité.

Concernant l'article du Figaro sur le R.M.I, sont mises en scène deux personnes anonymes (un homme et une femme) racontant leur parcours.

Le Figaro va opérer un cadrage sur la personnalité des [SDF], leur comportements et sur l'utilité du R.M.I

Le premier témoignage est celui [d'Yves], 33 ans. Le Figaro nous dit que celui ci est à la [rue depuis 4 ans], et que [sa vie est une longue errance], une [anesthésie] où [lieux et personnes sont des fantômes].

Est opéré, ensuite, un cadrage sur la notion de travail: [n'a jamais prolongé ses contrats], enchaînant sur un discours rapporté au sujet du comportement: [je buvais], [je n'arrivais jamais à l'heure], [avouait-il].

Le verbe « avouer », employé ici, confère au discours rapporté une notion de faute « reconnue » par le témoin.

Ainsi, Le Figaro avance que le témoin aurait pu travailler s'il l'avait véritablement voulu et que son échec émane d'une responsabilité personnelle et de problèmes comportementaux qu'il reconnaît lui même.

En même temps, est opéré un cadrage sur le R.M.I. et son efficacité: [ses 2298 francs... s'évaporent en effluves d'alcool en moins d'une semaine], [le R.M.I: l'occasion mensuelle d'une dérive entre potes Rmistes], [cinq jours suffisent pour sacrifier l'éventualité d'une insertion future].

Le R.M.I est donc décrit comme inutile et même négatif puisqu'il favorise l'alcoolisme, ainsi ce dernier serait plus un gaspillage des deniers publics qu'autre chose.

De plus, Le Figaro nous apprend que [ce n'est pas compliqué] d'avoir le R.M.I, qu'il [suffit d'attendre], on remarque donc l'aspect passif mis en avant, par le journal,

dans le processus du R.M.I et l'absence d'effort individuel à effectuer (l'absence de mérite en quelque sorte) pour obtenir cette aide.

Le R.M.I est aussi décrit comme [une simple aide dans la gestion de la précarité], une [formalité administrative] et [non pas un réel contrat social] ou [un réel levier d'insertion].

On peut aussi ajouter que Le Figaro appelle [Yves], [le Rmiste] et généralise, ainsi, les problèmes rencontrés par [Yves] à toute la population touchant cette allocation.

De plus, est opéré un cadrage sur [l'exclusion] qui est [d'abord d'ordre psychologique]. Ainsi, le quotidien, met en avant, dans la problématique de l'exclusion, une responsabilité individuelle qu'il traduit par l'alcoolisme, le « refus » du travail ou bien encore par des problèmes psychologiques.

Le fonctionnement social ne sera pas remis, ici, en question excepté pour le R.M.I qui est cadré comme une solution peu opérante, [ne pouvant que rarement désamorcer l'exclusion].

Concernant le cas d'[Arlette], qui est décrite, dans le titre, comme [relevant la tête], on remarque, par l'intermédiaire du discours rapporté, la difficulté de réadaptation de cette dernière: [on ne peut pas nous demander de passer en quelque mois à un C.D.I, de trouver un logement].

En même temps, Le Figaro nous dit qu'[Arlette] [analyse] la situation. Ainsi, le quotidien, par le verbe employé, confère une « véracité », une « lucidité » à ce discours et déresponsabilise, par là, l'Etat: « même si on proposait un travail fixe à l'individu, celui ci, de toute façon, ne pourrait pas l'assumer »... De plus, [Arlette] est décrite comme reconnaissant elle même son incapacité et donc sa responsabilité personnelle.

Cette dernière est dépeinte comme reprenant une activité: [elle effectue un C.E.S.], mais celle ci [reconnaît que le chemin est encore long]. Ainsi, Le Figaro opère un cadrage sur l'effort personnel à fournir reconnu même par la personne « exclue ».

Pour conclure sur cet article, on remarque d'une part [Yves], alcoolique, ne « tenant pas » un emploi, « buvant » son RMI et [Arlette], consciente de l'effort à fournir, « analysant » son inadaptation. Dans les deux cas, on note l'évacuation d'une remise en question du fonctionnement social, la responsabilité de la situation incombant uniquement aux individus.

Ainsi, il y aurait, pour protéger, légitimer, en quelque sorte l'idéologie dominante de l'utilité sociale une opération visant à saturer de responsabilités l'individu pour en faire un objet négatif, inadapté au fonctionnement social couplé à une critique sur l'utilité réelle d'une aide fournie par l'Etat.

N'y aurait-il pas, ici, comme une impression de déjà vu? L'image du pauvre, humble et méritant, faisant des efforts pour se sortir de là où il s'est lui-même embourbé opposée à l'inadapté, « l'inutile » refusant [le travail] et, par là même, les normes sociales en vigueur?

### c) Récapitulatif

L'échec de l'inauguration de « l'Université populaire » n'est pas cadré comme un événement.

Nous avons noté pour Le Monde un cadrage politique, ce dernier prenant parti pour les associations.

La Croix, quant à lui, décrit les faits tout comme Libération qui se penche sur le lendemain de l'échec.

Il est à noter, pour tous les quotidiens, la mise en scène de l'association D.A.L. comme acteur principal. « Droits devant » étant simplement une [émanation] de cette dernière.

Nous avons aussi noté l'emploi du terme [fête] utilisé pour décrire l'inauguration et l'évacuation des acteurs (tels que D.A.L. ou Droits devant) du champ politique.

Les cadrages politiques seront effectués par Le Monde mais sous une forme d'analyse et de prise de position du journal. Le quotidien ne mettra pas en scène les acteurs dans le champ de la revendication politique.

Concernant les [exclus], ceux-ci n'apparaissent que très peu dans le discours.

Nous avons noté, pour La Croix, et par l'intermédiaire des discours rapportés une « adaptation », en quelque sorte, de [l'exclu] à sa situation et les tensions que pouvaient générer l'implantation de ces derniers dans un espace ne « correspondant » pas à leur statut, à leur identification sociale.

Nous avons remarqué, pour Le Figaro, une remise en question des aides telles que le R.M.I et la mise en perspective, dans la problématique de l'exclusion, de l'importance de la responsabilité individuelle.

Il est à noter, pour finir, que ces deux quotidiens emploieront la stratégie des discours rapportés. Stratégie qui aura pour but d'accroître l'effet de réalité et, par là, de légitimer la véracité de leurs propos.

### Section III. Conclusion sur l'échec de l'inauguration

Tout comme la manifestation, la tentative d'inauguration de « l'Université populaire » n'aura pas fait événement. Cette dernière aura été décrite, en règle générale comme une « fête » ou une « kermesse du coeur » interdite par la préfecture de police c'est à dire le gouvernement.

Nous n'avons pas noté un cadrage basé sur le droit au savoir hormis pour le quotidien InfoMatin. L'Humanité, quant à lui, a opéré un cadrage non pas sur le savoir mais sur « l'espace solidarité ». Ainsi, chaque quotidien aura donné une vision des faits fort différente.

De plus, on a noté, dans les discours, la présence importante d'anecdotes, de détails (tenues vestimentaires des protagonistes par exemple) démontrant une réelle difficulté à relater les faits et à prendre position sur cette inauguration.

Certains quotidiens vont s'en tenir strictement à la narration des faits, d'autres comme Le Monde analyseront la position du gouvernement et prendront partie pour les manifestants, ainsi c'est un discours politique polémique qui sera mis en scène.

Concernant les acteurs, on retrouve l'acteur principal D.A.L. dont Droits Devant n'est qu'une émanation, les manifestants et, bien sur, les forces de l'ordre. Le cadrage opéré est le conflit opposant les associations et les manifestants au gouvernement.

Concernant la position des exclus, ces derniers n'apparaîtront pas comme groupe stigmatisé au sens où ils seront inclus dans la manifestation.

Néanmoins, on a pu noter une dichotomie très tranchée entre exclus, démunis, chômeurs, sans abri et associations, artistes, chercheurs et intellectuels.

La dichotomie mise en place, ici, et très générale, contrairement à celle opérée dans les événements précédents, et opposent ceux qui ont une activité professionnelle et/ou ceux qui parlent, qui sont légitimés dans leur acte de parole comme les associations aux « exclus » qui sont dépeints comme passifs.

Le cadrage mettra en scène l'interdiction, par le gouvernement, de la jonction de ces deux catégories dans le même espace symbolique.

Néanmoins, on a remarqué l'absence d'un discours centré sur l'exclusion de la citoyenneté ( droit au savoir, à la culture...) dans les journaux.

Le cadrage opéré sur la population exclue concerne d'autres faits comme l'attribution du R.M.I. ou l'implantation des individus dits exclus dans le quartier. De plus, sont soulignés, non pas la rencontre de deux populations différentes ou la mise en place d'une insertion par l'intermédiaire d'une allocation, mais les problèmes soulevés par la présence d'exclus rue du Dragon et l'inutilité du R.M.I. Ainsi, d'une part, le cadrage s'effectue sur une représentation négative et, d'autre part, les exclus sont, lorsqu'ils font l'objet d'un discours médiatique, exclus des faits principaux, état de fait que l'on avait déjà rencontré dans la manifestation où les quotidiens étudiaient le mode de vie des exclus. Ainsi, pour répondre à nos hypothèses, on a remarqué, pour ces deux événements, la présence d'un discours « traditionnel » sur la pauvreté organisé autour du mode de vie, de la scolarisation, du comportement... qui ne conférait pas à l'exclu une position d'acteur et qui déniait, à ce dernier, la possibilité de sa présence dans le champ de la revendication c'est à dire de l'acte politique.

## CHAPITRE VI. LA VOIX DE D.A.L.

J.B. Eyraud, président de D.A.L., nous a reçus au nouveau siège de l'association, rue de Vaucouleurs, à Paris. L'entretien a duré, à peu près, deux heures trente et a souvent été entrecoupé par des familles expulsées à accueillir dans l'urgence ou par des bénévoles confrontés à des problèmes qu'ils ne pouvaient résoudre seuls.

L'activité débordante régnant dans ce petit local abritant l'association a tout d'une ruche car il faut savoir que les actions de D.A.L. sont journalières: organisation de réunions, d'assemblées, de manifestations, de débats, soutien des familles expulsées au tribunal de Grande Instance...

Nous avons articulé cette entrevue sur deux axes: d'une part l'association D.A.L., sa création, son action, ses projets et ses relations avec les acteurs des champs associatif et politique, d'autre part son positionnement face à l'exclusion et les représentations que celle-ci forgeait sur l'individu exclu.

### Section I. Champ d'action de l'association

L'association D.A.L. a été créée en octobre 1990 et a mené une série d'actions collectives qui a abouti au relogement, en juin 1994, de plus de 450 familles françaises et immigrées.

Quand on demande à J.B. Eyraud la raison du succès de la « réquisition » de la rue du Dragon, celui-ci met en avant le rôle joué par l'abbé Pierre et l'impact de son appel à la « réquisition » le jour même dans les colonnes du journal du dimanche.

On retrouve, en fait, dans cette analyse le discours de la presse mettant en scène l'abbé Pierre comme acteur principal et « propulseur » de D.A.L.

Néanmoins, J.B. Eyraud insiste sur l'autonomie de l'association en soulignant que cette dernière existe déjà depuis cinq ans et a mené, depuis cette date, de nombreux combats. Le rôle de l'abbé Pierre a donc été celui d'agent de liaison avec les médias qui ont donné l'écho nécessaire aux actions de D.A.L.

A cet égard, J.B. Eyraud décrit les médias comme un outil nécessaire à l'information mais aussi à la « promotion » et à la réussite des actions entreprises. Ainsi, la presse nationale mais aussi régionale est informée régulièrement des actions de D.A.L.

Lors de notre entretien, celui ci a d'ailleurs chargé un bénévole de prévenir la presse de la présence de D.A.L., l'après-midi même, au tribunal de Grande Instance afin de soutenir des familles expulsées.

Néanmoins, ce dernier prône aussi, pour quelques actions qualifiées de délicates, une discrétion temporaire. Ainsi, la préparation de l'opération de réquisition de l'immeuble de la Cogédim s'est effectuée dans le plus grand secret et cela depuis mars 1994, et ce n'est qu'en décembre de la même année que cette opération a abouti et que les médias en ont été avertis.

Si D.A.L. accorde une telle importance à la presse régionale, cela tient au fait que suite au succès de la réquisition de la rue du Dragon, un nombre important de comités D.A.L. a vu le jour en province. L'association D.A.L., rebaptisée « D.A.L. Fondateur », a donc mis en place une « charte » et une « convention de création et de fonctionnement des comités » précisant les buts, la composition de l'association, les règlements des cotisations, l'utilisation du logo... D.A.L. se charge, d'ailleurs, d'assurer des actes de formation destinés à ces nouveaux comités et apporte un soutien logistique. C'est « D.A.L. Fondateur » avec à sa tête J.B. Eyraud qui assure la liaison et le fonctionnement des D.A.L. régionaux.

Ainsi, depuis le succès de la réquisition de la rue du Dragon, non seulement des comités se sont créés mais l'association D.A.L. s'est structurée en organisant un réseau de comités présents dans les régions.

La ligne directrice de D.A.L. se résume à l'application de la loi de réquisition, l'arrêt des expulsions et le relogement décent de familles expulsées. D.A.L. effectue des actions concrètes en recherchant l'application du préambule de la loi du 31 mai 1990 pour le relogement des défavorisés. L'association place son action dans le prolongement des occupations de logements vacants de 1945 repris en 1954 par

l'abbé Pierre, actions qui avaient abouti à une politique de construction pour loger les personnes ayant un revenu assez bas.

La préoccupation est ici la même: lutter contre les zones de relégation sociale et l'exclusion des personnes ayant un bas revenu des centres urbains.

Ainsi, D.A.L. se bat non seulement pour le droit au logement mais aussi contre les sectorisations et l'existence de zones riches et de zones pauvres.

Ce n'est donc pas un hasard si l'immeuble de la Cogédim a été choisi. En effet, celui-ci répondait d'abord à la condition d'être vacant et d'appartenir à une société mais, surtout, il était situé dans un quartier aisé, ce qui permettait justement à l'association D.A.L. de placer le problème du logement au coeur de la cité avec l'espoir de voir celui-ci au centre des préoccupations des acteurs politiques.

D.A.L. organise sa lutte dans le champ juridique pour l'application du droit au logement, s'oppose à la création de « ghettos » mais dénonce aussi la politique budgétaire de l'Etat orientée vers la relance du logement locatif privé et l'accession à la propriété soumise aux lois du marché. C'est dans le champ de la relance du logement en faveur des plus défavorisés que D.A.L. veut aussi intervenir en dénonçant le fait que les H.L.M. soient inaccessibles pour les plus pauvres qui n'ont, ainsi, plus aucune protection de l'Etat, ce dernier étant accusé par J.B. Eyraud de ne plus pratiquer de « politique sociale » tout comme, d'ailleurs, les communes accusées de limiter la construction de logements sociaux afin d'éviter la présence de pauvres dans la ville.

Ainsi, D.A.L. situe son action sur deux plans: la prise de conscience et l'ouverture d'un débat public autour du logement des plus défavorisés et l'action concrète, la mobilisation sur le terrain des personnes mal logées.

A cet égard, par ses méthodes, D.A.L. a eu du mal à être accepté par les autres associations et il aura fallu, là encore, l'intervention de l'abbé Pierre pour faire en sorte que D.A.L. soit reconnu. Néanmoins, des problèmes persistent avec certaines associations, le plus souvent caritatives, comme l'Armée du Salut. Ces dernières, en effet, fonctionnent avec les mairies c'est à dire avec le pouvoir local et cherchent des solutions dans la négociation. D.A.L., à l'inverse, se positionne en contre-pouvoir en imposant les réquisitions et en refusant les « arrangements » avec le pouvoir national ou local.

De plus, J.B. Eyraud précise que, dans un souci d'indépendance, D.A.L. refuse de prendre en charge des missions déléguées et financées par l'Etat ou les collectivités territoriales comme des missions d'accompagnement social ou d'hébergement.

Ainsi, c'est dans une position d'interpellation par les discours et les actions que s'est construite l'association D.A.L.

Toujours dans une optique de contre pouvoir, il est à signaler qu'aucun membre du comité et surtout aucun responsable ne peut s'appuyer sur son appartenance à D.A.L. pour se présenter à des élections. D'ailleurs, si un membre de D.A.L. était élu à une quelconque élection, celui ci se verrait dans l'obligation de ne plus adhérer à l'association. C'est donc dans une position d'interpellation du pouvoir que se situe D.A.L. en refusant toute appartenance, si minime qu'elle soit, à ce pouvoir.

C'est en général le pouvoir local, c'est à dire les mairies, qui font l'objet de cette interpellation. D.A.L. recherche, à cet égard, des soutiens auprès d'autres associations et J.B. Eyraud souligne que c'est dans les communes communistes que D.A.L. rencontre le plus de difficultés. En effet, celui ci constate que dans ces communes, « le tissu associatif est très serré » et que D.A.L. ne peut compter que sur le soutien des « catholiques » ou des « écologistes ».

Ainsi, J.B. Eyraud englobe dans un même champ, celui du pouvoir en place, toutes les communes et souligne le fait que les communes dites de « Droite » sont plus vulnérables car moins protégées par un réseau associatif solide.

C'est donc non seulement dans le champ juridique et dans l'interpellation des politiques que se situe l'action de D.A.L. mais aussi dans le champ associatif où l'enjeu pour D.A.L. est de se faire reconnaître comme force légitime et de trouver des alliés.

Si la réquisition de la rue du Dragon a eu un impact médiatique important, J.B. Eyraud souligne que les retombées médiatiques ont permis à D.A.L. de se constituer comme acteurs dans le champ de lutte pour le logement mais n'ont pas réellement abouti à des actions concrètes de la part des politiques.

En effet, il n'y a pas eu, malgré les promesses de « campagne présidentielle » de réquisitions de logements vacants, d'arrêts des expulsions des familles ou bien encore de projet de politique du logement. A cet égard, le président de D.A.L. note que les actions actuelles de l'association ne sont pas couvertes par les médias et que l'oubli retombe, peu à peu, sur le problème du logement. De plus, J.B. Eyraud se remémore

l'échec de la réquisition de Toulouse le 19 mars et donc l'essoufflement du mouvement.

Néanmoins, D.A.L. continue sa lutte dans le champ politique en envoyant des questionnaires sur le droit au logement aux candidats aux élections municipales et au nouveau Ministre du logement P.A Périssol (Voir Annexes).

C'est donc la présence de D.A.L., sa volonté d'être considéré comme acteur au sens plein du terme c'est à dire porteur d'un discours et d'une action qui émerge ici.

Malheureusement, la lettre envoyée au nouveau ministre est restée sans réponse et c'est donc la reconnaissance de D.A.L., son rôle d'acteur, bref sa présence dans le champ de l'exclusion qui sont ici niés.

Concernant la création de lutte d'un Ministère contre l'exclusion, J.B. Eyraud ne croit pas à un réel changement mais attend de voir, avant de se prononcer, les actions mises en place et la politique menée.

Néanmoins, c'est plus dans le champ juridique du logement que dans celui de l'exclusion que D.A.L. dirige son action en s'appuyant sur la loi et le respect de celle-ci. J.B. Eyraud estime, en effet, que tant que le droit de chacun à disposer d'un toit ne sera pas respecté, toutes les mesures prises en faveur de la lutte contre l'exclusion ne seront que des solutions « roues de secours ». De plus, ce dernier met en cause la notion même d'exclusion servant plus, d'après lui, à masquer le désengagement de l'état dans la lutte contre la pauvreté qu'à apporter des solutions nouvelles à ce problème.

## Section II. Une population spécifique: les mal logés

J.B. Eyraud n'emploie jamais, dans son discours, le terme d'exclu et nous venons de voir à l'instant pourquoi. Il se refuse aussi à utiliser les termes de sans-abri ou S.D.F. et parle de familles mal logées, expulsées ou en voie d'expulsion.

En fait, D.A.L. opère une action en faveur des familles expulsées qui viennent au siège de l'association pour demander de l'aide. Ces familles sont donc composées de personnes qui n'ont pas, bien sûr, des revenus très élevés mais qui disposent,

néanmoins, de moyens d'information et de contacts (connaissance de D.A.L., de son adresse...)

D.A.L. effectue donc une action auprès de personnes inscrites symboliquement dans un espace, qui ne sont pas « désaffiliées » même si leur situation est difficile et qui ne sont pas isolées. C'est une association voisine de D.A.L., le C.D.S.L., dirigée entre autres par J.C. Amara, qui travaille avec ces personnes isolées, sans domicile et fréquentant les foyers d'hébergement. Le C.D.S.L. a trouvé refuge dans l'immeuble réquisitionné de la rue du Dragon et a distribué des tracts dans les centres d'hébergement afin de se faire connaître et, ainsi, d'organiser la lutte des personnes sans abri. Les réunions se tiennent, actuellement, au 7, rue du Dragon et sont animées, bien sûr, par les responsables du C.D.S.L. mais aussi par des sans abri, assez jeunes pour la plupart qui se sont investis dans l'action.

Ce sont eux d'ailleurs que l'on retrouve avec les familles liées à l'association D.A.L. dans les manifestations contre l'exclusion (comme celle que nous avons étudiée plus haut).

Quand nous avons demandé à J.B. Eyraud si une action d'information avait été effectuée au C.H.A.P.S.A.,<sup>1</sup> ce dernier nous a répondu par la négative en nous disant que « la population d'Emmanuelli » était composée de « clochards » et de « malades » et que rien ne pouvait être entrepris avec eux.

On voit donc bien, ici, s'opérer une dichotomie distinguant d'une part, les familles au statut clair, institutionnalisées rattachées à l'association D.A.L., d'autre part les sans-abri, isolés mais désirant s'investir dans une action avec le C.D.S.L. et, enfin, la « population d'Emmanuelli » c'est à dire des individus « désaffiliés » ne pouvant être considérés par D.A.L. comme acteurs à part entière.

On retrouve, en fait, une dichotomie assez semblable à celle que nous avons relevée dans les discours de presse. Le seul changement est, ici, le niveau de classification: les sans-abri cherchant à pénétrer rue du Dragon étaient considérés par les quotidiens comme des personnes « désaffiliées », hors normes, on remarque, ici, que ces attributs qualifient, pour D.A.L., non pas les sans-abri mais les personnes fréquentant le C.H.A.P.S.A.

Il convient de noter, à cet égard, que D.A.L. ne pratique pas l'hébergement des sans abri, ainsi, comme nous le disions plus haut, l'association place son action dans le

---

<sup>1</sup> Anciennement Maison de Nanterre

champ du droit au logement et se refuse à opérer un glissement vers une fonction sociale d'accueil.

D.A.L. tente aussi d'intégrer les personnes mal logées aux actions de l'association, ainsi, le comité doit comprendre dans ses instances décisionnaires des représentants des mal logés ayant eux-mêmes connu des difficultés dans ce domaine et désireux de s'investir. C'est donc ici une recherche d'autonomie des familles qui est mise en place. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que J.B. Eyraud et l'association D.A.L. ont émis quelques réserves quant à l'action de l'association « Droits devant » dirigée par A. Jacquard.

En effet, l'implantation d'un « lieu d'échanges de savoir » (qualifié par la presse « d'Université populaire ») au 7, rue du Dragon contribue, d'après J.B. Eyraud, d'une part, à transformer ce lieu « symbole » de l'application de la loi de réquisition en lieu culturel plus ou moins marginal, et, d'autre part, à désigner, dans cet espace, l'individu comme exclu.

En ce sens, J.B. Eyraud différencie son action de celle de « Droits devant » en mettant en avant, d'une part, l'importance du logement et de l'application de la loi de réquisition et en identifiant, d'autre part, le 7, rue du Dragon, comme immeuble réquisitionné et non pas comme lieu culturel pour exclus.

Cette analyse se corrèle d'ailleurs très bien à son refus d'utiliser la notion d'exclu dans son discours.

D.A.L. s'est ainsi positionné en retrait de ce lieu d'échanges de savoir et effectue une action uniquement centrée sur le droit au logement.

L'entretien que nous avons effectué avec J.B. Eyraud nous a permis d'appréhender les représentations que D.A.L. formulait au sujet de l'exclusion, et de relever, comme nous l'avions fait dans l'analyse de presse, la persistance de dichotomies, de découpages entre les pauvres. Ainsi, nous pourrions dire que les représentations sociales de l'exclusion sont fondées sur des typifications entre les pauvres et cela pour tous les acteurs sociaux. La seule différence observée concerne les frontières de ces typifications et la façon dont l'individu est catalogué à l'intérieur de ces dernières.

On a noté que D.A.L., opérant uniquement dans l'application de la loi sur le logement, travaillait avec des « familles » mal logées. De plus, on a remarqué la difficulté pour D.A.L. de se faire reconnaître comme association et acteur à part entière du champ de l'exclusion. A cet égard, les réquisitions avancées par les candidats aux élections ne se

sont pas concrétisées, et c'est, ici, l'action même de D.A.L. qui est remise en question.

Enfin, le silence des médias, après les élections, sur les actions de D.A.L., a contribué à faire oublier le problème du droit au logement. Même si l'association a créé un journal (D.A.L. Info) et occupe une plage sur la radio F.P.P. tous les quinze jours, son action est redevenue marginale et le problème du droit au logement ainsi que celui de la pauvreté n'a pas été, pour l'instant, au centre des préoccupations des politiques.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous voici au terme de ce travail. Notre questionnement premier portait sur la signification de cette notion générique et confuse, fortement investie par les discours, qu'est l'exclusion. Qu'avons nous appris dans cette quête du sens?

Tout d'abord, que l'exclusion se déclinait en d'autres termes plus précis correspondant à un horizon de significations et de représentations différentes. Ainsi, des typifications s'opèrent, découpant les objets, créant des frontières de sens et organisant, par là, notre vision du monde.

Nous avons rencontré, dans les discours médiatiques mais aussi dans celui des acteurs associatifs comme D.A.L., des « mal logés », des « sans abri », des « familles » renvoyant à des représentations et à des traitements spécifiques de l'exclusion.

Ces dichotomies se construisant sur les notions d'utilité sociale et d'inscription symbolique ne sont pas nouvelles et il semblerait que l'individu « désaffilié », « inutile au monde », ce « mauvais pauvre » moyenâgeux, catalyseur de toutes les représentations péjoratives et infamantes soit à nouveau convoqué, à moins qu'il n'ait jamais cessé de l'être.

Ainsi, des modes de gestion, le R.M.I. par exemple, s'organisent autour de ce faisceau de représentations et opèrent des différences quant au traitement des allocataires.

Les discours de presse construisent des « hiérarchies » dans l'exclusion, s'appuyant sur des normes sociales de comportement et de statut. A cet égard, nous avons rencontré les « sans abri », hors normes, les « mal logés » tentant de s'immiscer dans le jeu social et les « familles » au statut clair et rassurant, ayant besoin d'être prises en charge.

C'est, en règle générale, la différence avec le lecteur qui sert d'appui à cette construction de l'exclusion, la mise en scène de l'identification, elle, se situe dans la problématique de la précarité.

Les discours des acteurs associatifs tels que D.A.L. opèrent la même appréhension de l'exclusion et construisent, eux aussi, des représentations fondées sur des catégories d'exclus.

Néanmoins, toutes ces dichotomies disparaissent quand le discours, situé dès lors dans le champ politique, met en scène la notion même « d'exclusion ».

En même temps, est opérée une évacuation du discours portant sur les difficultés rencontrées par les personnes dites exclues. Ainsi, nous assisterions, par ce procédé, à une « virtualisation » de l'exclusion et nous renouerions avec la dimension générique, métonymique de cette dernière.

On a noté que des acteurs dotés du pouvoir de Parole, occupaient l'espace discursif. Cet espace de dire avec les mots, de « se dire », est interdit à l'exclu, celui ci ne pouvant être que « parlé ». Ainsi, ce serait la réalité, là encore, de l'exclusion qui serait en jeu.

En effet, cette dernière n'existerait que dans l'espace du discours monopolisé par ceux qui sont « intégrés » dans le jeu social et qui donneraient à lire une vision du monde dans laquelle l'exclusion pourrait tout autant être que ne pas être.

Non énonciateur de son discours, l'exclu est coupé, dès lors, du champ de la citoyenneté et de l'acte politique. On a remarqué, dans les analyses de presse, l'évacuation de toute symbolique politique dans la manifestation quand l'exclu faisait partie de cette dernière. On aura noté, néanmoins et d'une façon plus générale, son absence dans les discours, celui ci n'étant jamais considéré comme un acteur.

Ainsi ce dernier n'aurait pas réquisitionné l'immeuble, ne serait pas venu à la manifestation et n'aurait pas eu connaissance d'une quelconque inauguration rue du Dragon.

Rejeté des positions actanciennes, l'exclu est appréhendé dans son mode de vie, dans son comportement et, dans ce cas, c'est l'évacuation même, dans le discours, des actes de revendication (tels que la manifestation) qui est opérée.

Nous retrouvons, ainsi, un discours traditionnel sur « le pauvre » racontant le mode de vie de ce dernier.

Par l'analyse de presse effectuée, nous avons répondu par l'affirmative à nos hypothèses. Une vision commune de l'exclusion, notion générique et métonymique, serait traduite par la mise en oeuvre de typifications, témoignant d'un faisceau de

représentations collectives formulé par une idéologie dominante de l'utilité sociale et, par là, de l'inscription symbolique dans l'espace social.

Coupé du champ de la Parole, de la citoyenneté et, dès lors, de l'acte politique, l'exclu, donné à voir dans son silence, fait l'objet de discours et de traitements c'est à dire de toute une gestion institutionnelle.

Il nous faudrait maintenant interroger ces discours et ces traitements. En connaître leurs origines, remonter jusqu'à la source c'est à dire jusqu'à l'apparition même du terme d'exclusion et tenter de cerner en quoi ce terme est révélateur d'un changement et de savoir de quel changement il s'agit.

En sachant que l'idéologie dominante, permettant l'existence de ces représentations cristallisées, n'est pas remise en cause, il nous faudrait saisir l'enjeu d'un discours sur l'exclusion, comprendre pourquoi ce dernier est si présent actuellement.

Il nous faudrait, en fait, nous interroger sur la nature même du discours et se demander si ce dernier ne serait pas un moyen de parler d'autre chose, d'aborder une autre problématique du social.

En ce sens, l'exclu pourrait avoir fonction de « porte symptôme ». Ainsi, ce ne serait pas de cet « inutile au monde » dont on parlerait réellement et son droit à l'existence, apparemment contesté, pourrait, d'ailleurs, alimenter ce point de vue. L'exclusion ou la pauvreté serait, peut-être, le stigmate d'un travail de toute une collectivité opérant sur le lien social signifiant, par là, un « malaise dans la civilisation », une angoisse névrotique de dislocation, de morcellement. Mais ceci est une autre histoire...

# BIBLIOGRAPHIE

- Althusser L., Pour Marx, Paris, Editions Maspéro, 1965
- Anzieu D., Le Moi-peau, Paris, Editions Dunod, (1985), 1990
- Astier I., « Chronique d'une commission locale d'insertion » in J. Donzelot, Face à l'exclusion, le modèle français, Paris, Editions Esprit, 1991
- Barel Y., « Le Grand Intégrateur », Connexions, n° 56, 1990
- Baudrillard J., La société de consommation, Paris, Editions Folio, (1986), 1993
- Beaune J.C., Le vagabond et la machine, Seyssel, Editions du Champ Vallon, 1983
- Belorgey J.M., « Lever les malentendus » in Castel R, Laé J.F., Le Revenu Minimum d'Insertion, une dette sociale, Paris, Editions L'Harmattan, 1992
- Berger P, Luckmann T., La construction sociale de la réalité, Paris, Editions Méridiens, 1994
- Bourdieu P., Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, Paris, Editions Fayard, (1982), 1993
- Bourdieu P., Réponses, Paris, Editions Seuil, 1992
- Castel R., « De l'indigence à l'exclusion , la désaffiliation » in J. Donzelot, Face à l'exclusion, le modèle français, Paris, Editions Esprit, 1991
- Castel R., Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Editions Fayard, 1995
- Champagne P., « La vision médiatique du monde » in P. Bourdieu, La misère du monde, Paris, Editions Seuil, 1993
- Chevalier L., Classes laborieuses et classes dangereuses, Paris, Editions Pluriel, 1978
- Courtés J., Sémiotique narrative et discursive, Paris, Editions Hachette, 1993
- Dubet F., Lapeyronnie D., Les quartiers d'exil, Paris, Editions Seuil, 1992
- Durkheim E., « Les représentations individuelles et les représentations collectives, in Sociologie et philosophie, Paris, Editions P.U.F., 1973
- Fossaert R., « Les structures idéologiques » in La société, tome 6, Paris, Editions Seuil, 1983

- Foucault M., Les mots et les choses, Paris, Editions Gallimard, (1966), 1993
- Foucault M., L'ordre du discours, Paris, Editions Gallimard, 1971
- Foucault M., Histoire de la folie à l'âge classique, Paris, Editions Gallimard, (1976), 1985
- Geremek B., Truands et misérables dans l'Europe moderne, Paris, Editions Gallimard, 1980
- Geremek B., La potence ou la pitié, Paris, Editions Gallimard, (1987), 1990
- Grojnowski D., « Le discours de presse », Presse Actualité, n° 149, 1980
- Groupe d'Entrevignes, Analyse sémiotique des textes, Lyon, Editions P.U.L., (1979), 1988
- Gutton J.P., La société et les pauvres en Europe du 16° au 18° siècle, Paris, Editions P.U.F., 1974
- Heuyer G., Les troubles mentaux, étude criminologique, Paris, Editions P.U.F., 1968
- Hintermeyer P., « Mise en perspective historique du rapport social à la pauvreté », Actions et recherches sociales, n° 4, 1983
- Jodelet, D., Les représentations sociales, Paris, Editions P.U.F., 1989
- Laffargue P., Le droit à la paresse, Paris, Editions Maspéro, 1976
- Luhan MC. M., Pour comprendre les médias, Paris, Editions Seuil, 1968
- Martin J.B., La fin des mauvais pauvres, de l'assistance à l'assurance, Seyssel, Editions du Champ Vallon, 1983
- Marx K., Les luttes de classes en France 1848-1850, Paris, Editions sociales, 1967
- Marx K., Contribution à la critique de l'économie politique, Paris, Editions sociales, 1972
- Merle R., Vitu A., Traité de droit criminel, Paris, Editions Cujas, 1981
- Mollat M., Les pauvres au Moyen Age, Paris, Editions Hachette, (1978), 1992
- Moscovici S., La psychanalyse, son image et son public, Paris, Editions P.U.F., (1961), 1976
- Mouillaud M., « Rhétoriques et stratégies » in Gouazé J. et coll., Stratégies de la presse et du droit au procès de Bobigny, Lyon, Editions P.U.L., 1979
- Mouillaud M., Tétu J.F., Le journal quotidien, Lyon, Editions P.U.L., 1989
- Paugam S., La société française et ses pauvres, Paris, Editions P.U.F., 1993
- Peytard J., « Lecture(s) d'une aire scripturale, la page du journal », Langue française, n° 28, 1975

Pitrou A., « Quelle insertion pour les incasables? » in Le R.M.I. à l'épreuve des faits, ouvrage collectif M.I.R.E., 1991

Procacci G., Gouverner la misère: la question sociale en France, 1789-1848, Paris, Editions Seuil, 1993

Provost-Chauveau G., « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », Langue Française, n° 9, 1971

Robert P., Faugeron C., La justice et son public. Les représentations sociales du système pénal, Paris, Editions Masson, 1978

Rosanvallon P., La nouvelle question sociale, repenser l'Etat-Providence, Paris, Editions Seuil, 1995

Sassier P., Du bon usage des pauvres: histoire d'un thème politique, Paris, Editions Fayard, 1990

Sayad A., « Coûts et profits de l'immigration. Les présupposés politiques d'un débat économique », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 61, mars 1986

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



802260D